Port autonome de Namur

Rapport d'activités 2012

Table des matières

Chapitre 1 - Introduction 5

1.1. Le contexte du transport fluvial 5
1.1.1. Au niveau européen 5
1.1.2. Au niveau belge 8
1.1.3. Au niveau de la Région wallonne 8
1.2. Les défis du Port 9

Chapitre 2 - Les missions du PAN 12

2.1. Les missions du Port 12
2.2. Le Conseil d'Aministration 12
2.3. Le service de gestion 15
2.4. Implantation des ports 16
2.5. Conditions d'installations - tarification 22
2.5.1. Le contrat de concession 22
2.5.2. L'autorisation à titre précaire 22
2.5.3. L'autorisation d'effectuer des opérations isolées 22

Chapitre 3 - Bilan des activités 2007 23

3.1. Activités industrielles 23
3.1.1. Occupation des zones portuaires 24
3.1.2. Recettes de concessions 26
3.1.3. Ventilation des concessions par type d'activité 33
3.1.4. Statistiques des transports de marchandises 35
3.1.5. Evolution du tonnage manipulé par la voie d'eau 40
3.1.6. Impact économique des activités portuaires 43
3.1.7. Les ports publics 44

3.2. Tourisme fluvial 45
3.2.1. Ports de plaisance 44
3.2.2. Restaurant de la Plage d'Amée 47

3.3. Les questions environnementales 48

Chapitre 4 - Bilan financier 49

4.1. Compte de résultat 49
4.1.1. Les produits d'exploitation 49
4.1.2. Le coût des produits d'exploitation 50
4.1.3. Les produits financiers 52

4.2. Evolution du compte de résultat 54

4.3. Bilan des dépenses et recettes 55

4.4. Dépenses d'investissement 59

4.5. Subsides reçus 59

4.6. Créances 60
4.6.1. Subsides à recevoir 60
4.6.2. Créances clients 60

4.7. Situation de trésorerie 61

4.7. Situation des emprunts 62

Annexe 1 : Localisation des zones portuaires 63
Annexe 2 : Occupation des zones portuaires 71
Annexe 3 : Bilan financier 83
Annexe 4 : Rémunération des administrateurs publics 102

1. Introduction

1.1. LE CONTEXTE DU TRANSPORT FLUVIAL

1.1.1. AU NIVEAU EUROPEEN (source : Direction générale des Transports et de l'Energie de la Commission Européenne)

VUE D'ENSEMBLE

La navigation intérieure joue un rôle important pour le transport des marchandises en Europe. Plus de 35.000 kilomètres de voies d'eau relient des centaines de villes et zones de concentration industrielle.

Plusieurs centaines de ports intérieurs jalonnent le réseau des voies navigables et permettent une connexion avec les autres modes de transport. Et pourtant, malgré la disponibilité de ce réseau dense, une part très importante de la capacité de transport fluviale reste inexploitée.

Avec 20 sur 27 Etats membres qui disposent de voies navigables intérieures et dont seulement 12 Etats sont reliés entre eux, la part modale du transport fluvial représente 7 % du transport intérieur total en l'Union européenne, tandis que la route et le rail transportent respectivement 74% et 14 % du fret.

Le transport fluvial joue un rôle primordial dans le transport à travers le nord-ouest européen. Dans l'arrière-pays des plus grands ports maritimes de l'UE,particulièrement dans le Benelux, la part de la navigation intérieure peut atteindre jusqu'à 43 % en termes de Tonnes x kilomètres.

Avec le rail et le transport maritime à courte distance, la navigation intérieure peut contribuer davantage à une meilleure efficacité de l'ensemble des modes de transport préconisée par le Livre blanc sur la politique européenne des transports à l'horizon 2050.

LES ATOUTS DE LA NAVIGATION INTERIEURE

La question importante des changements climatiques ainsi que la raréfaction et le renchérissement du coût des énergies fossiles, mais aussi la prise en compte croissante des nuisances environnementales offre au transport fluvial un regain d'intérêt.

Le transport fluvial offre par rapport au mode routier des atouts particulièrement intéressants pour garantir un transport plus durable.
Sa faible consommation en carburant rend le transport fluvial de loin le moins polluant. Ainsi, avec 5 litres de carburant, une tonne de marchandises peut être transportée sur une distance de :

- 550 Km par voie fluviale
- 330 Km par chemin de fer
- 100 Km par camion
- 6,6 Km par avion

La nouvelle génération des moteurs de bateaux ont une efficacité énergétique accrue et permettent des économie de 15 % en termes d'émissions de CO2.

Le transport fluvial garantit un degré élevé de sécurité, en particulier pour le transport de marchandises dangereuses.

Il réduit de plus notablement l'encombrement des routes, ainsi que le montre le graphique ci-contre. Ainsi, un bateau ou un convoi fluvial peut, selon sa taille remplacer avantageusement de 14 à 440 camions.



Source : Inland Navigation Europe

LES OBJECTIFS DE L' UNION EUROPEENNE

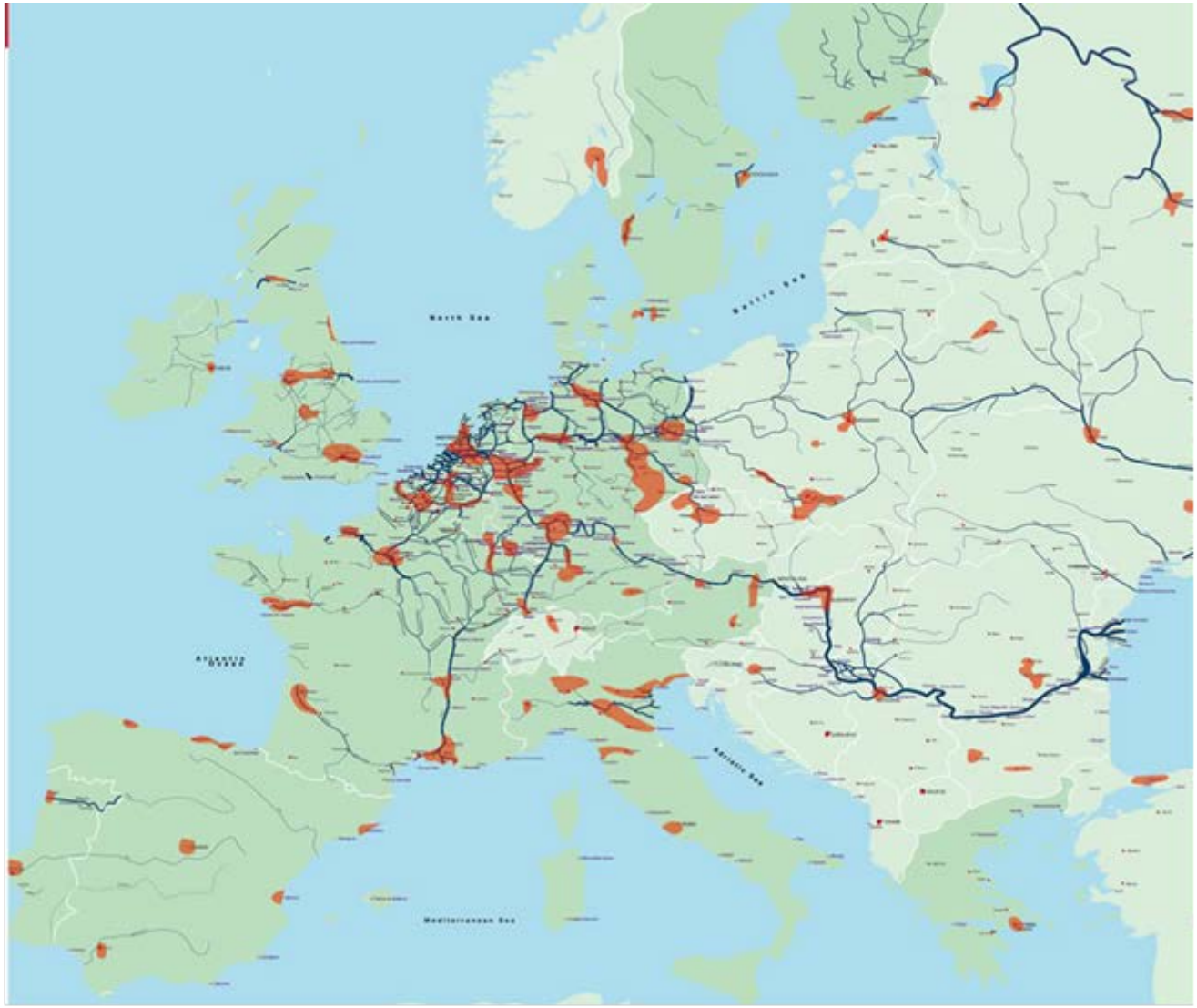
- améliorer l'intégration des voies navigables dans le réseau de transport européen (RTE-T)
- Favoriser l'intermodalité, c'est-à-dire accélérer le transfert de marchandises grâce à des installations de transbordement modernes te efficaces. Les ports doivent devenir de véritables plates-formes intermodales établissant des connexions avec le rail, la route, et la mer.
- Favoriser le transfert des marchandises vers les modes de transport les plus efficaces du point de vue énergétique et les moins polluants, tels que la voie d'eau et le rail.

A cet effet la Commission européenne a lancé un programme d'actions-pilotes dénommé « Marco Polo II », qui visent à un recours plus fort à l'intermodalité en se servant des ressources existantes grâce à l'intégration du transport maritime à courte distance, du rail et du transport fluvial dans la chaîne logistique. Le programme Marco Polo II (2007-2013) vise à déplacer les marchandises de la route vers des modes plus compatibles avec l'environnement, en fournissant une aide au démarrage pour les entreprises qui lanceront des nouveaux services de transport par la voie d'eau ou le rail.

La Commission a par ailleurs lancé un programme d'action dénommé « Naïades », qui vise à promouvoir le transport par voies navigables.

Le programme qui couvre la période 2006 – 2013, porte essentiellement sur 5 domaines stratégiques :

- l'amélioration des conditions du marché et de l'accès au crédit bancaire pour les entreprises de transport fluvial
- la modernisation de la flotte
- le développement des compétences et des qualifications professionnelles des mariniers
- l'amélioration des infrastructures
- l'amélioration de l'image du transport fluvial



Réseau des voies navigables européennes (Source : Inland Navigation Europe)

LE PROJET DE LIAISON SEINE – NORD EUROPE

Il s'agit d'un projet visant à relier Paris, Anvers et Rotterdam par un canal au gabarit de 4.500 T. D'une longueur de 110 Km, il reliera l'Oise au canal Dunkerque-Escaut, selon le tracé en pointillé orange.

Le versant belge du projet consiste essentiellement en un réaménagement des voies d'eau existantes :

- pour l'itinéraire flamand, il comportera l'élargissement de plusieurs sections de la Lys, le rehaussement de 8 ponts et la construction de 2 écluses.
- pour l'itinéraire wallon, les travaux consistent en l'élargissement du canal Nimy-Blaton, la construction de 4 nouvelles écluses à Obourg, Viesvilles, Gosselies et Marchienne, et en l'approfondissement de l'écluse d'Auvelais, et l'élargissement d'un pont à Tournai.

Avec la modernisation de la liaison Rhin-Main-Danube, la liaison Seine Nord Europe représente le plus important projet actuel de liaison fluviale à l'échelle européenne. Il permettra de relier le bassin parisien au réseau des voies navigables de Benelux, ainsi que les ports maritimes de Rotterdam, Anvers, Zeebrugge, Dunkerque et le Havre.

Sa mise en service est prévue à l'horizon de 2018. Son financement sera assuré par un partenariat Public / privé et devrait également bénéficier de subsides européens au titre du programme de RTE-T.

Ce projet est d'une grande importance pour le développement des régions qu'il reliera.
La Wallonie en particulier sera être bénéficiaire de l'intensification du trafic qui en résultera pour le développement de son économie.



Sources : SPW – DGO 2 et VNF (Voies Navigables de France)

1.1.2. AU NIVEAU BELGE

Au cours des 3 décennies de 1970 à 1990, on a assisté à une véritable explosion du trafic de marchandises (+ 38 %) . Pendant cette période, le mode routier a pris une part croissante de ce trafic, tandis que dans le même temps les modes ferroviaire et fluvial connaissaient une régression très importante.

Toutefois, en ce qui concerne le mode fluvial, la tendance constatée jusqu'ici tend à s'inverser depuis une décennie, ce mode rencontrant un regain d'intérêt de la part des acteurs de transport en raison notamment de l'augmentation du coût des carburant et de l'engorgement croissant du réseau routier, même si le mode routier reste largement dominant actuellement, tant en valeur absolue qu'en valeur

1.1.3. AU NIVEAU DE LA REGION WALLONNE

Le réseau wallon des voies navigables s'articule autour des bassins de la Meuse, de la Sambre et de l'Escaut. Il constitue un maillon essentiel entre la France, l'Allemagne, et les Pays-Bas.

Pour une superficie de 16.844 Km2, la Wallonie possède 451 Km de voies navigables et 80% d'entre elles ont été mises au gabarit standard européen (1.350 T) ou supérieur (2.000 T et plus).

Actuellement, ce réseau offre déjà un accès aisé aux bateaux de 1.350 T aux ports maritimes de Rotterdam, Anvers, Zeebrugge et Gand, mais aussi vers les pays d'Europe centrale et orientale via la liaison Rhin-Main-Danube.

La mise en service de l'ascenseur de Strépy-Thieu en 2002 a facilité les liaisons vers Lille, Dunkerque.



Le projet de liaison Seine Nord Europe dont la mise en service est prévue en 2018 offrira de nouvelles perspectives pour la Région wallonne comme évoqué ci-avant.

1.2. LES DEFIS DU PORT

Au cours des dernières années le Port autonome de Namur s'est progressivement et résolument lancé comme opérateur dans des axes tels que :

1. la valorisation de la voie d'eau comme moyen performant de transport, répondant aux objectifs de décongestion des axes routiers, de réduction de la consommation d'énergie, et de réduction des gaz à effet de serre dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;

2. l'assainissement de sites d'activité économique désaffectés (SAED) et d'intérêt régional (S.I.R.) ;

3. la nouvelle génération des plans de secteur en participant au plan prioritaire relatif aux zones d'activité économique ;

4. le re-développement du Tourisme fluvial wallon.

Le Port Autonome veut ainsi jouer pleinement son rôle d'acteur important dans le développement économique régional, dans la croissance de l'emploi, tout en augmentant la performance énergétique et environnementale du transport de marchandises.

Avec le début de gestion des activités des ports de plaisance et du restaurant de la plage d'Amée à partir de l'année 2003, le PAN se trouve à la confluence du développement économique et touristique.

VOLET ECONOMIQUE

Le volet économique et industriel au travers de l'aménagement et de l'équipement des zones portuaires en vue du transport de marchandises par la voie d'eau constitue historiquement la mission prioritaire du PAN. Cette mission continue à mobiliser les énergies du PAN aujourd'hui et à l'avenir.

Les investissements réalisés jusqu'à présent ont permis l'implantation de PME et le développement du transport de marchandises par voie d'eau pour les produits de carrière essentiellement et dans une moindre mesure de produits agricoles et de matériaux de construction.

Ces activités doivent bien entendu continuer à être soutenues au travers des investissements réalisés par le PAN.

Toutefois, le PAN se positionne dans les nouvelles filières telles que le transport des déchets, le transport par containers. Ces filières seront génératrices de nouvelles activités comme des unités de recyclage et de traitement des déchets, de réparation de containers, dont la localisation devrait judicieusement être réalisée à proximité des quais de transbordement, favorisant ainsi la création de nouveaux emplois et de nouvelles ressources financières pour le PAN.

C'est ainsi que divers projets concrets sont actuellement en cours, dont certains sont devenus opérationnels, d'autres sont en voie de l'être.

Etat d'avancement de ces projets

1. Plate-forme à container à Auvelais
Cette plate-forme est conçue pour le transport par containers des matières premières et des produits finis des entreprises situées à proximité : Solvay et AGC Flat glas. Cette plate-forme servira également de plate-forme logistique pour les développements futurs attendus, d'une part par la future liaison fluviale Seine Nord-Europe à l'horizon 2018, et d'autre part par le développement de trafic fluvial de container lié au partenariat à développer entre le Port de Givet et le PAN.

Cette plate-forme d'un coût de 7.170.000 € sera opérationnelle dans le début de l'année 2013. Elle est financée de la manière suivante :
- emprunt Sowafinal de 4.000.000 € dont les charges de remboursement (capital + intérêts) sont supportées à 80 % par le SPW et 20 % par le PAN.
- subside de 3.126.000 € accordé par le SPW au PAN, sans quote-part à charge du PAN.

Une procédure d'appel d'offre a été organisée par le PAN en vue d'attribuer la concession du site et sa gestion, avec, au préalable, lancement d'un appel à candidatures.

Un comité d'évaluation a été établi, réunissant des représentants du Conseil d'administration du PAN, des Commissaires du Gouvernement, du service de gestion du PAN, de la Direction générale des Voies Hydrauliques et de la Mobilité.

3 candidatures ont été reçues et jugées recevables.

- CFNR (Compagnie Française de Navigation Rhénane) à Strasbourg (France)
- Euro-Services à Pont –de-Loup (Charleroi)
- LCT (Liège Container Terminal)

Ces sociétés ont alors été invitées à remettre offre sur base d'un cahier des charges établi par le Comité d'évaluation.

Les offres reçues ont fait apparaître :
- qu'une activité vrac est nécessaire au démarrage de

la plate-forme ;

- que le démarrage de l'activité container et l'atteinte d'un niveau d'activité satisfaisant nécessitera plusieurs années ;
- que, à la lumière du fonctionnement du terminal du Port de Bruxelles, il convient de limiter, il convient de limiter la durée de la concession, dans un premier temps à 5 ans ;
- qu'il serait judicieux de partitionner la surface en deux pour permettre la coexistence des activités vrac et container et de permettre à cette dernière de prendre son essor.

Après avoir ré-interrogé les candidats, l'offre de Euro-Services a été jugée la plus intéressante par le comité d'évaluation. Elle a été approuvée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 07 novembre 2012.
Le contrat porte sur une durée de 5 ans à dater du 01 janvier 2013, reconductible pour une durée à déterminer.
Par ce contrat, la société Euro-Services s'engage à :
- à développer une activité vrac de 150.000 T/an vers la voie d'eau, et ce dès la 1ère année.
- à réaliser toutes les démarches prospectives pour développer le transport fluvial par containers ;
- à rendre compte tous les 6 mois devant un comité d'accompagnement de toutes les démarches qu'il a entreprises pour développer le transport de containers.

Le comité de suivi sera constitué des mêmes représentants que ceux du comité d'évaluation. Il aura, outre la tâche d'évaluation des actions entreprises par le concessionnaire, d'identifier les nouvelles actions à entreprendre pour développer les activités sur la plate-forme, et de vérifier la bonne exécution du contrat de concession.

2. Nouveau quai de chargement à Floriffoux

Il s'agit du nouveau quai de chargement le long de la Sambre à Floriffoux pour le transbordement de déchets ménagers par barges vers l'incinérateur INTRADEL à Liège. En arrière de ce quai, des bâtiments abritant plusieurs unités de recyclage du verre et des déchets de bois ont été réalisés. Ce site est devenu opérationnel depuis septembre 2010.

Le trafic enregistré a été le suivant :

- en 2010 : 5.026 tonnes
- en 2010 : 47.693 tonnes
- en 2012 : 59.945 tonnes

Ultérieurement, d'autres filières de valorisation seront mises en place : emballages, déchets de produits électroniques.

3. Moignelée

Il s'agit de l'aménagement d'un terrain acquis par le SPW sur le site d'un ancien charbonnage, le long de la Sambre.

Les travaux consisteront en :

- la construction d'un quai de 120 m
- l'aménagement de voiries intérieures et d'accès au site.

Le montant des travaux est évalué à 4.700.000 €.

Il bénéficiera d'un cofinancement des fonds européens FEDER à hauteur de 40 % de ce montant, dans le cadre du programme « Compétitivité – fiche Sambreville – développement de la Basse Sambre – mesure 3.02). La part du SPW représentera 60 % de ce montant.

3. Etude Géant

Il s'agit de l'étude menée en partenariat par VNF (Voies Navigables de France), le Port de Givet et le PAN en vue d'identifier les actions à mener et les investissements à réaliser pour développer entre les 2 ports le transport de container.

Cette étude s'est clôturée en début de l'année 2012. Elle met en évidence les faits suivants :

- le potentiel de transfert de trafic de container existant (actuellement routier) à la voie d'eau entre Givet et Auvelais est très modéré : 10.000 containers/an

- la perspective de nouveaux trafics vrac entre le Port de Givet et de Namur est évalué à 25.000 t/an

- elle fait apparaître l'intérêt de proposer aux entreprises implantées à proximité d'Andenne un site de manutention de containers qui se positionnerait en tant qu'escale d'une navette fluviale de container à mettre en place entre Auvelais et Anvers via Liège.

La mise en place du nouvel opérateur sur la plate-forme d'Auvelais et les démarches commerciales prospectives qu'il va entreprendre permettront de valider ou non les conclusions de cette étude.

VOLET TOURISTIQUE

L'activité de tourisme fluvial liée aux infrastructures de plaisance à Amée et Jambes prend progressivement son essor et contribue au développement touristique et économique de Namur et de sa région.

Des synergies sont recherchées, notamment avec la Province de Namur pour accroître l'attractivité de ces sites.

Parmi les projets envisagés figure la création d'itinéraires en boucles au départ de Namur en rejoignant les canaux du Nord de la France et un retour via la Sambre, ceci grâce à un programme de coopération transfrontalière cofinancé par l'Europe dans le cadre de INTERREG.

Depuis l'été 2010, la Ville de Namur gère une plage et un bassin de natation protégé, en accord avec le PAN ;

Divers aménagements nouveaux sont en cours ou en préparation :

- l'extension du nombre de pontons d'accostage au port de plaisance d'Amée pour faire face à l'augmentation notable de ce port constatée au cours des 2 dernières années et anticiper sa saturation prochaine ; les travaux ont été réalisés en 2012. Ils offrent une capacité d'accueil de 40 emplacements supplémentaires.
- l'équipement de bornes d'alimentation en eau et électricité au port Hallet en rive gauche (côté Casino). Les travaux d'un montant de 100.000 €, dont une subvention de 82.000 € du CGT, seront réalisés au 1er semestre 2013.
- la modernisation des pontons vieillissants du Port Hallet à Jambes. Ces travaux sont programmés pour le 1er trimestre 2013.







2. Missions du P.A.N.

2.1. Les missions du port autonome de Namur

Le Port autonome de Namur est un Organisme d'Intérêt public constitué par l'association de la Région wallonne, de la Province de Namur, de la Ville de Namur, de la Ville d'Andenne, de la Commune de Floreffe, de la Commune de Sambreville, et du Bureau économique de la Province de Namur (BEP).

Missions du port

Les missions de l'Association consistent à gérer, aménager et équiper des zones portuaires et des zones industrielles qui lui appartiennent ou qui lui ont été confiées par les associés afin de les mettre à disposition des utilisateurs de la voie navigable ou d'autres candidats investisseurs.

Le Port autonome de Namur est habilité à accorder, dans ces zones, des concessions et des autorisations aux candidats investisseurs et aux utilisateurs de la voie d'eau.

Les zones gérées par le Port autonome de Namur se situent le long de la Meuse et de la Sambre sur le territoire de la Province de Namur. Elles s'étendent sur 128,40 hectares dont 98,57 ha peuvent être concédés actuellement sous forme de contrats de concession de longue durée (jusqu'à 90 ans pour des investissements très importants par rapport à la surface concédée). Ces 98,57 hectares se trouvent principalement en "zone industrielle" au plan de secteur et sont répartis en 25 zones portuaires.

Actuellement, 29,85 hectares ne peuvent être concédés :

- 27,05 ha sont réservés aux équipements collectifs tels que voiries portuaires, cabines électriques, zones boisées destinées à isoler les zones industrielles des zones d'habitat voisines, etc....
- 2,8 ha sont en cours d'aménagement et seront opérationnels en début 2013.

2.2. Le conseil d'administration

Un conseil d'administration, constitué de 18 membres, gère l'Association. Deux commissaires désignés par le Gouvernement wallon sont chargés du contrôle de l'Association.
Au 31 décembre 2007, le Conseil était composé comme suit.

Président

Monsieur B. ANSELME
Domaine du Long Sart, 18
5021 Boninne

Vices-présidents

Monsieur M. BRUYR
Rue de Raurais, 47
5020 Suarlée

Monsieur F. VERBORG
Rue de Sclaigneaux, 660
5300 Vezin

Commissaires designes par le gouvernement wallon

Madame Gwenaëlle GROVONIUS
Rue Charles Zoude, 26
5000 Namur

Monsieur Thibaut MOUZELARD
Rue de Bruyère, 116
5300 Bonneville

ADMINISTRATEURS EFFECTIFS

Région wallonne

Madame Fabienne BALFROID
Rue Ferme d'en haut, 5 5170 Profondeville

Monsieur Tanguy AUSPERT
Avenue du Bois l'Evêque, 49 5100 Andoy-Wierde

Monsieur Alain GENETTE
Avenue Gouverneur Bovesse, 18 5100 Jambes

Monsieur Frédéric LALOUX
Rue de Dave, 473 5100 Jambes

Monsieur Luc VANDENDORPE
Rue Saint Léger, 34 5170 Profondeville

Madame Sandrine LACROIX
Rue Charles Heuze, 36 5060 Sambreville

Monsieur Jean-Marc VAN ESPEN
Avenue de la Pairelle,74 5000 Namur

Province de Namur

Monsieur Claude BULTOT
Rue Louis Bossus, 1 5540 Hastière

Monsieur Fabien SCAILLET (jusqu'au 25 janvier 2012)
Rue de Corenne, 30 5620 Florennes

Monsieur Luc Delire (à partir du 02 mars 2012)
Rue du Rivage, 17 5170 Rivière

Monsieur Pierre GENNART
Rue de Mettet, 179 5620 Florennes

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

Région wallonne

Monsieur Bernard GARCEZ
Route de Gembloux, 13D6 5310 Eghezée

Monsieur Jean-Michel BAIJOT
Rue Bransart, 141 5200 Malonne

Monsieur Jacques MOISSE
Avenue de la Dame, 62 5100 Jambes

Monsieur Michel NICOLAS
Rue du Perseau, 30 5100 Wierde

Monsieur Francis COLLOT
Rue de la Forme, 6 5340 Mozet

Madame Dominique HICGUET
Avenue Reine Astrid, 3 5170 Profondeville

Monsieur Dimitri LHOSTE
Allée de Néris,18 5100 Wépion

Province de Namur

Monsieur Alexandre DEPAYE
Route de Huy, 21 5351 Haillot

Monsieur Luc Delire (jusqu'au 25 janvier 2012)
Rue du Rivage, 17 5170 Rivière

Pas de nouveau suppléant désigné par la
Province de Namur

Madame Françoise SARTO
Place de Sart St Laurent 5070 Sart St Laurent

ADMINISTRATEURS EFFECTIFS

BEP

Monsieur Marc BRUYR
Rue de Raurais, 47 5020 Suarlée

Monsieur Luc PIETTE
Rue de Maharenne, 39 5537 Denée

Monsieur Francis VERBORG
Rue de Sclaigneaux, 660 5300 Vezin

Ville de Namur

Monsieur Jacques ETIENNE
Rue du pont de briques, 42 5100 Jambes

Monsieur Arnaud GAVROY
Rue des Houblonnières, 10 5000 Namur

Ville d'Andenne

Monsieur Vincent SAMPAOLI
Place des Tilleuls, 1 5300 Andenne

Commune de Floreffe

Monsieur André BODSON
Rue de Fosses, 27 5150 Floreffe

Commune de Sambreville

Monsieur Jean-Charles LUPERTO
Chaussée de Charleroi, 7 5060 Sambreville

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

BEP

Monsieur Jean KUYSKENS
Bois de Nerverlée, 2 5020 Temploux

Monsieur Michel LIBERT
Clos St Pierre, 21 5541 Hastière-par-Dela

Monsieur Roger DEWART
Rue Bocage, 9 5310 Eghezée

Ville de Namur

Monsieur Alain DETRY
Chaussée de Dinant, 149 5000 Namur

Madame Patricia GRANDCHAMPS
Avenue de la Pairelle, 44 5000 Namur

Ville d'Andenne

Monsieur Guy HAVELANGE
Rue des Priesses, 523 5300 Andenne

Commune de Floreffe

Monsieur Albert MABILLE
Rue Gubin, 11 5150 Floriffoux

Commune de Sambreville

Monsieur Philippe HANCK
Rue du Culot du Bois, 21 5060 Sambreville

2.3. LE SERVICE DE GESTION

Le Service de Gestion du Port assure l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration ainsi que la gestion journalière de l'Association.

PERSONNEL DE GESTION :

Les agents du Port font partie du personnel du Service Public de Wallonie. Ils sont mis à la disposition du Port, à temps partiel, par le Gouvernement wallon.

- Directeur : Marc BAUVIN
- Affaires générales et investissements : Vincent FELLER et Laurent CALAY
- Gestion financière et relations extérieures (autres ports wallons, niveau fédéral et européen) : Claude MARTIN
- Promotion et Secrétariat du Conseil : Jean-Jacques HANSE et Katty BOURGEOIS
- Eco-conseillère : Ann-Françoise WIAME
- Assistance administrative : Dominique VERBORG
- Secrétariat : Katty Bourgeois et Nathalie ISTACE.

SIEGE DU PORT :

Les services du Port autonome de Namur sont installés place Léopold, 3 à 5000 Namur.

Téléphone: 081/24.09.50.
Téléfax: 081/24.09.55.
E mail : info@ portnamur.be
Internet : http://www.portnamur.be

2.4. IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES

Depuis la création du Port autonome de Namur en 1978, la gestion de 25 ports et zones portuaires ou industrielles ainsi que de 5 ports publics lui a été confiée. L'implantation de ces ports et zones portuaires est indiquée sur les cartes reprises aux pages à ci-après.

Les ports sont plus particulièrement réservés aux utilisateurs de la voie d'eau tandis que les zones portuaires et industrielles peuvent être concédées tant à ceux-ci qu'à des investisseurs industriels ne l'utilisant pas.

Les ports publics sont réservés exclusivement au chargement et au déchargement des bateaux. Ils ne peuvent être concédés et leur utilisation est conditionnée à l'obtention d'une autorisation à titre précaire ou d'une autorisation d'effectuer des opérations isolées comme défini au chapitre "Conditions d'installation".

Plusieurs ports et zones portuaires sont en cours de création, d'extension ou d'équipement. Ils seront à la disposition des candidats utilisateurs de la voie navigable ou des investisseurs industriels au cours des prochaines années.

Les zones portuaires gérées par le Port autonome de Namur se trouvent presque exclusivement en "zone industrielle" au plan de secteur.

Les ports situés le long de la Meuse en aval de Namur sont accessibles aux bateaux de 2.000 tonnes et aux convois poussés de 9.000 T. Ceux situés le long de la Sambre et le long de la Meuse en amont de Namur sont accessibles aux bateaux de 1.350 tonnes.

Les zones gérées par le Port autonome de Namur se situent au carrefour du réseau européen de voies navigables reliant la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Elles bénéficient d'un accès aisé vers les grands ports européens. En outre, l'ouverture récente de la liaison Rhin-Main-Danube permet aux bateaux naviguant sur le réseau ouest européen de rejoindre aisément les pays de l'Est de l'Europe.

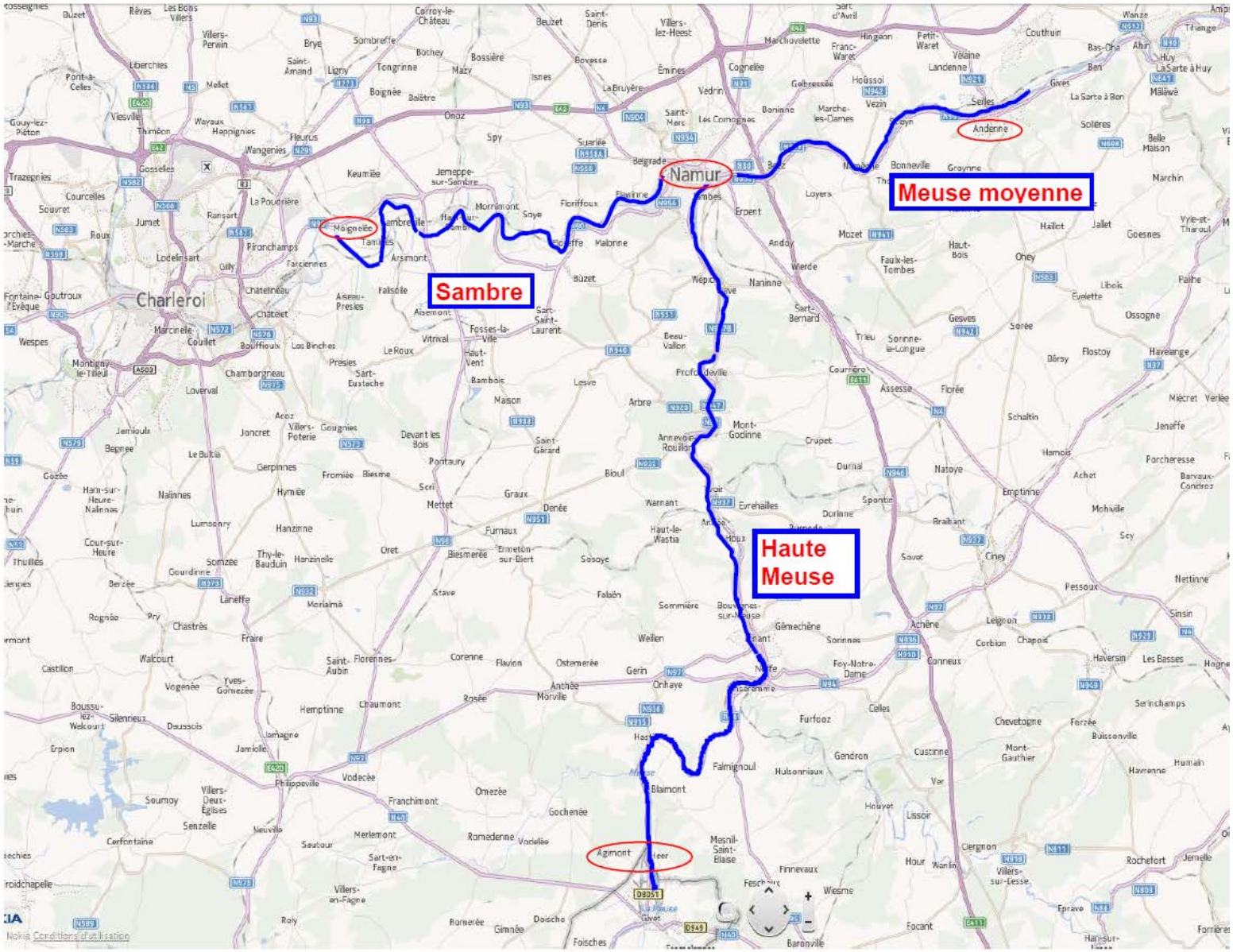
La zone portuaire de Malonne est raccordée directement au réseau S.N.C.B. par une voie de desserte aboutissant à la gare de Flawinne située sur la dorsale wallonne.

Les zones portuaires de Tamines, de Beez, de Malonne et de Seilles sont spécialement équipées en eau potable, en force motrice et en égouts. Les autres zones se trouvent le long de voiries où de tels équipements existent.

Toutes les zones se trouvent à moins de 10 kilomètres d'une autoroute. Elles sont reliées au réseau autoroutier par des routes communales et régionales.

Les croquis des zones portuaires repris à l'annexe 1.

Domaine de gestion du Port Autonome de Namur

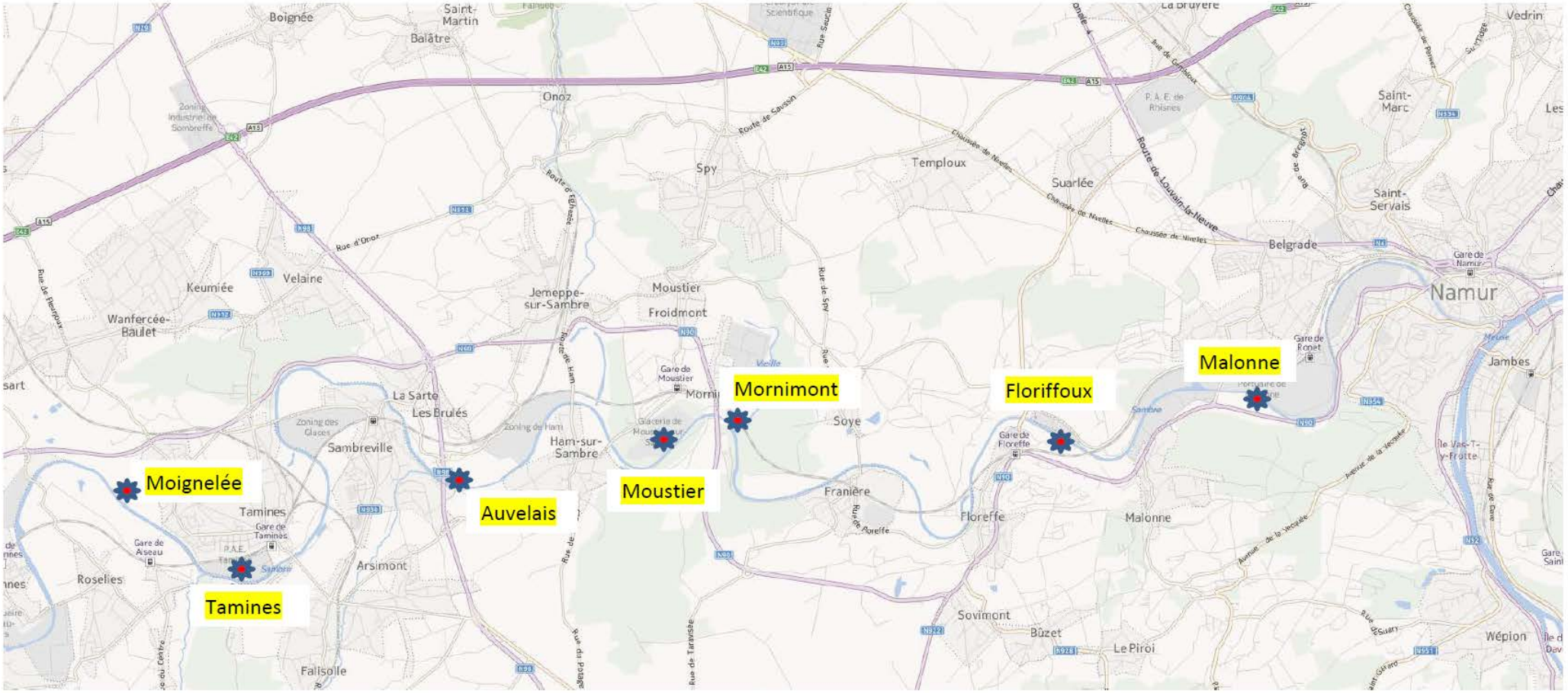


Sur la Sambre :
De Moignelée à Namur

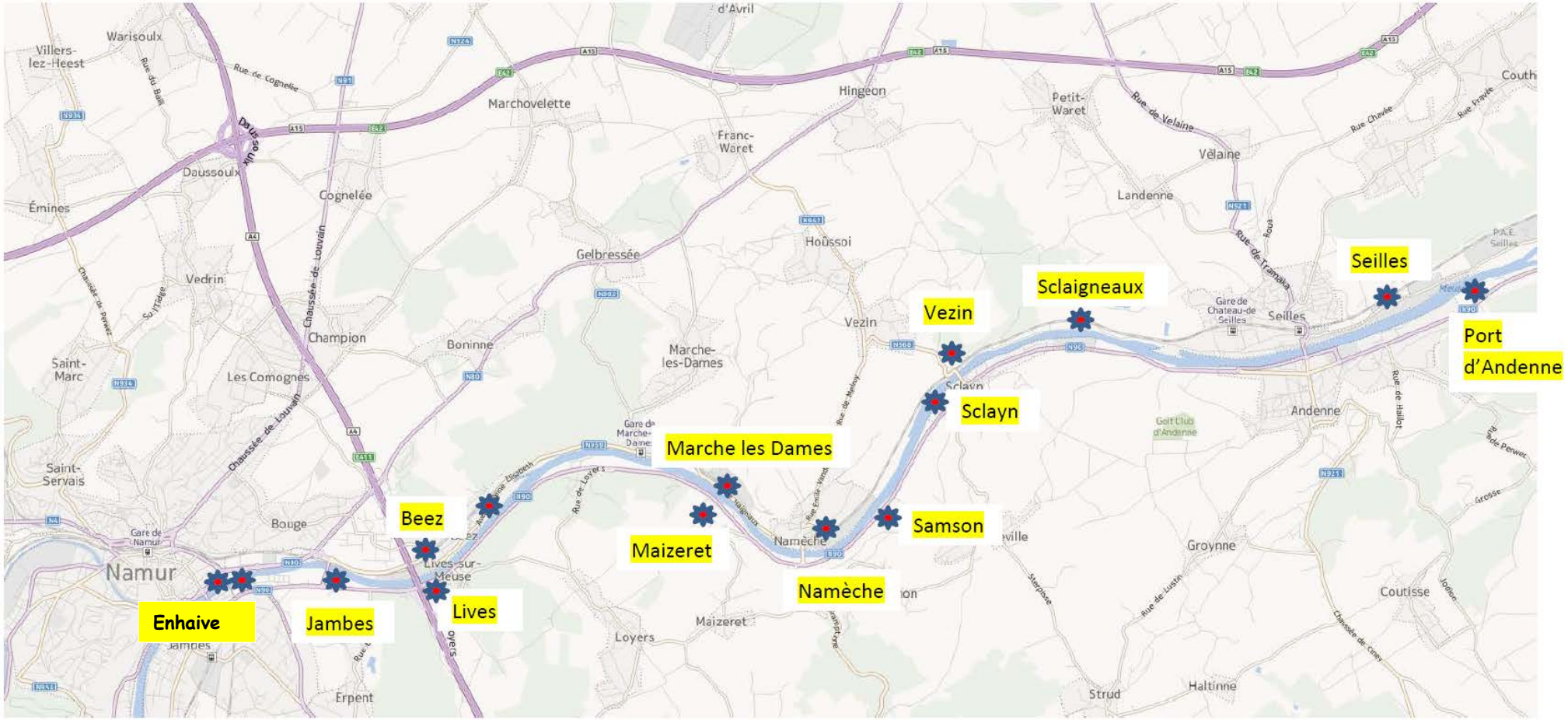
Sur la Meuse moyenne :
De Namur à Andenne

Sur la Haute Meuse
De Namur à Heer Agimont (frontière française)

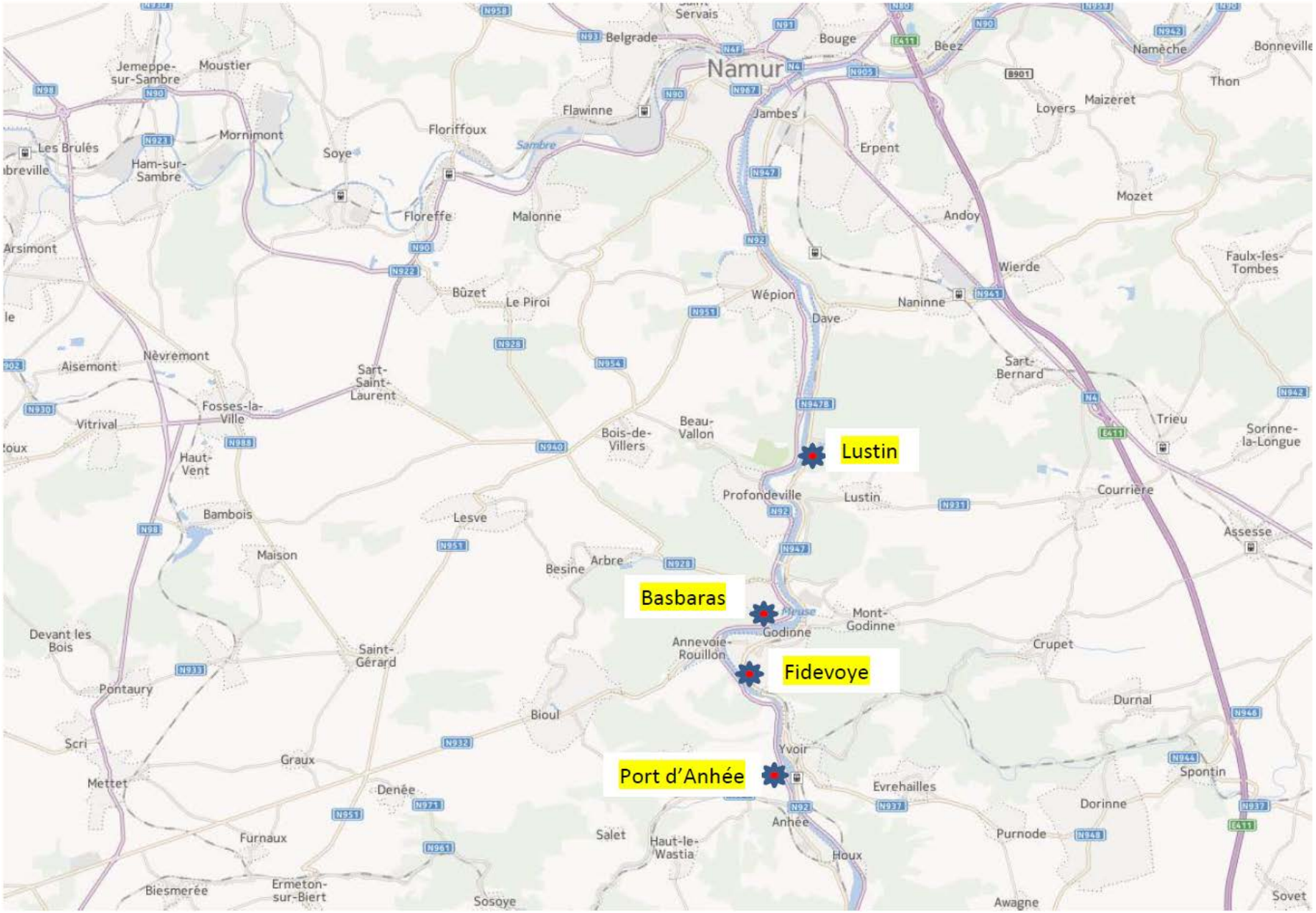
IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES LE LONG DE LA SAMBRE EN AMONT DE NAMUR



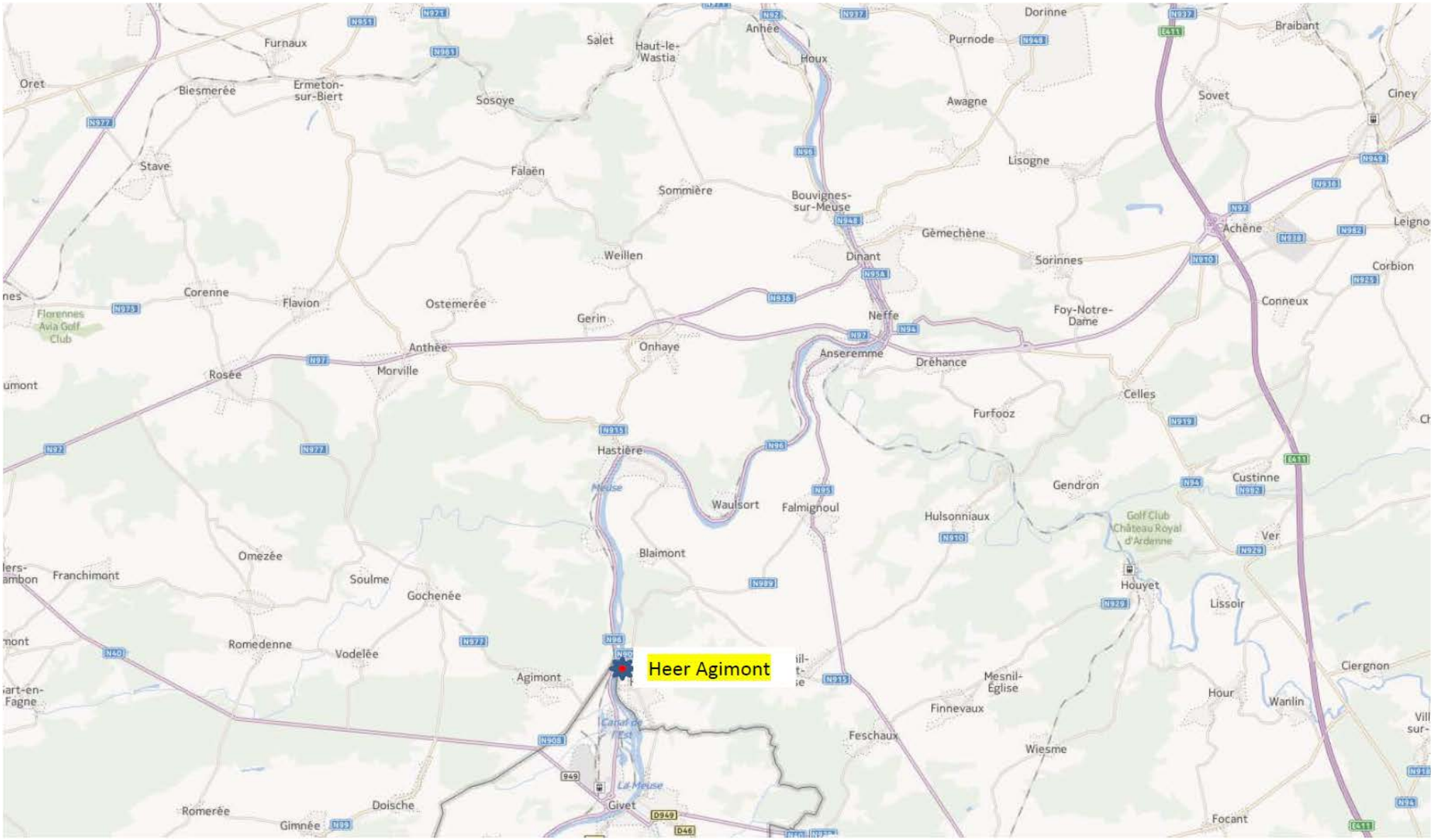
IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES SUR LA MEUSE MOYENNE ENTRE NAMUR ET ANDENNE



IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES SUR LA HAUTE MEUSE ENTRE NAMUR ET ANHEE



IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES SUR LA HAUTE MEUSE ENTRE ANHEE ET LA FRONTIERE FRANCAISE



2.5. Conditions d'installation - tarification

Les conditions d'installation et les montants des redevances et péages sont fixés par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 juillet 1992 publié au Moniteur belge du 29 septembre 1992.

Les montants des redevances et péages dont question ci-après sont liés à l'indice général des prix à la production industrielle.

Il existe trois moyens d'obtenir le droit d'occuper les terrains ou d'utiliser les murs de quai dont la gestion a été confiée au Port autonome de Namur :

1) Le contrat de concession.
2) L'autorisation à titre précaire.
3) L'autorisation d'effectuer des opérations isolées.

2.5.1. LE CONTRAT DE CONCESSION.

Des contrats de concession peuvent être octroyés à des utilisateurs de la voie d'eau ou à des candidats investisseurs industriels aux conditions suivantes :

Montants des redevances de concession (hors T.V.A.):

- zone de quai (située à l'arrière d'un mur de quai sur 30 m de profondeur) : 0,3966 Euros/m2/an.
- zone industrielle valorisée par la présence d'une route (située à l'arrière de la route sur 30 m de profondeur) : 0,3966 Euros/m2/an.
- zone industrielle (située à l'arrière des zones précitées) : 0,1983 Euros/m2/an.

Ces tarifs sont doublés dans les zones situées en agglomération

Des suppléments aux montants de base sont prévus pour les zones situées en agglomération et pour celles spécialement équipées.

En ce qui concerne les surfaces bâties et les terrains concédés pour des implantations à caractère commercial, le Conseil d'Administration détermine le montant des redevances.

Durée des concessions :

La durée des concessions est fixée par le Conseil d'Administration en fonction des investissements que le concessionnaire compte réaliser sur la zone concédée :

	Durée de la concession.
pas d'investissement	5 ans
peu d'investissement	10 ans
investissement important	30 ans
investissement très important	3 x 30 ans

En cas d'accord des parties, les concessions sont renouvelables.

Péages sur tonnage manipulé :

Dans toute l'étendue des zones gérées par le Port autonome de Namur, chaque opération de manutention de matériaux donne lieu au paiement d'un péage par tonne manipulée.

a) Dans les zones portuaires.

L'usage d'un quai implique un trafic fluvial annuel minimum de 150 tonnes/mètre courant de quai comptabilisé à 0,0372 €/t.

Le péage pour trafic fluvial est dégressif pour le tonnage manipulé qui dépasse le minimum annuel imposé, soit :
de 151 à 300 t/mètre courant de quai : 0,0186 €/t,
au-delà de 300 t/mètre courant de quai : 0,0093 €/t.

b) Dans les zones industrielles.

Le péage pour trafic par camions ou wagons est fixé uniformément à 0,0496 €/t.

Dans tous les cas, il est imposé pour l'ensemble de la concession un péage global annuel correspondant à un trafic minimum de 1 t/m2. Si le total des trafics par rapport à la superficie de la concession n'atteint pas la valeur de 1 t/m2, le déficit est compté au tarif forfaitaire de 0,0496 €/t.

2.5.2. L'AUTORISATION A TITRE PRECAIRE.

Des autorisations d'occupation à titre précaire peuvent être accordées pour des durées indéterminées mais généralement courtes. Ces autorisations sont révocables moyennant préavis de deux mois (de l'une ou l'autre des parties).

Les montants des redevances pour des autorisations à titre précaire sont fixés par le Conseil d'Administration.

Les péages sont fixés à :
0,0496 €/t pour le trafic par camions ou par wagons,
0,0372 €/t pour le trafic par voie d'eau.

2.5.3. L'AUTORISATION D'EFFECTUER DES OPERATIONS ISOLEES.

Le Conseil d'Administration peut accorder l'autorisation d'effectuer des opérations isolées de chargement et de déchargement de bateaux dans les ports publics ou dans les zones portuaires non concédées.

Pour les opérations isolées, le péage est uniformément fixé à 0,0744 € la tonne manipulée.

3. Bilans des activités 2012

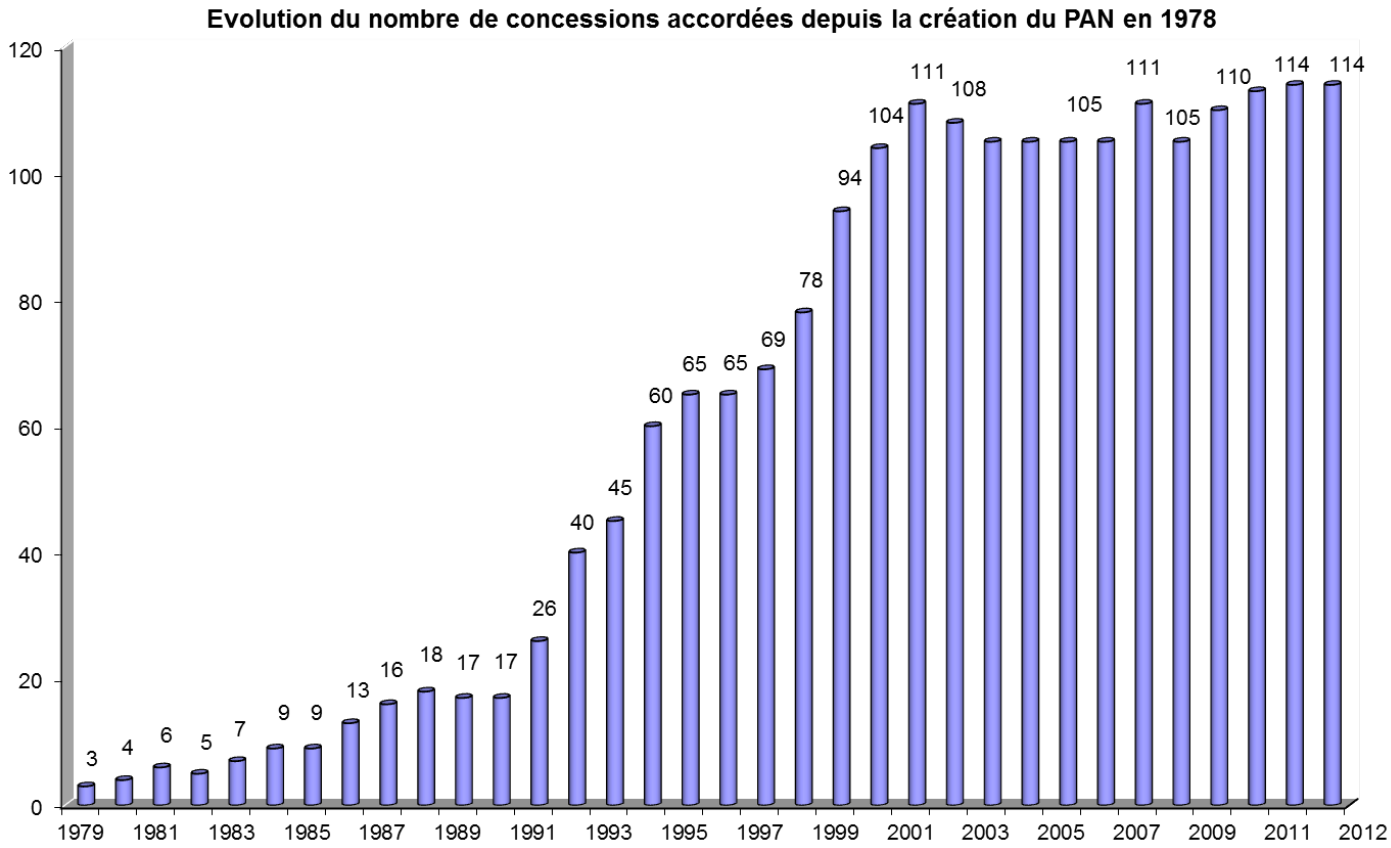
Découlant des missions qui lui ont été assignées, (voir chapitre 2), le Port Autonome de Namur gère, aménage et équipe les zones portuaires situées le long de la voie d'eau pour les mettre à disposition des utilisateurs de la voie d'eau et d'autres candidats investisseurs, selon des conditions tarifaires qui sont décrites au chapitre 2.

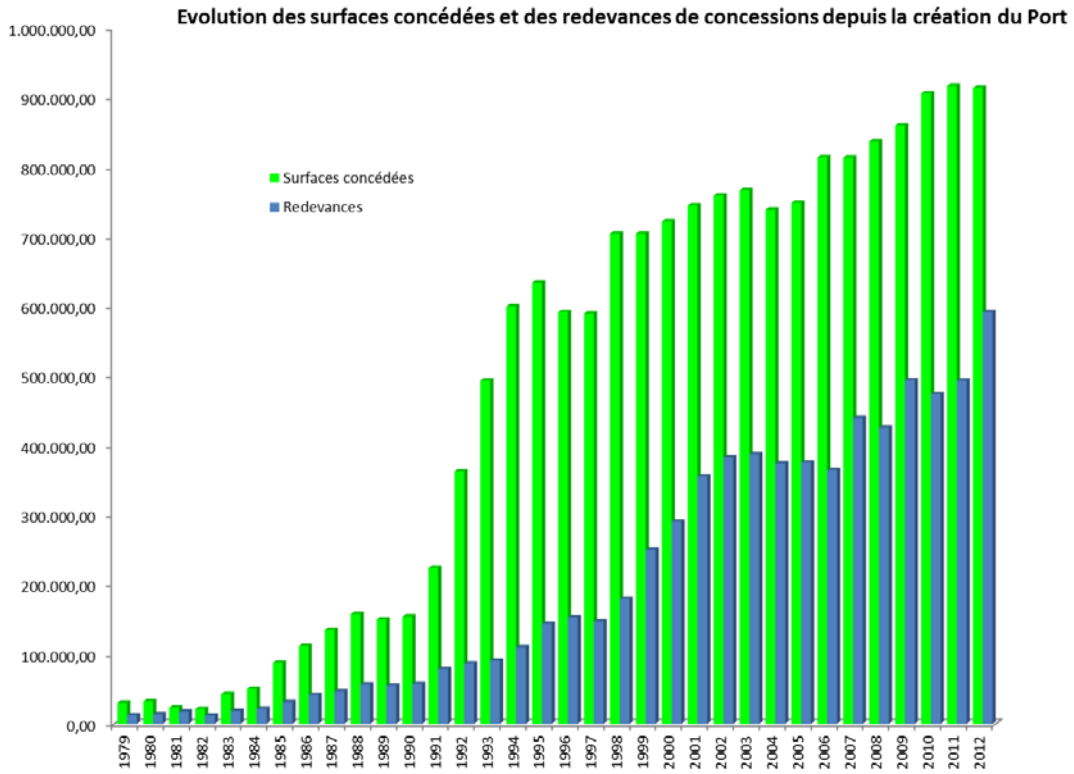
Depuis 2003, le Port Autonome gère également 2 activités liées au tourisme fluvial, à savoir les ports de plaisance de Jambes et d'Amée et le restaurant de la plage d'Amée.

L'activité du Port Autonome comporte ainsi deux volets: l'un, industriel lié au transport de marchandises et aux activités commerciales, l'autre, touristique, lié au développement de la plaisance.

3.1. ACTIVITES INDUSTRIELLES

Ces activités se déroulent sur l'ensemble des ports et des zones portuaires situés le long de la Meuse et de la Sambre en Province de Namur. Leur implantation est décrite de manière précise au chapitre 2.





Le graphique ci-contre montre l'évolution des surfaces mises en concession (bâtonnets bleus) et des redevances de concessions (bâtonnets verts) depuis la création du Port Autonome de Namur.

Les deux graphiques montrent une tendance globale en progression régulière depuis la création du PAN en 1978, tant en superficies concédées qu'en redevances de concession.

3.1.1. Occupation des zones portuaires

Les zones portuaires et les ports, du fait de leur superficie, se prêtent à l'octroi de concession de longue durée. Elles sont presque exclusivement situées en zone industrielle au plan de secteur.

- 98,57 ha peuvent être concédés actuellement sous forme de contrats de concession de longue durée
- 2,80 ha sont encore à aménager ; ils concernent la plate-forme multimodale d'Auvelais (2,80 ha) pour laquelle les travaux seront terminés au cours du 1er trimestre 2013
- Actuellement, 91,37 ha sont concédés et 7,20 ha sont disponibles.

Le tableau en page suivante fournit une vue d'ensemble de l'occupation des zones portuaires au 31 décembre 2012

Occupation des zones portuaires – situation au 31 décembre 2012

Zones portuaires	Surfaces totales	Surfaces à aménager	Surfaces concédables		Surfaces concédées	Surfaces disponibles	
			Au 31/12/12	après aménagements		Au 31/12/12	après aménagements
Zone portuaire de Tamines	136.477,00	0,00	104.654,00	104.654,00	103.284,00	1.370,00	1.370,00
Zone portuaire d'Auvelais	40.495,00	28.000,00	7.704,00	35.704,00	7.604,00	100,00	28.100,00
Zone portuaire d'Auvelais / St Gobain	770,00	0,00	770,00	770,00	770,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Mornimont	21.502,00	0,00	11.115,00	11.115,00	1.025,00	10.090,00	10.090,00
Port de Moustier	8.090,00	0,00	1.598,00	1.598,00	1.598,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Floriffoux	82.390,00	0,00	77.164,00	77.164,00	77.164,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Malonne	187.450,00	0,00	145.077,00	145.077,00	145.077,00	0,00	0,00
Zoning de Malonne	2.620,00	0,00	1.820,00	1.820,00	1.820,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Heer Agimont	4.592,00	0,00	4.592,00	4.592,00	4.592,00	0,00	0,00
Port d'Anhée	5.166,00	0,00	5.166,00	5.166,00	5.166,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Lustin	4.577,00	0,00	4.577,00	4.577,00	4.577,00	0,00	0,00
Port d'Yvoir	7.175,00	0,00	7.175,00	0,00	0,00	7.175,00	0,00
Zone portuaire de Basbaras	8.384,00	0,00	7.950,00	7.950,00	7.950,00	0,00	0,00
Zone portuaire d'Enhaive	10.285,00	0,00	8.950,24	8.950,24	8.950,24	0,00	0,00
Zone portuaire de Jambes	15.806,00	0,00	15.806,00	15.806,00	15.806,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Beez	58.853,40	0,00	49.661,40	49.661,40	49.661,40	0,00	0,00
Port de Lives	5.411,00	0,00	3.811,00	3.811,00	3.811,00	0,00	0,00
Port de Maizeret	4.261,00	0,00	4.246,00	4.246,00	4.246,00	0,00	0,00
Port de Marche-les-Dames	16.029,00	0,00	15.819,20	15.819,20	15.819,20	0,00	0,00
Zone portuaire de Namèche	9.203,55	0,00	9.203,55	9.203,55	9.203,55	0,00	0,00
Port de Samson	10.045,00	0,00	10.045,00	10.045,00	10.045,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Sclayn	36.329,00	0,00	31.738,50	31.738,50	13.308,00	18.430,50	18.430,50
Port de Vezin	41.524,00	0,00	14.628,00	14.628,00	12.378,00	2.250,00	2.250,00
Zone portuaire de Sclaigneaux	71.484,00	0,00	61.520,00	61.520,00	60.029,00	1.491,00	1.491,00
Zone portuaire de Seilles	474.746,00	0,00	376.800,12	376.800,12	345.731,59	31.068,53	31.068,53
Port d'Andenne	20.567,00	0,00	4.116,00	4.116,00	4.116,00	0,00	0,00
Totaux :	**1.284.231,95**	**28.000,00**	**985.707,01**	**1.006.532,01**	**913.731,98**	**71.975,03**	**92.800,03**

3.1.2. Recettes de concessions

Le tableau 6 ci-dessous donne les recettes de concessions par zones portuaires et pour chaque concessionnaire.

En annexe 2, figure le tableau de tous les terrains mis en concession

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Tamines	A.M.S. Déménagement	1.712,56	0,00	251,84	1.964,40
	Automat 2000 S.A.	403,70	0,00	50,48	454,18
	B.B.G.A	1.878,54	0,00	267,92	2.146,46
	BdD Montage	3.062,10	0,00	478,35	3.540,45
	BEP Expansion économique	3.988,82	0,00	957,30	4.946,12
	Brigode Financial SPRL	1.945,48	0,00	201,96	2.147,44
	CALABRESE Tino	1.572,26	0,00	304,72	1.876,98
	Cinergec S.A.	1.300,90	0,00	224,30	1.525,20
	Commune de Sambreville	2.121,22	0,00	391,26	2.512,48
	Debilde Bricolage S.A.	353,50	0,00	44,18	397,68
	Debroux	2.067,32	0,00	400,14	2.467,46
	DEWITTE (Mr)	763,44	0,00	123,64	887,08
	Electros & Cuisines DEFITEC sprl	208,74	0,00	26,10	234,84
	IDEG	4,78	0	1,2	5,98
	I.G.E.T.C. SPRL	2.384,98	0,00	416,88	2.801,86
	Mestdagh S.A.	5.555,78	0,00	994,06	6.549,84
	MG Pose	2.203,98	0,00	360,00	2.563,98
	New Laboratoires Réunis	625,98	0,00	75,12	701,10
	Nikolic	768,52	0,00	121,54	890,06
	Pascal Cornille	758,66	0,00	122,44	881,10
	Pneus Z SPRL	1.832,20	0,00	287,74	2.119,94
	RM Immobilière	2.085,96	0,00	420,56	2.506,52

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Tamines (suite)	Proneservim	4.738,90	0,00	0,00	4.738,90
	Toufane	2.416,20	0,00	402,40	2.818,60
Total Tamines		**44.754,52**	**0,00**	**6.924,13**	**51.678,65**
Auvelais	Carmeuse	688,98	2.152,91	0,00	2.841,89
	IDEG	7,48	0	1,86	9,34
	Paysages et Patrimoine asbl	377,00	0,00	0,00	377,00
	Sobémo S.A.	2.733,26	1.448,88	631,29	4.813,43
Total Auvelais		**3.806,72**	**3.601,79**	**633,15**	**8.041,66**
Auvelais / St Gobain	St Gobain	460,52	857,51	0,00	1.318,03
Total Auvelais / St Gobain		**460,52**	**857,51**	**0,00**	**1.318,03**
Mornimont	Sandréa	612,62	646,53	0,00	1.259,15
Total Mornimont		**612,62**	**646,53**	**0,00**	**1.259,15**
Moustier	AGC Flat Glass Europe SA	955,78	6.896,15	0,00	7.851,93
Total Moustier		**955,78**	**6.896,15**	**0,00**	**7.851,93**
Floriffoux	B.P.M.N.	717,68	617,85	1.012,82	2.348,35
	Hublet SPRL	22.917,32	0,00	791,80	23.709,12
	Les Silos de Floreffe s.c.r.l.	1.456,72	3.608,73	0,00	5.065,45
Total Floriffoux		**25.091,72**	**4.226,58**	**1.804,62**	**31.122,92**
Malonne	Ateliers Classic Boats	10.874,24	0,00	863,38	11.737,62
	BEP Environnement	3.560,77	4.753,82	318,80	8.633,39
	Degreef	1.195,56	0,00	197,30	1.392,86

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Malonne (suite)	Denimat SPRL	2.571,90	0,00	499,44	3.071,34
	Hydrocar S.A.	4.994,82	0,00	1.249,34	6.244,16
	TEC.	13.186,16	0,00	3.247,92	16.434,08
	Véolia	6.258,70	0,00	1.564,68	7.823,38
	Wilmet S.A.	9.501,86	0,00	1.382,68	10.884,54
Total Malonne		**52.144,01**	**4.753,82**	**9.323,54**	**66.221,37**
Zoning de Malonne	Gillain	14.943,88	0,00	136,12	15.080,00
Total zoning de Malonne		**14.943,88**	**0,00**	**136,12**	**15080,00**
Heer Agimont	Dolomies de Merlemont	2.746,36	1.624,90	0,00	4.371,26
Total zone portuaire Heer Agimont		**2.746,36**	**1.624,90**	**0,00**	**4.371,26**
Anhée	Carrières de Haut-le-Wastia	2.688,84	2.643,23	0,00	5.332,07
Total Anhée		**2.688,84**	**2.643,23**	**0,00**	**5.332,07**
Lustin	Sagrex S.A.	2.187,14	3.151,94	0,00	5.339,08
Total Lustin		**2.187,14**	**3.151,94**	**0,00**	**5.339,08**
Basbaras	Basbaras Distribution S.A.	4.712,56	396,34	802,35	5.911,25
Total Basbaras		**4.712,56**	**396,34**	**802,35**	**5.911,25**
Enhaive	Forem	28.104,44	0,00	0,00	28.104,44
	Thomas et Piron	493,06	0,00	0,00	493,06
	Ville de Namur	5.574,40	0,00	182,50	5.756,90
	Westia	20.708,52	0,00	0,00	20.708,52
Total Enhaive		**54.880,42**	**0,00**	**182,50**	**55.062,92**

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Jambes	Inducom S.A.	10.769,70	0,00	904,58	11.674,28
	Interbéton S.A.	538,24	7.228,74	0,00	7.766,98
Total Jambes		**11.307,94**	**7.228,74**	**904,58**	**19.441,26**
Beez	De Graeve S.A.	5.353,28	0,00	1.332,08	6.685,36
	Sogespi	655,24	0,00	163,82	819,06
	IDEG	260,58	0,00	64,78	325,36
	Meuse & Sambre S.A.	3.922,42	0,00	470,72	4.393,14
	Sagrex S.A.	10.033,74	11.688,80	0,00	21.722,54
	Ville de Namur	3.050,18	0,00	471,22	3.521,40
Total Beez		**23.275,44**	**11.688,80**	**2.502,62**	**37.466,86**
Lives	Sagrex S.A.	2.198,08	0,00	1.844,90	4.042,98
Total Lives		**2.198,08**	**0,00**	**1.844,90**	**4.042,98**
Maizeret	Carrières de Leffe S.A.	2.539,60	5.350,89	0,00	7.890,49
Total Maizeret		**2.539,60**	**5.350,89**	**0,00**	**7.890,49**
Marche-le-Dames	Dolomies de Marche-les-Dames	8.789,18	41.212,96	0,00	50.002,14
Total Marche les Dames		**8.789,18**	**41.212,96**	**0,00**	**50.002,14**
Namèche	BAV sprl	252,72	0,00	0,00	252,72
	Panistar S.A.	11.223,78	0,00	656,80	11.880,58
Total Namèche		**11.476,50**	**0,00**	**656,80**	**12.133,30**
Samson	Carmeuse S.A.	5.200,34	123,19	0,00	5.323,53
Total Samson		**5.200,34**	**123,19**	**0,00**	**5.323,53**

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Sclayn	Andenne Pro services	4.547,76	0,00	792,32	5.340,08
	Dolomies de Marche-les-Dames	4.583,28	5.693,06	0,00	10.276,34
	BELGICA PROPERTIES S.A.	2.418,48	21,60	816,22	3.256,30
Total Sclayn		**11.549,52**	**5.714,66**	**1.608,54**	**18.872,72**
Vezin	Dolomies de Marche-les-Dames	4.113,24	0,00	0,00	4.113,24
	PH Bois	2.691,32	0,00	0,00	2.691,32
Total Vezin		**6.804,56**	**0,00**	**0,00**	**6.804,56**
Sclaigneaux	A. L. G. S.A.	112,44	0,00	14,06	126,50
	Carmeuse S.A.	5.514,66	0,00	2.845,94	8.360,60
	GERDAY TRAVAUX s.a.	2.791,42	0,00	697,88	3.489,30
	HBB	849,86	0,00	145,26	995,12
	Pêche	2.339,94	0,00	0,00	2.339,94
	S.W.D.E.	392,66	0,00	98,18	490,84
	Ville d'Andenne	48.692,50	0,00	950,98	49.643,48
Total Sclaigneaux		**60.693,48**	**0,00**	**4.752,30**	**65.445,78**
Seilles	A.I.E.G.	2.806,16	0,00	932,56	3.738,72
	A. L. G.	197,38	0,00	24,68	222,06
	Ateliers Robert S.A.	6.582,38	0,00	820,54	7.402,92
	Branders	1.165,34	0,00	0,00	1.165,34
	Carma SPRL	1.387,10	0,00	256,08	1.643,18
	Carvajal Denis	3.302,52	0,00	0,00	3.302,52
	Chaudronneries & Tuyauteries indust	1.671,10	0,00	342,80	2.013,90
	Chéricoux S.A.	2.032,04	0,00	426,96	2.459,00
	COLLIGNON Willy	897,16	0,00	224,30	1.121,46
	Cuisitec	498,20	0,00	124,60	622,80

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Seilles (suite)	Deltalak	849,56	0,00	283,32	1.132,88
	Devos	959,60	0,00	240,02	1.199,62
	D.L.M. & Partners S.A.	716,54	0,00	133,60	850,14
	DRIVIT	1.444,96	0,00	361,42	1.806,38
	Dumoulin S.A.	490,46	2.463,06	0,00	2.953,52
	Fonderies Lecomte	3.447,88	0,00	841,46	4.289,34
	Fournipac	2.810,34	0,00	421,34	3.231,68
	Gecibat	9.709,46	0,00	165,44	9.874,90
	IDPAK SA	9.118,88	0,00	242,78	9.361,66
	Les Artisans de la pierre	7.128,34	0,00	0,00	7.128,34
	LOUIS Carrosserie	299,06	0,00	37,38	336,44
	Métal Protection	23.885,40	0,00	856,56	24.741,96
	Meuse & Sambre S.A.	48.059,64	0,00	2.539,00	50.598,64
	Moniquet	1.675,76	0,00	298,36	1.974,12
	Mossoux SPRL	2.941,30	0,00	548,10	3.489,40
	MS3	14.965,04	0,00	2.985,68	17.950,72
	N.M.M.	9.086,77	0,00	405,79	9.492,56
	Norland	24.855,18	5.254,11	1.191,56	31.300,85
	Père Olive	20.549,58	0,00	4.388,48	24.938,06
	PIROTTE V.	261,36	0,00	65,36	326,72
	Prison d'Andenne	242,24	0,00	49,34	291,58
	S.C.A.M	980,90	7.075,58	0,00	8.056,48
	T.W.T. S.A.	6.777,08	0,00	0,00	6.777,08
	Techno Métal Industie SPRL	3.491,16	0,00	580,66	4.071,82
	Tech Sign	8.796,80	0,00	180,56	8.977,36
	Transport Abraham	11.461,38	0,00	2.112,18	13.573,56
Total Seilles		**235.544,05**	**14.792,75**	**22.080,91**	**272.417,71**

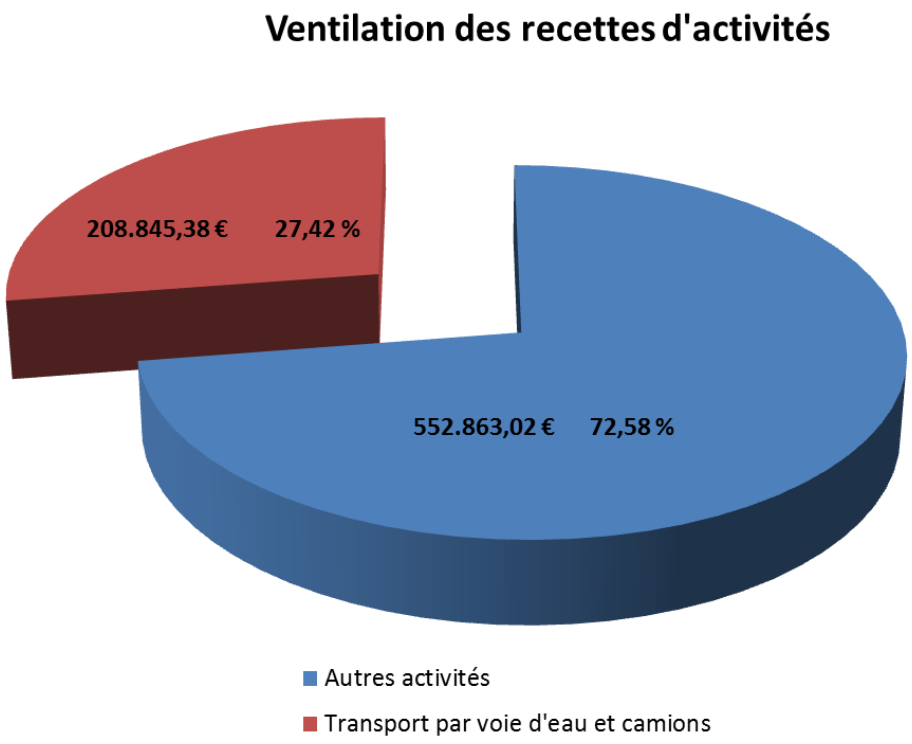
Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Andenne	Andenne Mat	2.334,26	744,09	198,43	3.276,78
Total Andenne		**2.334,26**	**744,09**	**198,43**	**3.276,78**

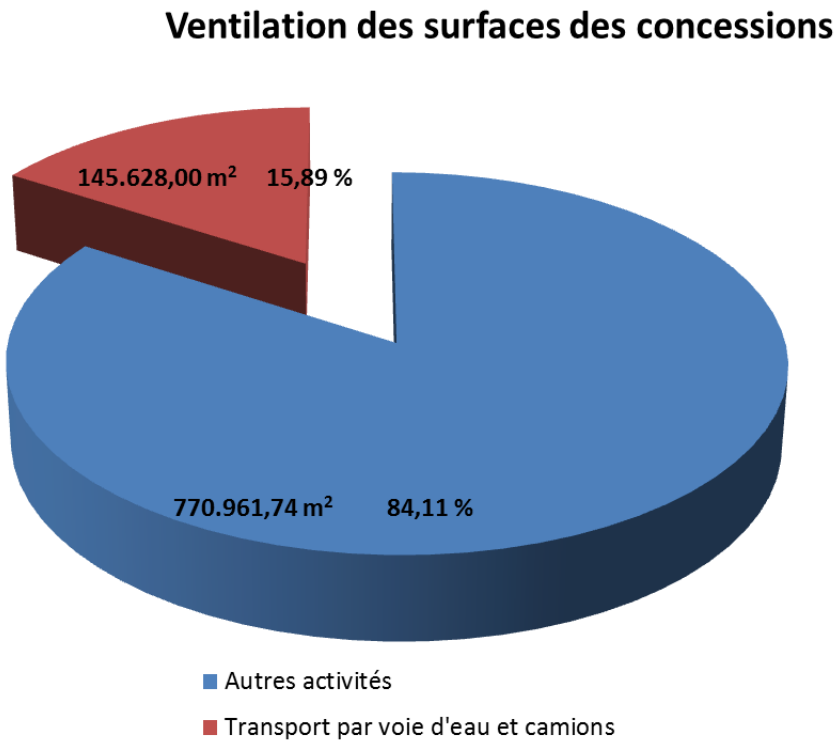
Totaux pour l'ensemble des zones portuaires :		**591.698,04**	**115.654,87**	**54.355,49**	**761.708,40**

3.1.3. Ventilation des concessions par type d'activités

Le tableau ci-dessous reprend les concessionnaires qui opèrent des transbordements de marchandises par la voie d'eau ou par camions dans les zones portuaires.

Concessionnaires	Surface des concessions (m2)	Redevance de concession (HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (HTVA)	Total des recettes (HTVA)
Dolomies de Marche-les-Dames	23.950,00	17.485,70	46.906,02	0,00	64.391,72 €
Sagrex S.A.	19.537,00	14.418,96	14.840,74	1.844,90	31.104,60 €
AGC Flat Glass Europe SA	1.598,00	955,78	6.896,15	0,00	7.851,93 €
Carrières de Leffe S.A.	4.246,00	2.539,60	5.350,89	0,00	7.890,49 €
Carrières de Haut-le-Wastia	5.166,00	2.688,84	2.643,23	0,00	5.332,07 €
Les Silos de Floreffe	4.151,00	1.456,72	3.608,73	0,00	5.065,45 €
Dumoulin S.A.	820,00	490,46	2.463,06	0,00	2.953,52 €
Dolomies de Merlemont	4.592,00	2.746,36	1.624,90	0,00	4.371,26 €
S.C.A.M	1.640,00	980,90	7.075,58	0,00	8.056,48 €
Interbéton S.A.	908,00	538,24	7.228,74	0,00	7.766,98 €
St Gobain	770,00	460,52	857,51	0,00	1.318,03 €
BEP Environnement	1.123,00	3.560,77	4.753,82	318,80	-5.949,28 €
Carmeuse	10.045,00	11.403,98	2.276,10	2.845,94	16.526,02 €
Norland	41.539,00	24.855,18	5.254,11	1.191,56	31.300,85 €
Sobémo S.A.	6.427,00	2.733,26	1.448,88	631,29	4.813,43 €
Belgica Properties	4.825,00	2.418,48	21,60	816,22	3.256,30 €
B.P.M.N.	1.200,00	717,68	617,85	1.012,82	2.348,35 €
Andenne Mat	4.116,00	2.334,26	744,09	198,43	3.276,78 €
Sandréa	1.025,00	612,62	646,53	0,00	1.259,15 €
Basbaras Distribution S.A.	7.950,00	4.712,56	396,34	802,35	5.911,25 €
Totaux :	**145.628,00**	**98.110,87 €**	**115.654,87 €**	**9.662,31 €**	**208.845,38 €**





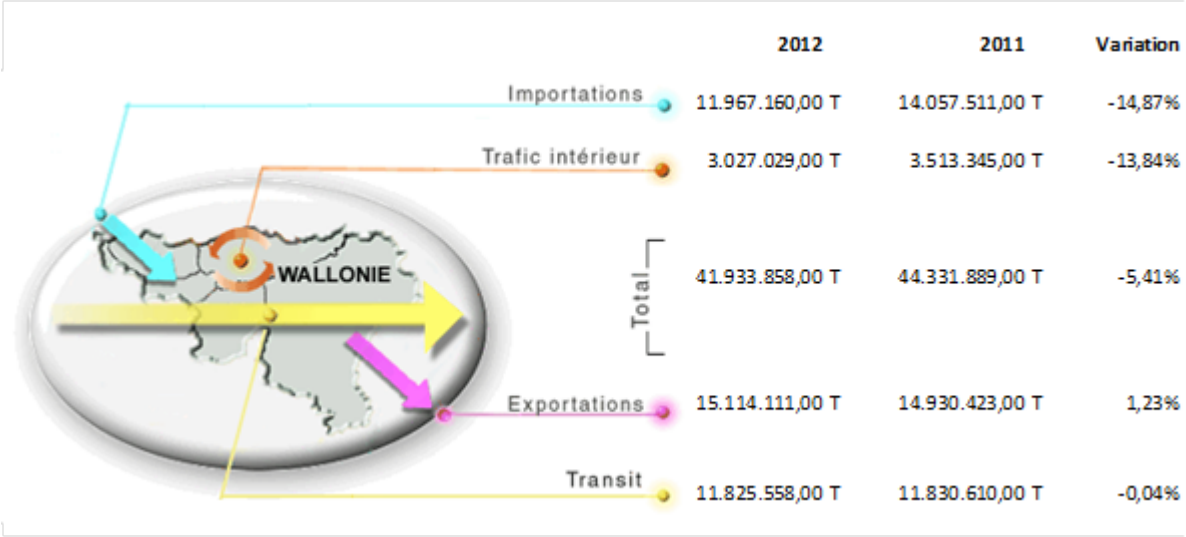
Comme le montrent les graphiques ci-dessus, l'activité transport représente 27,42 % en termes de recettes générées et 15,89 % des superficies de concessions accordées.

La part modeste du transport dans les concessions accordées et dans les recettes générées devrait évoluer prochainement avec les nouveaux projets en voie d'opérationnalité (voir chapitre 1 –les défis du Port).

3.1.4. Statistiques de transport de marchandises

3.1.4.1. Au niveau de la Région wallonne (source : statistiques du SPW – DGO 2)

Le graphique ci-dessous synthétise l'ensemble des tonnages pour l'ensemble des voies navigable wallonnes

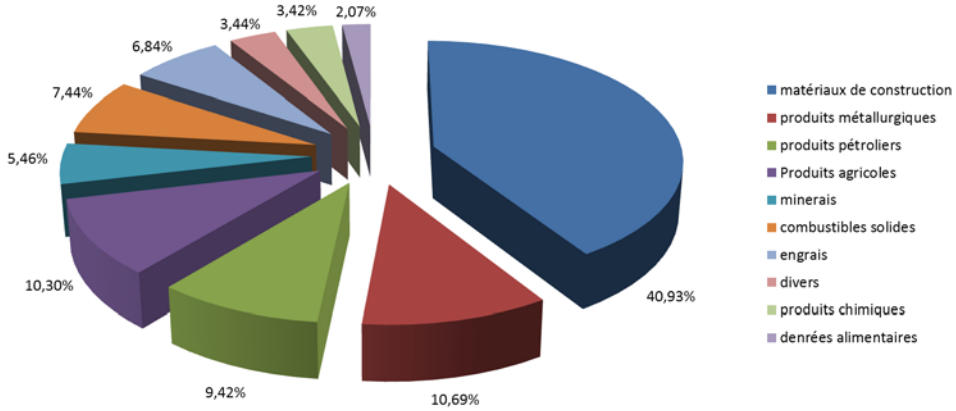


	2012	2011	Variation
Importations	11.967.160,00 T	14.057.511,00 T	-14,87%
Trafic intérieur	3.027.029,00 T	3.513.345,00 T	-13,84%
Total	41.933.858,00 T	44.331.889,00 T	-5,41%
Exportations	15.114.111,00 T	14.930.423,00 T	1,23%
Transit	11.825.558,00 T	11.830.610,00 T	-0,04%

On peut observer une diminution de 5,41 % de l'ensemble des trafics par rapport à l'année précédente, avec une forte diminution du trafic intérieur (-13,84 %) et des importations (-14,87 %) et une légère augmentation des exportations (+1,23 %). Le trafic de transit est relativement stable (- 0,04 %).

La ventilation des marchandises transportées figure dans le graphique ci-contre.

On peut constater que les matériaux de construction constituent la part la plus importante (40,93%), suivi dans une proportion beaucoup moindre par les produits métallurgiques (10,69%), les produits agricoles (10,30%), les produits pétroliers (9,42 %), les combustibles solides (7,44%), les engrais (6,84%), les minerais (5,46 %), les produits chimiques (3,42%) et les denrées alimentaires (2,07%)



3.1.4.2. Au niveau de la Province de Namur (source : statistiques du SPW – DGO 2)

A. TONNAGES CHARGES : 4.909.696 Tonnes

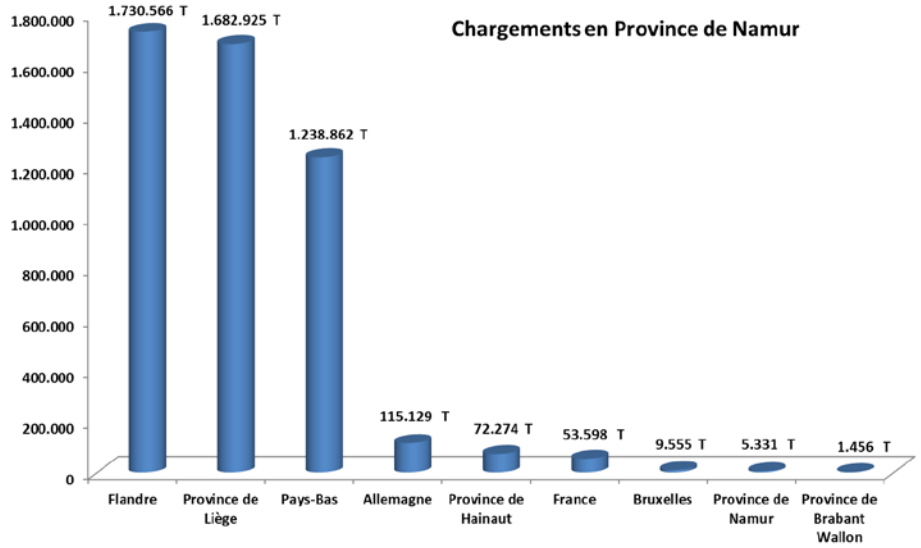
Il s'agit des tonnages chargés tant sur les ports privés que publics. Ces tonnages sont en diminution de 7,12 % par rapport à l'année précédente.

La ventilation de ces tonnages selon la destination des marchandises est donnée dans le graphique ci-contre.

Ce graphique fait clairement apparaître 3 destinations principales pour les marchandises chargées en Province de Namur : la Flandre (35,25 %), suivie de la Province de Liège (34,28%) et les Pays-Bas (25,23 %).

La future liaison à grand gabarit Seine – Nord Europe permettra à la fin de cette décennie de développer les trafics vers la France et en particulier vers le bassin parisien.

Les tonnages chargés dans les zones portuaires gérées par le Port Autonome de Namur représentent 4.105.770 Tonnes (voir ci-après), soit 83,63% de l'ensemble des tonnages chargés en Province de Namur.

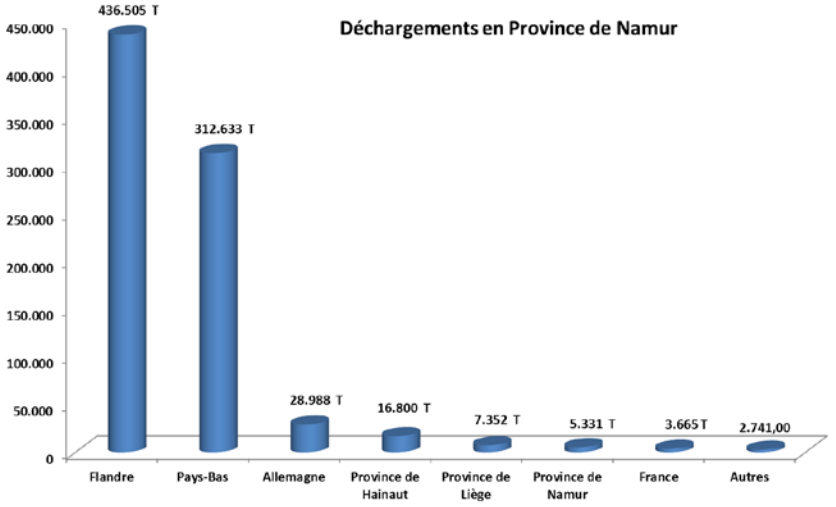


B. TONNAGES DECHARGES : 814.015 Tonnes

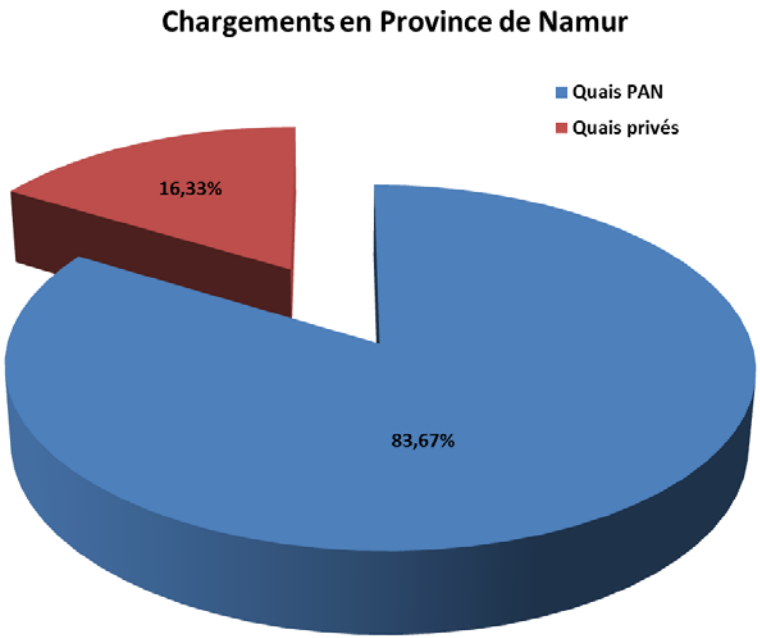
Il s'agit des tonnages chargés tant sur les ports privés que publics. Ces tonnages sont en diminution de 9,28 % par rapport à l'année précédente.
La ventilation de ces tonnages selon la provenance des marchandises est donnée dans le graphique ci-contre.

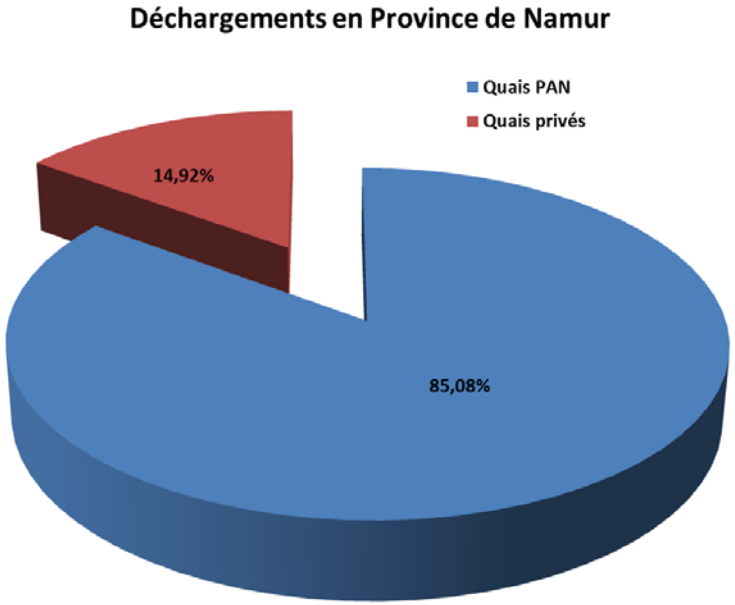
Ce graphique fait clairement apparaître 2 origines principales pour les marchandises déchargées en Province de Namur : majoritairement la Flandre (53,62 %), suivie des Pays-Bas (38,41 %).

Les tonnages déchargés dans les zones portuaires gérées par le Port Autonome de Namur représentent 808.606 Tonnes (voir ci-après), soit 85,08 % de l'ensemble des tonnages déchargés en Province de Namur.



Les 2 graphiques ci-dessous illustrent la part prépondérante du Port Autonome de Namur dans le transport fluvial en Province de Namur





3.1.4.3. Au niveau du Port Autonome de Namur

Les 2 tableaux ci-contre fournissent la nature et le tonnage des marchandises transportées respectivement par bateaux et par camions, en distinguant la part des volumes chargés et déchargés dans les zones portuaires.

Le tonnage total transporté (bateaux + camions) représente **4.968.972 T**
Dont :

- exportation : **4.108.180 T**
- importation : **860.792 T**

Les exportations représentent **82,68 %** du total du volume transporté.

En ce qui concerne les tonnages par bateaux, les volumes manipulés dans les zones portuaires représentent :

- en exportation : 85,57 % des tonnages manipulés
- en importation : 14,43 % des tonnages manipulés

Nature des marchandises transportées

- **les exportations** sont constituées majoritairement de produits de carrières (95.43 %), et dans une très faible proportion, de produits agricoles (3,18 %), et de déchets ménagers (1,39%).

- **les importations** sont constituées par ordre d'importance de sable de verrerie (46,10 %), et dans une moindre mesure, de produits agricoles (26,10 %), matériaux de construction (18,41 %), de fuel (6,69 %), de produits de carrière (2,69 %)

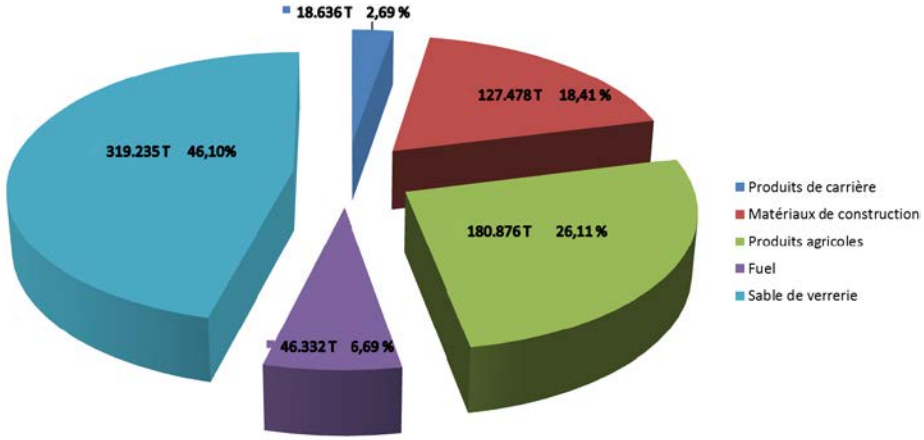
Ces données sont représentées dans les graphiques en page suivante

Tableau 1 : transport par voie d'eau

Chargeur	Marchandises	Tonnages bateaux (T)			Montants
		Chargement	Déchargement	Total	facturés
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Produits de carrière	2.382.374,00 T	0,00 T	2.382.374,00 T	37.227,05 €
SAGREX	Produits de carrière	1.075.594,00 T	0,00 T	1.075.594,00 T	18.268,31 €
AGC Flat Glass Europe SA	Fuel	0,00 T	46.332,00 T	46.332,00 T	852,40 €
AGC Flat Glass Europe SA	dolomie	0,00 T	10.907,00 T	10.907,00 T	200,66 €
AGC Flat Glass Europe SA	Sable	0,00 T	269.866,00 T	269.866,00 T	4.964,87 €
CARRIERES DE LEFFE S.A.	Produits de carrière	245.125,00 T	0,00 T	245.125,00 T	5.125,03 €
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	Produits agricoles	95.910,00 T	0,00 T	95.910,00 T	2.018,14 €
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Produits de carrière	97.478,00 T	0,00 T	97.478,00 T	2.503,03 €
DOLOMIES DE MERLEMONT S.A.	Produits de carrière	88.862,00 T	7.729,00 T	96.591,00 T	4.424,09 €
DUMOULIN S.A	Produits agricoles	27.752,00 T	75.129,00 T	102.881,00 T	2.284,32 €
SANDREA sprl	Matériaux de construction	0,00 T	9.603,00 T	9.603,00 T	538,71 €
S.C.A.M. S.C.	Produits agricoles	922,00 T	45.357,00 T	46.279,00 T	1.928,07 €
ANDENNE-MAT s.a.	Matériaux de construction	0,00 T	13.264,00 T	13.264,00 T	744,09 €
INTERBETON S.A.	Matériaux de construction	0,00 T	56.988,00 T	56.988,00 T	1.687,48 €
ALIA 2	Produits agricoles	6.148,00 T	53.129,00 T	59.277,00 T	1.168,04 €
BEP Environnement	Déchets ménagers	56.945,18 T	0,00 T	56.945,18 T	2.374,11 €
CARMEUSE S.A.	Produits de carrière	31.070,00 T	0,00 T	31.070,00 T	1.742,95 €
B.P.M.N.	Matériaux de construction	0,00 T	8.839,00 T	8.839,00 T	495,86 €
SAINT-GOBAIN GLASS BENELUX SA	Sable	0,00 T	49.369,00 T	49.369,00 T	1.617,98 €
BASBARAS Distribution	Matériaux de construction	0,00 T	2.655,00 T	2.655,00 T	21,60 €
BELGICA Porperties	Matériaux de construction	0,00 T	385,00 T	385,00 T	150,85 €
NORLAND S.A.	Tourbe	0,00 T	7.261,00 T	7.261,00 T	407,32 €
SOBEMO S.A.	Matériaux de construction	0,00 T	35.744,00 T	35.744,00 T	1.361,11 €
		4.108.180,18 T	**692.557,00 T**	**4.800.737,18 T**	**92.106,07 €**

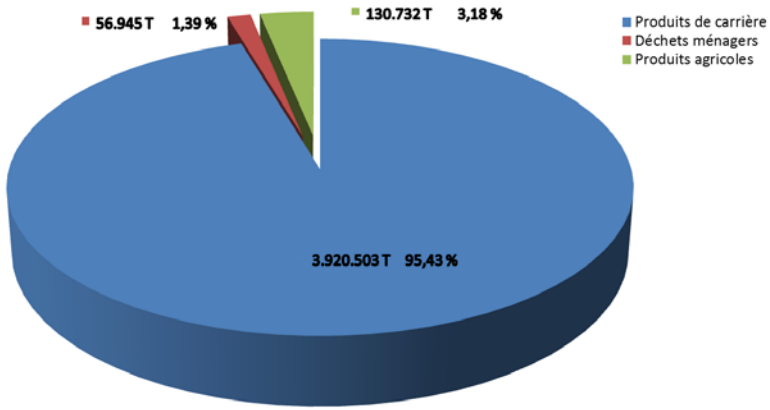
Tableau 2 : transport par camion

Chargeur	Marchandises	Tonnages bateaux (T)			Montants
		Chargement	Déchargement	Total	facturés
Interbéton	Sable	0 T	77.732,00 T	77.732,00 T	5.531,69 €
Norland	Tourbe, engrais	0 T	43.672,00 T	43.672,00 T	3.266,53 €
S.C.A.M.	céréales	0 T	46.831,00 T	46.831,00 T	3.502,83 €
		0 T	**168.235,00 T**	**168.235,00 T**	**12.301,05 €**



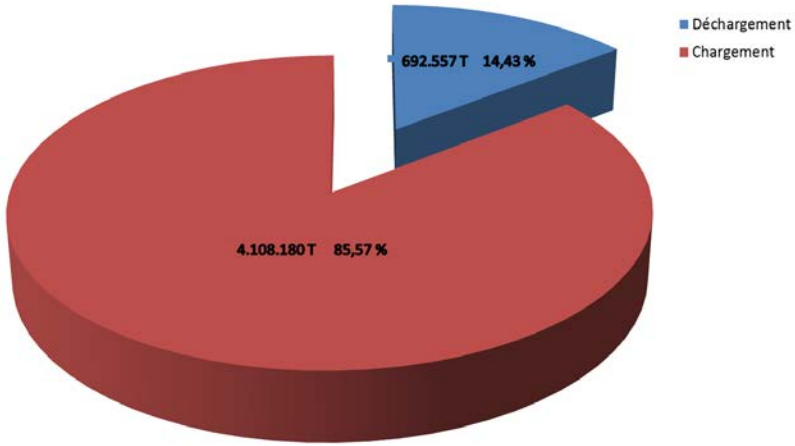
Ventilation des marchandises déchargées en 2012

Tonnage déchargé : 692.557 T



Ventilation des marchandises chargées en 2012

Tonnage chargé : 4.108.180 T



Ventilation des transbordements à la voie d'eau en 2012

3.1.5. Evolution des tonnages manipulés par la voie d'eau

L'évolution du trafic fluvial de marchandises au cours des 5 dernières années est le reflet de la crise économique et financière que nous connaissons depuis 2009. Le chiffre de 2008 représentait une progression de 10,85 % par rapport à l'année précédente, passant de 4.470.492 T en 2007 à 4.955.910 T en 2008.

L'année 2009 s'est traduite par une baisse non négligeable du trafic : -19,3 %, suivie en 2010 par une reprise économique, (hausse du trafic fluvial de 14,90 % par rapport à l'année 2009), sans toutefois les chiffres de 2008.

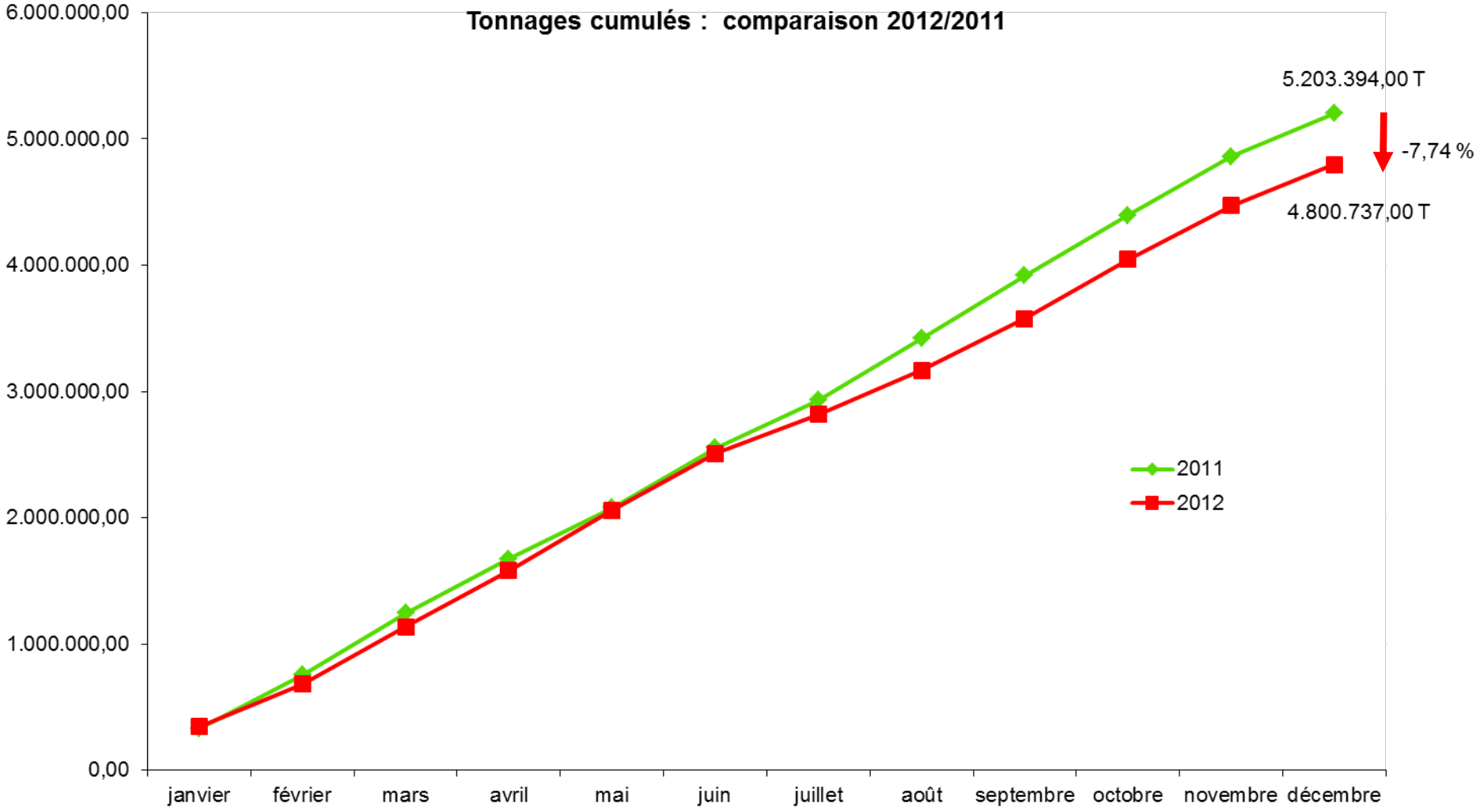
La reprise s'est confirmée en 2011 par un nouveau bond de 13,23 % par rapport à l'année 2010.

L'année 2012 a connu une nouvelle détérioration, avec une baisse de trafic de 7,74 %. Cette détérioration s'est surtout marquée à partir du mois de juin.

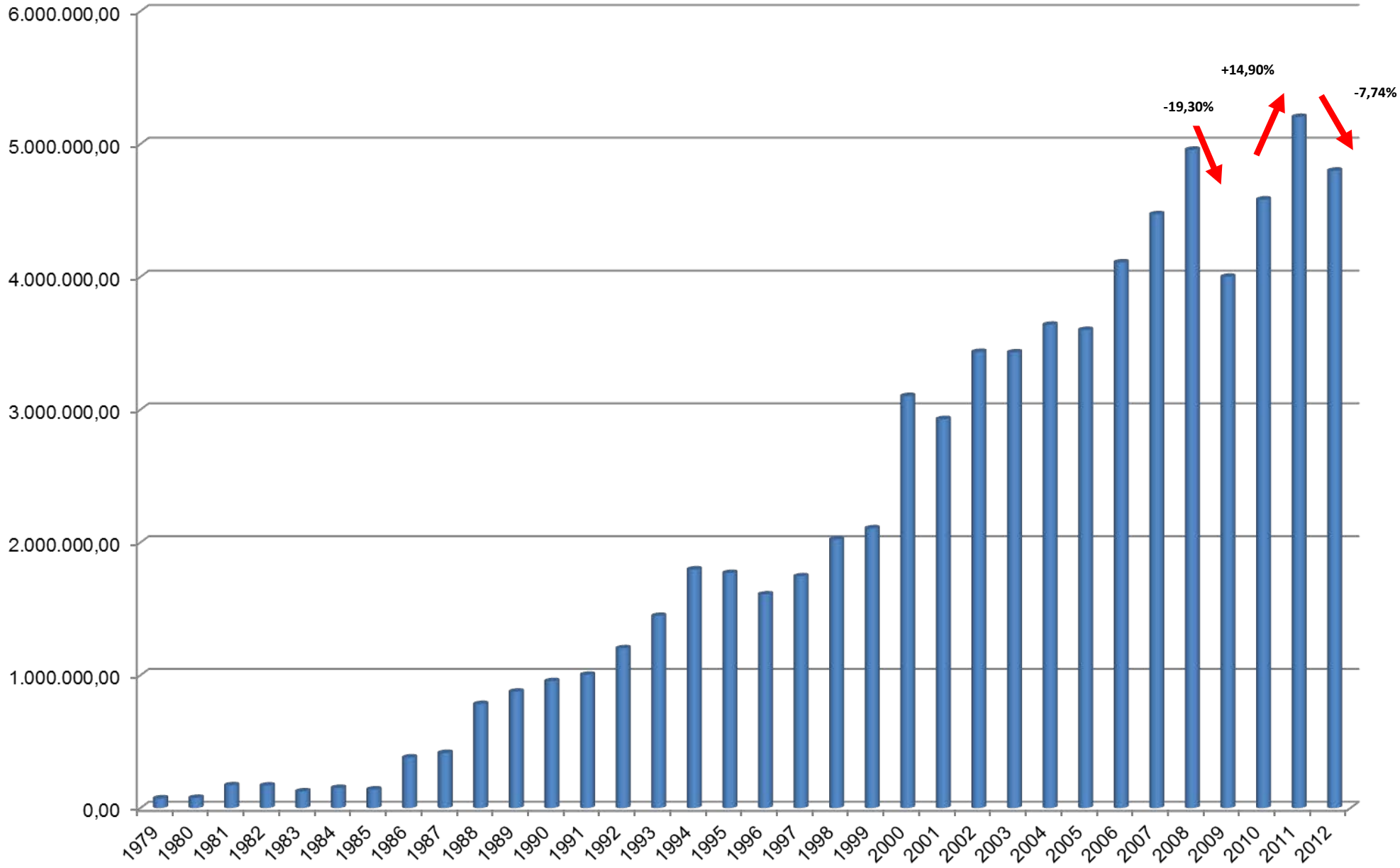
Les graphiques en pages suivantes traduisent cette évolution.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des tonnages manipulés par la voie d'eau au cours des 5 dernières années.

Concessionnaires	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**Différence 2012 / 2011**
Dolomies de Marche-les-Dames	2.098.413 T	2.020.608 T	2.151.372 T	2.422.445 T	2.382.374 T	-40.071 T
Sagrex	1.082.607 T	730.072 T	995.185 T	1.232.823 T	1.075.594 T	-157.229 T
AGC Flat Glass Europe	512.588 T	359.636 T	447.604 T	458.461 T	327.105 T	-131.356 T
Carmeuse	103.629 T	21.144 T	28.323 T	28.413 T	31.070 T	2.657 T
Carrières de Leffe	448.225 T	349.925 T	301.748 T	332.566 T	245.125 T	-87.441 T
Les Silos de Floreffe	114.474 T	150.834 T	103.440 T	128.843 T	95.910 T	-32.933 T
Degraeve	0 T	0 T	0 T	0 T	0 T	0 T
S.C.A.M.	84.889 T	48.288 T	70.259 T	63.905 T	46.279 T	-17.626 T
Dumoulin	115.118 T	86.428 T	91.313 T	93.429 T	102.881 T	9.452 T
Interbéton	41.908 T	28.463 T	42.995 T	46.848 T	56.988 T	10.140 T
Dolomies de Merlemont	138.549 T	0 T	88.707 T	106.745 T	96.591 T	-10.154 T
BELGICA Properties	0 T	0 T	0 T	0 T	385 T	385 T
Andenne Mat	22.967 T	35.046 T	13.730 T	14.691 T	13.264 T	-1.427 T
Sandréa	10.099 T	53.076 T	8.630 T	16.773 T	9.603 T	-7.170 T
Alia 2	0 T	0 T	23.295 T	56.294 T	59.277 T	2.983 T
BEP Environnement	0 T	0 T	0 T	0 T	56.945 T	56.945 T
Basbaras	0 T	5.571 T	1.129 T		2.655 T	2.655 T
Norland	3.055 T	4.035 T	20.204 T	10.308 T	7.261 T	-3.047 T
BPMN	8.897 T	13.724 T	17.429 T	9.514 T	8.839 T	-675 T
Carrière de Haut le Wastia	168.028 T	87.035 T	158.096 T	131.548 T	97.478 T	-34.070 T
Saint Gobain	0 T	2.104 T	31.873 T	46.590 T	49.369 T	2.779 T
Sobemo	2.465 T	3.490 T	0 T	3.198 T	35.744 T	32.546 T
Totaux :	**4.955.910 T**	**3.999.479 T**	**4.595.332 T**	**5.203.394 T**	**4.800.737 T**	**-402.657 T**


Tonnages cumulés : comparaison 2012/2011
6.000.000,00
5.000.000,00
4.000.000,00
3.000.000,00
2.000.000,00
1.000.000,00
0,00
janvier
février
mars
avril
mai
juin
juillet
août
septembre
octobre
novembre
décembre
5.203.394,00 T
-7,74 %
4.800.737,00 T
2011
2012

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des tonnages manipulés à la voie d'eau depuis la création du PAN en 1978



3.1.6. Impact économique des activités portuaires

Le PAN a réalisé une enquête auprès de ses concessionnaires afin d'évaluer le poids socio-économique des activités portuaires.

Les données collectées ont permis d'obtenir en première approche des emplois directs générés par l'activité dans les différentes zones portuaires, soit 818 emplois directs.

Au cours de l'année 2010, la Banque Nationale de Belgique a réalisé une étude plus approfondie des retombées économiques des activités réalisées dans le domaine géré par le PAN.

Le tableau synthétique ci-contre fournit les données agrégées par zones portuaires en ce qui concerne les emplois directs (en équivalents-temps plein) et la valeur ajoutée. Il ne comporte pas les emplois indirects, que l'on peut sommairement évaluer au double des emplois directs, soit 3.800 emplois indirects.

Les chiffres concernent des secteurs d'activité différenciés :

- Pour la Meuse namuroise, il s'agit essentiellement des carrières et du recyclage de matériaux de construction.
- Pour la Meuse andennaise, il s'agit des carrières, des PME, et des produits agricoles..
- Pour la Sambre, il s'agit de l'industrie verrière, des PME et des produits agricoles.

Au sens économique du terme, la valeur ajoutée d'une entreprise donne une indication de sa contribution à la richesse de la région où elle exerce ses activités.

L'étude menée par la Banque Nationale de Belgique confirme donc l'importance du rôle économique joué par le Port Autonome de Namur, tant en termes d'emplois directs générés par les entreprises sur les diverses zones portuaires, qu'en termes de contribution importante au PIB régional.

Zone portuaires	Emplois directs	Valeur ajoutée
Meuse namuroise	370	38.371.960 €
Meuse andennaise	757	68.242.240 €
Sambre	878	65.712.474 €
Totaux	**2005**	**172.326.674 €**

3.1.7. Les ports publics

Les ports publics sont ceux qui ne se prêtent pas à l'octroi de concession de longue durée ou qui ne sont pas situés en zone industrielle au plan de secteur. Ils sont réservés au chargement ponctuel de produits destinés à être transportés par la voie d'eau.

Au 31 décembre 2012, les ports publics suivant relèvent de la gestion du Port Autonome de Namur.

Port d'Hiver.

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre.
Accès : par voirie communale à partir de la N90
Superficie : 1.440 m2. - Longueur de quai : 100 m.



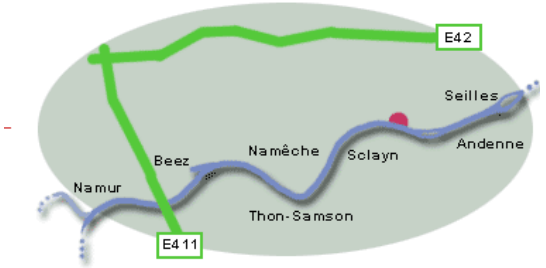
Port de Jambes (Velaine).

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse.
Accès : Par voirie communale à partir de la R.N. 947.
Superficie : 1.204 m2. - Longueur de quai : 100 m.



Port de Sclayn.

Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse.
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn
Support à la zone portuaire industrielle voisine de Sclaigneaux.



3.2. Tourisme fluvial

Au cours de l'année 2012, le PAN a poursuivi la gestion de l'activité tourisme fluvial, laquelle comporte 2 volets : les ports de plaisance, et le restaurant de la plage d'Amée.

3.2.1. Ports de plaisance

Cette activité initiée en 2003 acquiert à présent son rythme de croisière. Depuis 2006, la gestion des ports de plaisance de Jambes et d'Amée est confiée à Mr Delaby selon les modalités suivantes :

- le gestionnaire assume les frais de gestion (coût du personnel de gestion et du personnel, entretien ordinaire des infrastructures, entretien ordinaire des infrastructures, assurances couvrant sa responsabilité, frais du personnel saisonnier, frais de bureau…) et encaisse les recettes (taxes d'accostage, vente de carburant, vente de boissons, valorisation de services offerts aux plaisanciers)
- Au terme de cette période, le contrat peut être renouvelé pour un terme de 5 ans prenant cours au 1er mars 2009 et se terminant au 31 octobre 2013.

- A l'expiration de ce terme, la convention peut être renouvelée pour un nouveau terme de 5 ans prenant cours au 1er mars 2014 et se terminant au 31 octobre 2018.

- A chacune des échéances (31 octobre 2008, 31 octobre 2013, et 31 octobre 2018), la convention de concession de service est résiliable de plein droit et sans mise en demeure du concessionnaire.

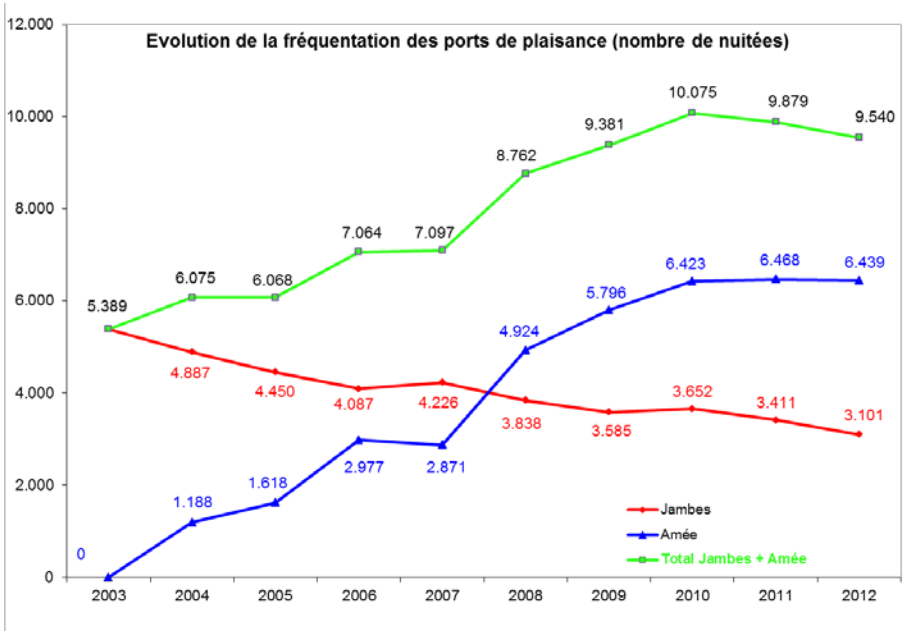
- Pour la première période (2006 – 2008), le montant de 89.250 € alloué à Mr Delaby est fixe. Pour les deux autres périodes d'une durée de 5 ans , soit (2009 -2013) et (2014 – 2018), il est prévu de procéder à l'évaluation des recettes et dépenses à mi-parcours, respectivement fin 2011 et fin 2016, afin d'adapter (en plus ou en moins) le montant de la redevance annuelle pour le restant de la période restant à couvrir. A l'issue de l'évaluation réalisée à la fin de 2011, le comité de suivi a convenu, en accord avec Mr Delaby, de maintenir le statu quo de la redevance annuelle

La mission confiée à Mr Delaby consiste principalement à accueillir les plaisanciers et à percevoir les taxes dues pour l'accostage des bate :aux, à assurer la promotion et l'animation du port de plaisance suivant un programme agréé par le Port Autonome.

Point de vue touristique

On peut constater une augmentation globale de la fréquentation des plaisanciers au cours de la période 2006 – 2010, passant de 7.064 à 10.075 nuitées, suivie par un tassement à partir de 2011 : 9.879 nuitées en 2011, 9.540 nuitées en 2012. L'augmentation constatée dans un premier temps est due essentiellement au développement de l'activité au port d'Amée, la fréquentation au port de Jambes restant relativement stable, voire en diminution.
Les effets de la crise économique ne sont pas étrangers à la stagnation constatée à partir de 2011.

Divers facteurs expliquent cette stagnation en 2012 :
- le profil du plaisancier était, il y a quelques années, majoritairement les personnes retraitées Or avec le vieillissement de la population, cette catégorie de plaisancier tend à diminuer. Par ailleurs, la population plus jeune est davantage attirée par des voyages « low cost »
- la réparation des pontons endommagés au port de Jambes a réduit les possibilités d'accostage sur ce site pendant le mois de mai;
- Le chômage de la Meuse au mois de septembre a également entraîné une perte de clientèle.



Parmi les services proposés :

- Vente de boissons à l'intérieur et sur la terrasse des capitaineries flottantes à Jambes et à Amée ;
- équipement d'une buanderie avec lave-linge et sèche-linge ;
- vente de carburant aux plaisanciers ;
- nautishop : vente de cartes et accessoires nautiques ;
- location de barques à moteur destinées aux promeneurs, aux familles, aux pêcheurs ;
- location de « catamosan »

Les animations
- Partenariat avec « La Meuse en fête »
- concerts « les jeudis de la capitainerie » pendant l'été (6 soirées)
- exposition de peintures, photographies en partenariat avec l'Asbl « Lieux communs » dans les 2 capitaineries de mai à septembre ;

- Partenariat avec la Ville de Namur pour l'exploitation de la plage
- Foires et salons : présence sur le stand de la DPVNI au Belgian Boat Show de Gent
- Radio / TV et Articles de presse : RTBF : émission Télétourisme, Canal C, RTL/TVI. Diverses Interviews radio et articles de presse.

Point de vue financier

Recettes :

Les postes principaux sont :
- les recettes d'accostage des bateaux
- les recettes des services valorisés par le capitaine

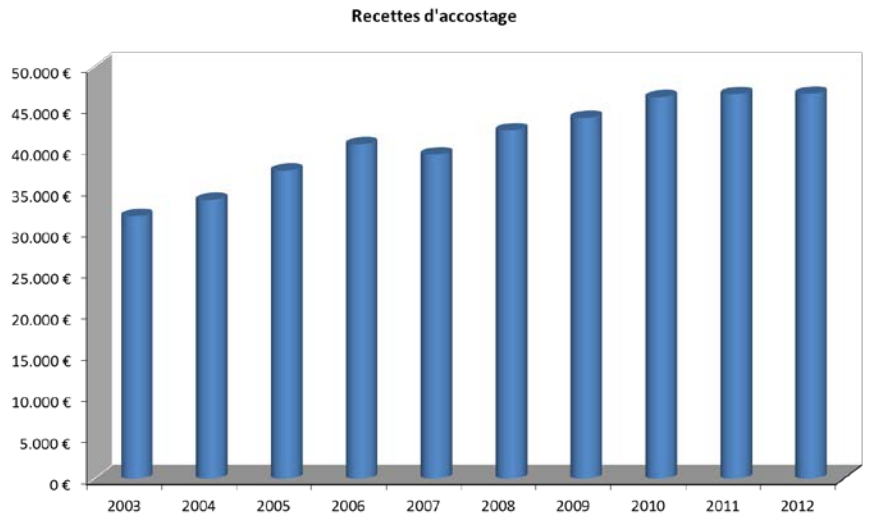
	Taxes d'accostage d'accostage	Services valorisés par le capitaine				Totaux
		Vente carburant	brasserie	Location barques et catamosans	Ventes nautishop	
2006	40.562 €	77.588,00 €	16.889,00 €	1.383,00 €	934,00 €	96.794,00 €
2007	39.344 €	88.041,00 €	24.180,00 €	7.002,00 €	2.975,00 €	122.198,00 €
2008	42.262 €	116.680,00 €	29.382,00 €	12.442,00 €	3.405,00 €	161.909,00 €
2009	43.796 €	87.114,00 €	44.986,00 €	18.745,00 €	3.473,00 €	154.318,00 €
2010	46.293 €	92.969,00 €	40.989,00 €	20.982,00 €	2.705,00 €	157.645,00 €
2011	46.659 €	98.008,00 €	39.409,00 €	20.471,00 €	2.816,00 €	160.704,00 €
2012	46.713 €	83.689,00 €	39.965,00 €	20.917,00 €	2.694,00 €	147.265,00 €

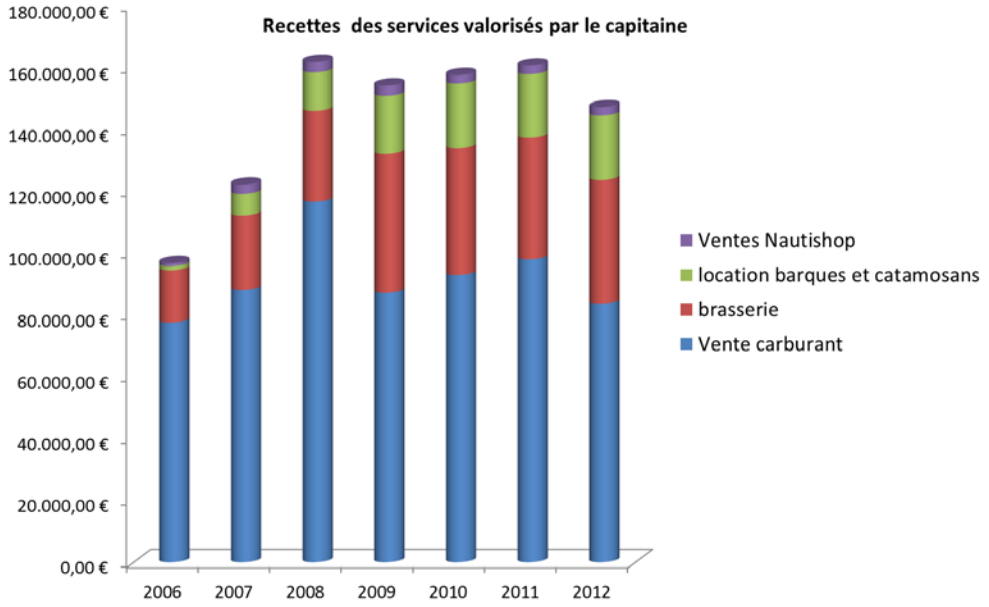
Le poste vente de carburant est en diminution depuis 2009, résultant de l'obligation faite aux plaisanciers d'utiliser du gasoil routier au lieu du gasoil de chauffage toléré antérieurement, ainsi que du renchérissement du prix des carburants.

Les ventes brasserie ont connu une belle progression jusqu'en 2009 pour se stabiliser ensuite. La météo a un impact direct sur la fréquentation de la terrasse et donc sur les consommations brasserie.

La location des barques et catamosans contribue à la promotion d'un tourisme fluvial accessible à un plus grand nombre. On peut constater une belle progression des recettes y afférant au fil des années, avec toutefois une tendance à la stabilisation.

Les graphiques ci-contre illustrent l'évolution des recettes.



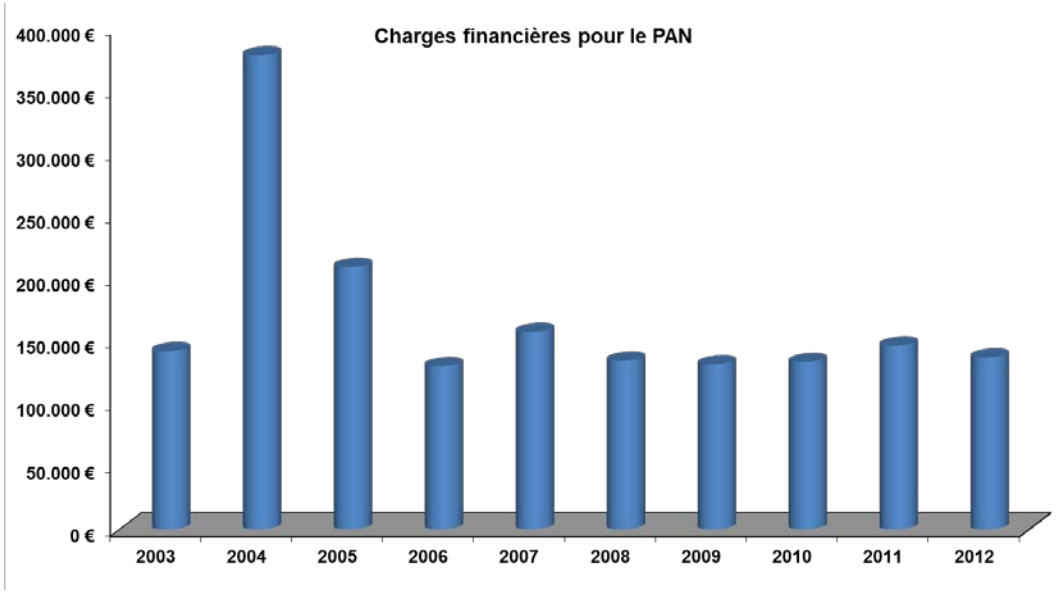


Dépenses :

Les dépenses à charge du PAN pour la saison 2012 s'élèvent à 137.116,86 € (TVAC) ventilées comme suit :

Contrat :	105.369,10 €
Assurances bâtiment et pontons :	4.201,06 €
Maintenance des équipements :	2.023,50 €
Déplacement des pontons et capitaineries flottantes :	15.105,95 €
Redevances domaniales SPW :	10.417,25 €

Le diagramme ci-dessous montre l'évolution de la charge annuelle de la gestion des ports de plaisance pour le PAN.
On peut constater que celle-ci est stabilisée depuis 2006 autour d'une valeur moyenne de 135.000 €, mis à part l'année 2011 où cette charge s'élevait à 146.550 €, résultant d'importants travaux de maintenance aux 2 capitaineries flottantes.



3.2.2. Restaurant de la Plage d'Amée

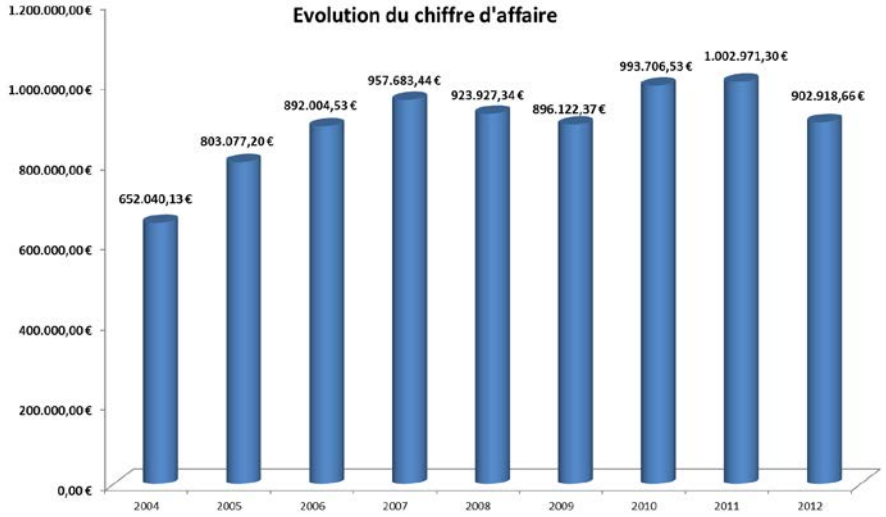
La société « Un Point c'est Tout » a poursuivi en 2012 l'exploitation du restaurant de la plage d'Amée à la satisfaction du PAN.

Bilan financier

Recettes

Les recettes du restaurant sont constituées des éléments suivants :
- redevance mensuelle d'occupation : 1.460 €/mois HTVA, majorée de l'indice des prix à la consommation
- redevance variable égale à 1,2 % du chiffre d'affaire
- loyer des locaux de conciergerie : 550 € / mois HTVA, majoré de l'indice santé

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du chiffre d'affaire auquel est liée la redevance variable



Pour l'année 2012, les redevances s'élèvent à 46.305,10 € TVAC qui se décomposent en :

- redevance d'occupation :	24.186,17 €
- redevance liée au chiffre d'affaire :	14.134,39 €
- loyer :	7.984,54 €

Dépenses
Les dépenses s'élèvent à 1.328,78 € TVAC, dont 1.113,76 € pour l'assurance du bâtiment et 215,02 € pour les frais d'entretien du bâtiment.

3.3. Les questions environnementales

Les questions environnementales prennent une part croissante dans les activités gérées par le PAN.

- la réhabilitation de sites d'activités économiques désaffectés, pose contamination du sol et des eaux souterraines,…) ;

- Les activités sur les zones portuaires peuvent, selon les cas, être source de nuisances pour les populations riveraines, telles que le bruit des poids lourds, les poussières, les rejets de polluants … ;

- L'intégration paysagère des zones portuaires, notamment des quais de chargement dans des sites protégés (vallée de la Haute Meuse);

- L'entretien et la maintenance de terrains par la gestion des déchets illicites clandestins ;

- Les rejets de polluants dans l'atmosphère et dans l'eau liés aux activités qui se déroulent sur les aires gérées par le PAN ;

- La nécessité de maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments.

Tant les nouveaux projets (plates-formes multimodales, implantation de nouvelles activités) que la gestion courante des terrains et l'entretien des bâtiments nécessitent la prise en compte des préoccupations énoncées ci-dessus.

Ainsi, outre les missions qui peuvent être qualifiées de courantes, les missions suivantes ont été menées au cours de l'année 2012 :

- Entretien et débroussaillage de parcelles diverses en fonction de leur utilisation.
- Abattage, élagage et replantation de ligneux devenus dangereux.
- Détermination des caractéristiques de plantation intégrée le long du RAVeL à Sclayn, sur la zone de Marche-en-Pré,
- Projet de plantation d'un arbre remarquable sur la zone portuaire de Lustin
- Participation active au plan 100% Nature ayant pour but de protéger et d'accroitre la biodiversité en Wallonie.
- Elaboration du projet Nichoirs en vue de l'accueil de l'avifaune et autres (chauves-souris, insectes, hérissons…). Projet en cours sur la Meuse et la Sambre. Actuellement, détermination des espèces en place.
-



- Nettoyage de zones de dépôts illicites. Déchets ménagers et dangereux
- Participation au CA et aux projets du Contrat de Rivière Haute Meuse, comité local du Samson et Meuse et Affluents namurois
- Participation au Contrat de Rivière Sambre et Affluents (AG)
- Projet d'aménagement intégré de la zone de Moignelée, réflexion avec le DNF sur le développement industriel tout en préservant les milieux de grand intérêt biologique et la faune présente.
- Projet d'intégration urbanistique à destination des concessionnaires
- Intégration d'articles liés à l'environnement en général sur le site web du PAN

4. Bilan financier

Le bilan financier est reflété par les tableaux repris à l'annexe 3

4.1. Compte de résultat

Parmi les postes principaux, il convient d'épingler :

4.1.1. Les produits d'exploitation : 831.207,46 €

Ce poste se décompose en :

4.1.1.1. Chiffre d'affaires : 820.056,47 €

	Au 31 / 12 / 2012	Au 31 / 12 / 2011	Différence
Redevances de concessions	591.698,04 €	521.630,07 €	70.067,97 €
Redevances sur tonnages	107.832,31 €	110.254,76 €	-2.422,45 €
Redevances sur tonnages manquants	54.355,49 €	49.382,13 €	4.973,36 €
Redevances pour autorisations précaires et locatives	25.176,71 €	25.178,27 €	-1,56 €
Intérêts de retard clients	1.892,18 €	2.204,47 €	-312,29 €
Récupération de frais exposés pour tiers	0,00 €	94,72 €	-94,72 €
Redevances sur activité du restaurant plage d'Amée	38.844,84 €	32.710,32 €	6.134,52 €
Redevance pour location d'emplacements des ports de plaisance	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Vente de matériel	256,90 €	0,00 €	256,90 €
Redevance pour location d'emplacements des ports de plaisance	0,00 €	1.100,00 €	-1.100,00 €
	820.056,47 €	**742.554,74 €**	**77.501,73 €**

Parmi les postes en augmentation on peut noter:
- les redevances de concessions résultant de l'augmentation de l'index
- les redevances sur l'activité du restaurant de la plage d'Amée
- les redevances sur tonnages manquants

Par contre on peut noter que les postes suivants sont en diminution :
- les redevances sur tonnages résultant de la diminution des tonnages réalisés en 2012
- les redevances pour location des ports de plaisance

4.1.1.2. Autres produits d'exploitation : 11.150,99 €

	Au 31 / 12 / 2012	Au 31/12 /2011	Différence
Indemnités d'assurances reçues	4.737,31	4.774,31	-37,00
Récupération de frais	4.436,13	765,37	3.670,76
Primes reçues	0,00	3.418,71	-3.418,71
Subventions APE	157,15	431,37	-274,22
Indemnités judiciaires obtenues	1.820,40	337,69	1.482,71
	11.150,99	**9.727,45**	**1.423,54**

Le poste récupération de frais comporte le remboursement par les concessionnaires des frais de consommation d'eau et de mazout ;

Le poste d'indemnités d'assurances reçues concerne le remboursement par la compagnie d'assurance de dégâts occasionnés à des halls à Sclaigneaux ainsi qu'au bâtiment de la Plage d'Amée.

4.1.2. Le coût des produits d'exploitation : 1.022.915,45 €

4.1.2.1 Approvisionnements et fournitures : 15.008,40 €

	Au 31 / 12 / 2012	Au 31 / 12 / 2011	Différence
Fournitures de bureau	4.113,17	1.607,66	2.505,51
Fournitures diverses	2.816,37	382,69	2.433,68
Frais exposés pour tiers à récupérer	21,80	863,04	-841,24
Gaz, électricité	2.913,96	3.270,30	-356,34
Eau	1.130,30	394,69	735,61
Chauffage	4.012,80	1.579,13	2.433,67
	15.008,40	**8.097,51**	**6.910,89**

Le poste « Fournitures de bureau » est en augmentation par rapport à l'exercice 2011, de même en ce qui concerne les fournitures diverses, résultant principalement de l'acquisition d'un logiciel « ArcGis » pour la représentation cartographique des terrains gérés par le PAN.

L'augmentation du poste chauffage concerne l'approvisionnement en mazout de la maison de Heer Agimont, payé directement par le PAN et refacturé à l'Agence Immobilière Sociale qui loue le bien, au prorata des locaux qu'elle occupe.

4.1.2.2. Services et biens divers : 332.956,19 €

	Au 31 / 12 / 2012	Au 31 / 12 / 2011	Différence
Gestion des ports de plaisance	137.005,04	134.829,65	2.175,39
Rémunération administrateurs et commissaires	61.173,61	59.180,70	1.992,91
Frais secrétariat social	1.082,35	708,51	373,84
Personnel intérimaire	9.917,10	6.824,45	3.092,65
Entretien des zones portuaires	560,00	11.120,77	-10.560,77
Téléphone, internet	4.921,47	4.601,60	319,87
Frais de bureau	3.763,35	3.469,53	293,82
Honoraires d'avocats	4.763,00	5.136,35	-373,35
Assurances incendie des bâtiments	9.831,21	5.117,82	4.713,39
Assurances RC administrateurs et personnel de gestion	2.767,04	2.650,36	116,68
Entretien bâtiment de la plage d'Amée	0,00	5.690,90	-5.690,90
Entretien des bâtiments dans les zones portuaires	41.299,81	15.965,77	25.334,04
Cotisations INASTI	12.444,54	12.339,56	104,98
Honoraires d'architectes	2.105,00	4.358,00	-2.253,00
Publicité, action de promotion	13.296,01	12.744,11	551,90
Entretien du matériel roulant	0,00	235,95	-235,95
Entretien des locaux et du matériel de bureau	1.052,07	129,37	922,70
Honoraires de réviseur	5.000,00	5.000,00	0,00
Frais de représentation et missions	13.873,78	9.457,24	4.416,54
Charges locatives (nettoyage, maintenance ascenseur)	2.746,41	3.243,73	-497,32
Frais de fonctionnement du Conseil et du service de gestion	5.354,40	5.731,34	-376,94
	332.956,19	308.535,71	24.420,48

Ce poste représente ce que l'on appelle communément les « frais généraux ». On constate une augmentation globale de 24.420,48 €

Parmi les postes en diminution on peut noter :
- L'entretien des zones portuaires (-10.560,77 €). Il s'agit des petits travaux d'entretien. Les travaux d'entretien plus conséquents sont comptabilisés dans le poste des travaux sur fonds propres du PAN
- L'entretien du bâtiment d'Amée (-5.690,90 €)
- Les honoraires d'architectes (-2.253,00 €)
- Les charges locatives (-497,32 €).
- Les frais de fonctionnement du Conseil et du Service de gestion (-376,94 €)

Parmi les postes en augmentation on peut noter :
- L'entretien des bâtiments dans les zones portuaires (+25.334,04 €)
- Les frais de représentations et de mission (+4.416,54 €)
- Les frais d'assurance incendie des bâtiments (+4.713,39 €). En 2012, le PAN a souscrit une couverture supplémentaire des risques pour les pontons des ports d''Amée et de Jambes, ainsi que la couverture des risques de vols et d'actes de vandalisme sur le site de laplateforme d'Auvelais, dans l'attente de la désignation d'un concessionnaire.
- Le personnel intérimaire (+3.092,65 €)
- La gestion des ports de plaisance (+2.175,39 €)

4.1.2.3. Rémunérations, charges sociales : 144.981,66 €

	Au 31 / 12 / 2012	Au 31 / 12 / 2011	Différence
Rémunérations personnel contractuel	63.548,91	45.464,07	18.084,84
Cotisation ONSS patronale pour personnel contractuel	18.470,93	13.237,38	5.233,55
Déplacement domicile - lieu de travail	595,11	544,62	50,49
Chèques-repas personnel contractuel	2.938,39	1.357,37	1.581,02
Assurance-loi (écoconseillère)	513,23	386,68	126,55
Rémunérations du personnel de gestion	53.701,47	53.678,19	23,28
Dotation provision pécule de vacances	10.971,80	7.722,51	3.249,29
Utilisation provision pécule de vacances	-7.722,51	-5.664,44	-2.058,07
Frais de déplacement du personnel	1.964,33	2.648,91	-684,58
	144.981,66	**119.375,29**	**25.606,37**

L'augmentation de ce poste résulte essentiellement de l'engagement de Jean-Jacques Hanse à titre contractuel à partir du mois d'avril 2012, et des prestations de Madame Verborg, secrétaire d'administration pendant l'année complète en 2012, contre 6 mois en 2011.

4.1.2.4. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles ou corporelles : 526.250,34 €

	Au 31 / 12 / 2012	Au 31 / 12 / 2011	Différence
Amortissements sur acquisition de terrains et immeubles	50.577,53	49.240,38	1.337,15
Amortissements sur travaux aménagement zones portuaires	438.916,26	401.839,19	37.077,07
Amortissements sur infrastructures ports de plaisance	28.524,13	37.494,22	-8.970,09
Amortissements sur mobilier, matériel de bureau, matériel informatique	8.232,41	18.397,60	-10.165,19
	526.250,33	**506.971,39**	**19.278,94**

Ce poste représente la valeur des amortissements au cours de l'année 2012 sur les investissements réalisés en 2012 et au cours des années antérieures.

4.1.2.5. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire : 2.763,72 €

	Au 31 / 12 / 2012	Au 31 / 12 / 2011	Différence
Réductions de valeurs actées sur les créances douteuses	2.763,72 €	11.367,66 €	-8.603,94 €
Reprise	0,00 €	-3.545,01 €	3.545,01 €
Total :	**2.763,72 €**	**7.822,65 €**	**-5.058,93 €**

Il s'agit de réduction de valeur sur des créances de clients douteux, autrement dit les montants que le PAN estime ne pas pouvoir récupérer sur ces créances.
.

4.1.2.6. Provisions pour risques et charges : 0,00 €

	Au 31 / 12 / 2012	Au 31 / 12 / 2011	Différence
Provisions pour risque et charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €

4.1.3. Les produits financiers : 462.552,13 €

	Au 31 / 12 / 2012	Au 31 / 12 / 2011	Différence
1. Produits des immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2. Produits des actifs circulants	1.754,82	6.531,61	-4.776,79
3. Produits des placements de trésorerie	38.444,57	27.209,46	11.235,11
3. Autres produits financiers	422.351,73	357.233,46	65.118,27
	462.551,12	**390.974,53**	**71.576,59**

Le produit des actifs circulants correspond aux intérêts créditeurs produits par les comptes bancaires.

Les produits de placements de trésorerie concernent les intérêts des sommes placées sur compte d'épargne.

Les autres produits financiers correspondent à l'amortissement au cours de l'année 2012 des subsides reçus au cours de cette même année.

4.1.4. Les charges financières : 58.085,95 €

	Au 31 / 12 / 2012	Au 31 / 12 / 2011	Différence
1. Intérêts sur emprunts	8.659,20	9.199,29	-540,09
2. Intérêts débiteurs plate-forme d'Auvelais	48.004,76	34.008,30	13.996,46
3. Autres charges			
- Frais bancaires	1.002,07	841,92	160,15
- Intérêts de retard	411,24	455,04	-43,80
- Escompte accordé	8,68	455,04	-446,36
	58.085,95	**44.959,59**	**13.126,36**

Les charges financières représentent les intérêts en 2012 sur les emprunts souscrits auprès de la banque CBC et ING, ainsi que sur l'emprunt souscrit pour la plate-forme d'Auvelais

Les intérêts de retard concernent le retard dans le paiement de travaux portuaires.

4.1.5. Les charges exceptionnelles : 0,00 €

	Au 31 / 12 / 2012	Au 31 / 12 / 2011	Différence
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00

RESULTAT D' ACTIVITE

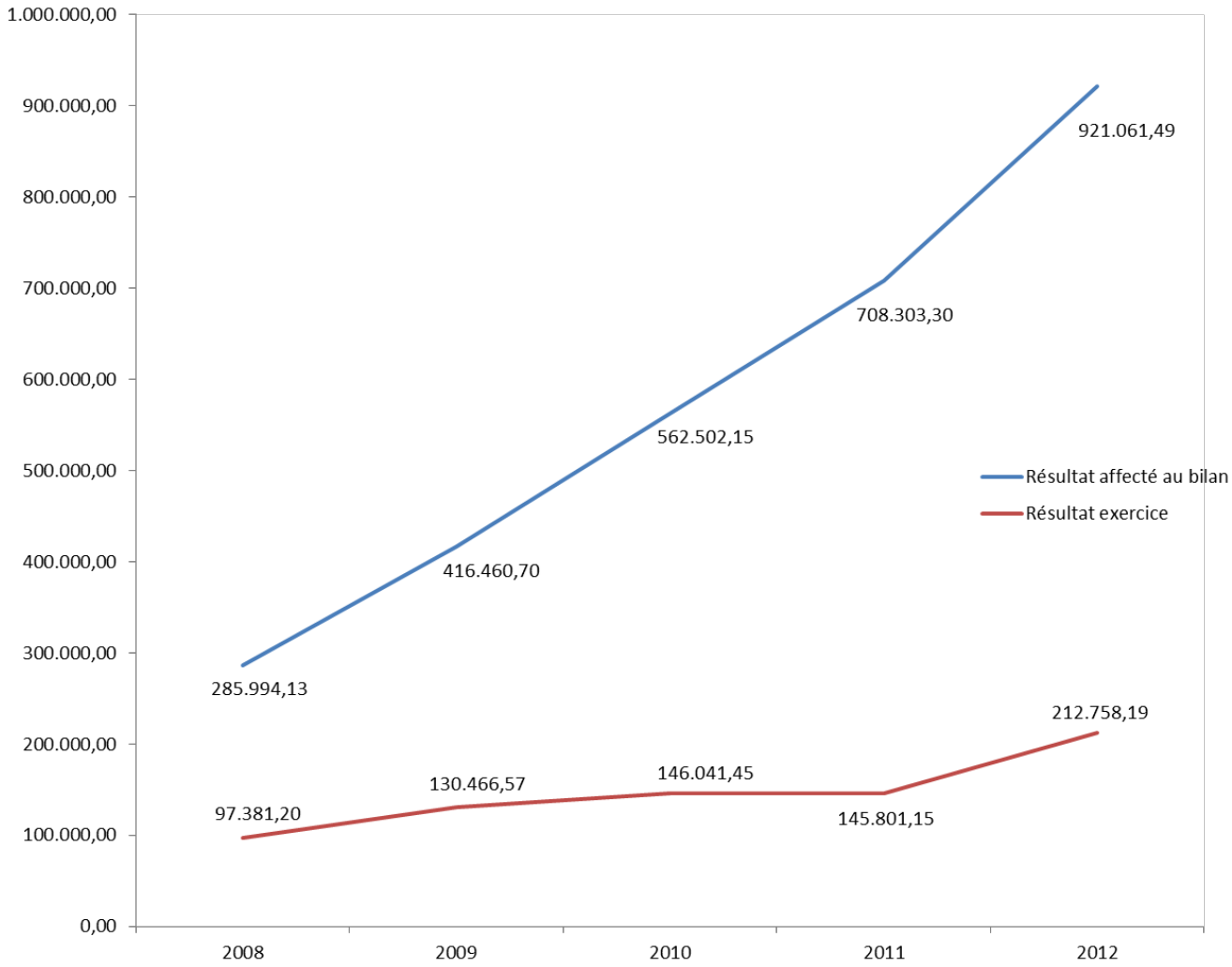
L'année 2012 se clôture avec un bénéfice de l'exercice de **212.758,19 €** contre un bénéfice de **145.801,15 €** en 2011.

L'affectation de ce bénéfice au bilan comptable de 2012 se traduit par un bénéfice de **921.061,49 €** (Résultat du bilan de l'exercice 2010 + bénéfice de l'exercice 2011)

Les postes qui influencent le résultat de l'année 2012 sont principalement :

- en positif :
  - o l'augmentation du chiffre d'affaire, lequel résulte de l'augmentation de l'index en 2012 ; +77.652,72 €
  - o l'augmentation des produits financiers au rang desquels figurent les intérêts générés par le placement du montant de 2.970.000 € reçu en 2010 de la Région Wallonne pour le financement complémentaire de la plate-forme d'Auvelais +71.577,60 €
  - o l'absence de charges exceptionnelles en 2011, par rapport à celles supportées en 2010 -40.696,11 €
- en négatif :
  - o l'augmentation du poste de services et biens divers : +24.420,48 €
  - o l'augmentation des rémunérations et charges sociales : +25.606,37 €
  - o l'augmentation des amortissements sur les investissements réalisés en matière d'aménagement des zones portuaires principalement. : +19.278,94 €
  - o L'augmentation des approvisionnements et fournitures +6.910,89 €

4.2. Evolution du compte de résultat au cours des 5 dernières années



Les courbes montrent une progression du bénéfice de chacun des exercices comptables au cours de la période 2008 - 2012

4.3. Bilan des dépenses et des recettes

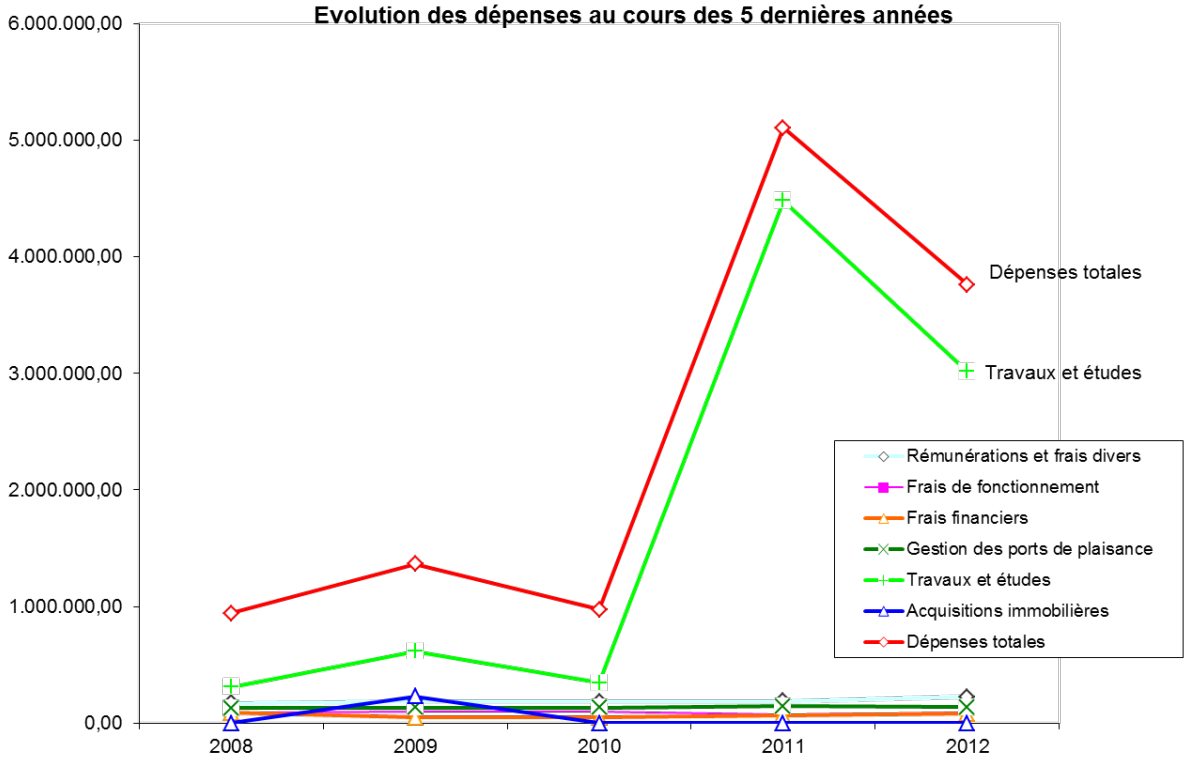
4.3.1. Dépenses

Le tableau ci-contre montre l'évolution des dépenses annuelles globales au cours des 5 dernières années, ainsi que l'évolution des composantes principales de ces dépenses :

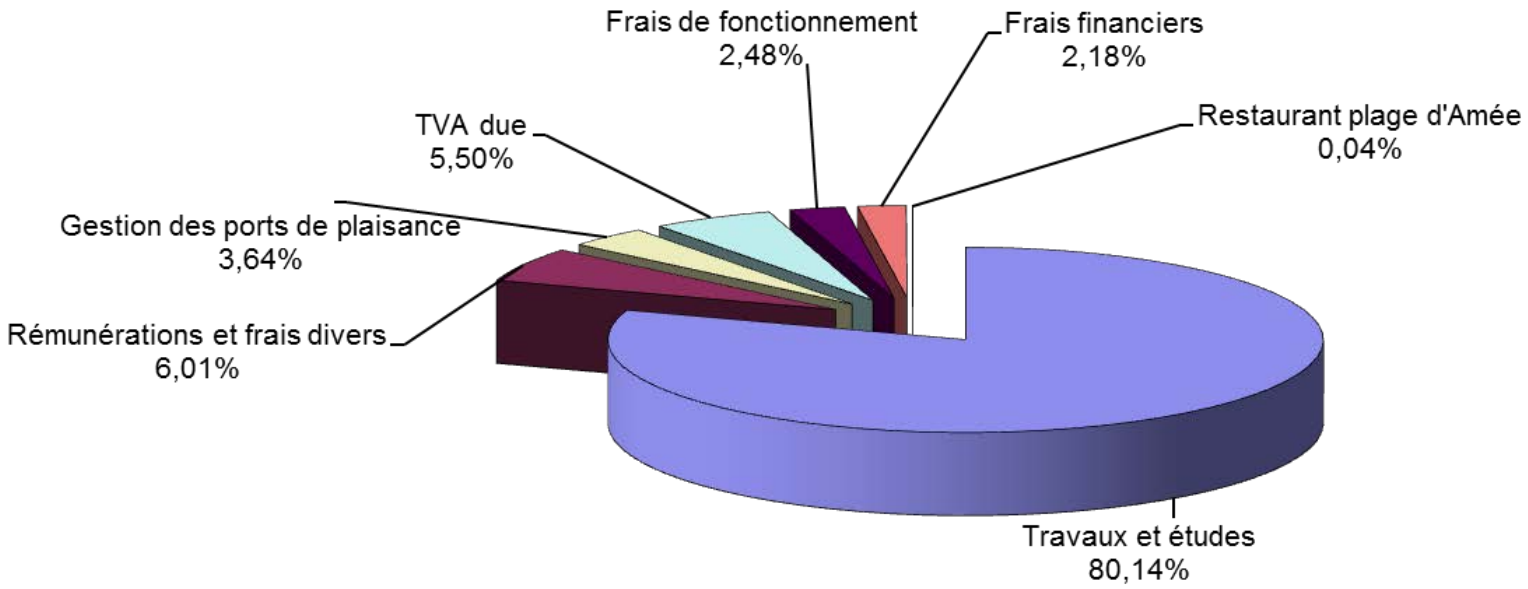
- Travaux et études ;
- Acquisitions immobilières ;
- Rémunérations ;
- Frais de fonctionnement ;
- Frais financiers ;
- Gestion des ports de plaisance.

Il montre :

- une première augmentation des investissements en 2009 : travaux préliminaires de la plate-forme d'Auvelais (déplacement des canalisations Air Liquide) et aménagements de la concession Père Olive à Seilles) ;
- une augmentation beaucoup plus forte des investissements en 2011 suite au démarrage des travaux d'infrastructure de la plate-forme d'Auvelais.
- Une diminution des investissements en 2012 résultant de l'avancement des travaux de la plateforme d'Auvelais, dont la plus grande part s'est achevée en décembre 2012.
- une stabilité des rémunérations, des frais de fonctionnement, et de la gestion des ports de plaisance ;
- une augmentation du poste « acquisitions immobilières » (acquisition d'un bâtiment à Heer Agimont) en 2009;



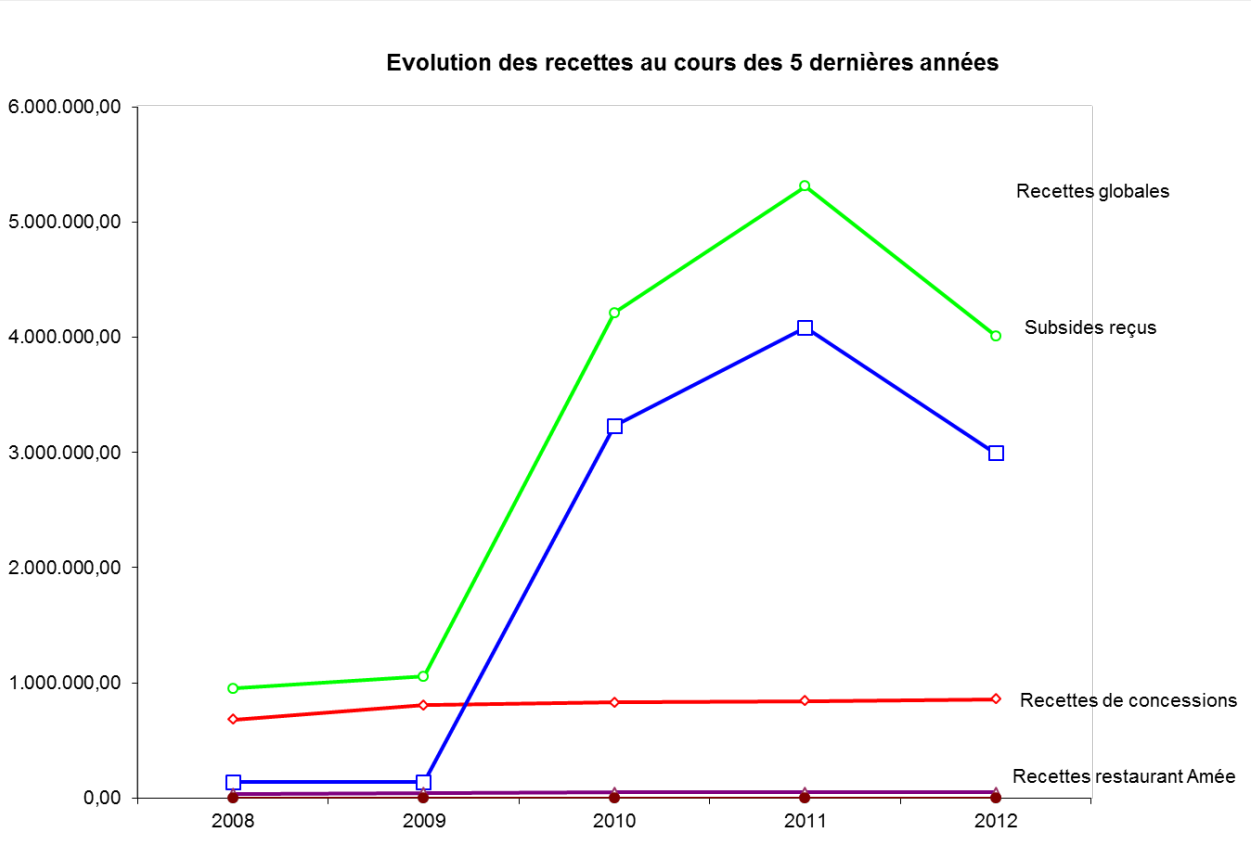
Ventilation des dépenses en 2012



Le tableau ci-contre montre la ventilation des dépenses en 2012.

Par ordre d'importance,
- le poste investissement travaux et études représente 80,14%
- les rémunérations et frais divers 6,01 %
- la TVA à payer : 5,50 %
- la gestion des ports de plaisance :3,64 %
- les frais de fonctionnement : 2,48 %
- les frais financiers (charges d'emprunts, frais bancaires) : 2,18 %

4.3.2. Recettes

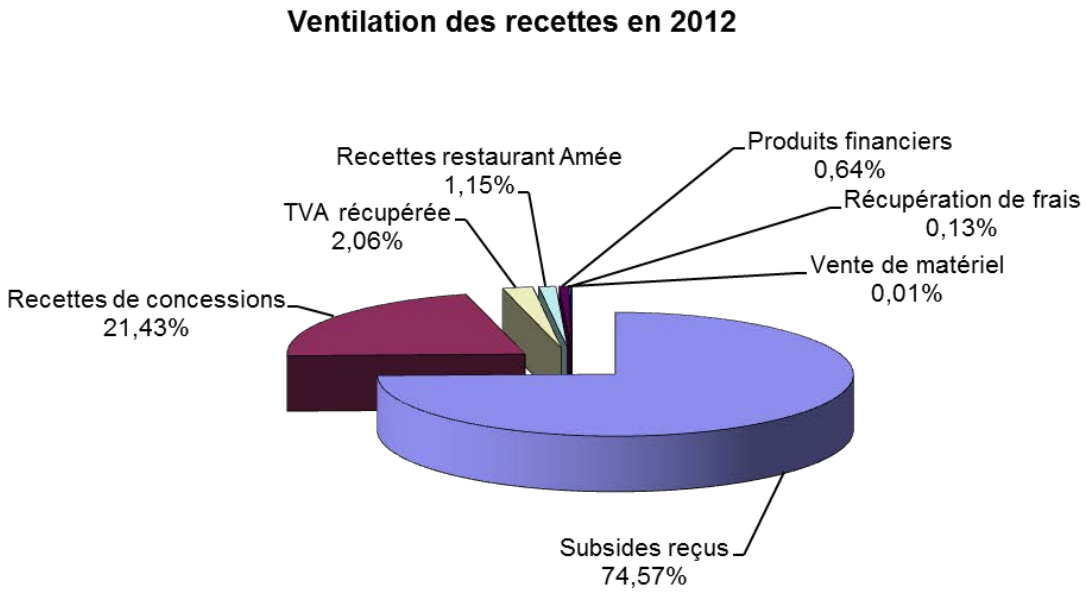


le tableau ci-contre montre l'évolution des recettes annuelles globales au cours des 5 dernières années, ainsi que l'évolution des composantes principales de ces recettes :

- recettes de concessions ;
- subsides reçus ;
- recettes du restaurant d'Amée.

Il montre :

- une forte augmentation des subsides à partir de 2009, en relation avec les travaux de la plate-forme d'Auvelais ; celles-ci culminent en 2011 pour décroître en 2012 avec la fin des travaux de celle-ci.
- une progression des recettes de concessions ;
- une stabilité des recettes liées à l'activité du restaurant de la plage d'Amée.



Le tableau ci-contre montre la ventilation des recettes en 2012.

Par ordre d'importance,
- les subsides reçus: 74,57 %
- les recettes de concession : 21,43 %
- la TVA récupérée : 2,06 %
- les recettes liées à l'activité du restaurant d'Amée : 1,15%
- les produits financiers (placements de trésorerie, intérêts sur comptes bancaires) : 0,64 %
- la récupération de frais : 0,13 %

4.4. Dépenses d'investissement

Le tableau ci-contre montre la ventilation des travaux réalisés en 2012 (Montants HTVA).

Le détail de ces travaux est repris en annexe 3

	en 2012	en 2011
1. Travaux subsidiés		
- par la DG0 2 (ex MET)	2.883.849,24	4.123.199,50
- par la DGO 4 (ex DGATLP)	0,00	0,00
- par le CGT	0,00	0,00
Total des travaux subsidiés :	**2.883.849,24**	**4.123.199,50**
2. Travaux non subsidiés	**79.469,12**	**208.858,12**
Total des travaux :	**2.963.318,36**	**4.332.057,62**

4.5. Subsides reçus

Le tableau ci-contre ventile les subsides reçus.

Le détail des subsides figure à l'annexe 3.

	2012	2011
1. Subsides sur les travaux de l'année		
- subsides de la DG0 2 (ex MET)	2.619.591,25	3.540.549,21
- subsides de la DGO 4 (ex DGATLP)	0,00	0,00
- subsides du CGT	0,00	0,00
Total (1) :	**2.619.591,25**	**3.540.549,21**
2. Subsides sur les travaux des années antérieures		
- subsides de la DG0 2 (ex MET)	370.677,04	544.248,20
- subsides de la DGO 4 (ex DGATLP)	0,00	0,00
- subsides du CGT	0,00	0,00
Total (2) :	**370.677,04**	**544.248,20**
Total général (1) + (2) :	**2.990.268,29**	**4.084.797,41**

4.6. Créances

4.6.1. Subsides à recevoir

Le tableau ci-contre fournit les subsides restant à recevoir en fin d'année.

Le détail de ces chiffres est repris à l'annexe 3

	Au 31/12/12	Au 31/12/11
1. Subsides à recevoir sur les travaux de l'année		
- subsides de la DG0 2 (ex MET)	676.992,46	286.154,97
- subsides de la DGO 4 (ex DGATLP)	0,00	0,00
- subsides du CGT	0,00	0,00
Total (1) :	**676.992,46**	**286.154,97**
2. Subsides à recevoir sur les travaux des années antérieures		
- subsides de la DG0 2 (ex MET)	36.916,22	44.668,70
- subsides de la DGO 4 (ex DGATLP)	42.228,58	42.228,58
- subsides du CGT	8.940,39	8.940,39
Total (2) :	**88.085,19**	**95.837,67**
Total général (1) + (2) :	**765.077,65**	**381.992,64**

4.6.2. Créances clients

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des créances des clients ordinaires et des clients douteux. Les chiffres montrent une augmentation en ce qui concerne les créances douteuses par rapport à l'année précédente.

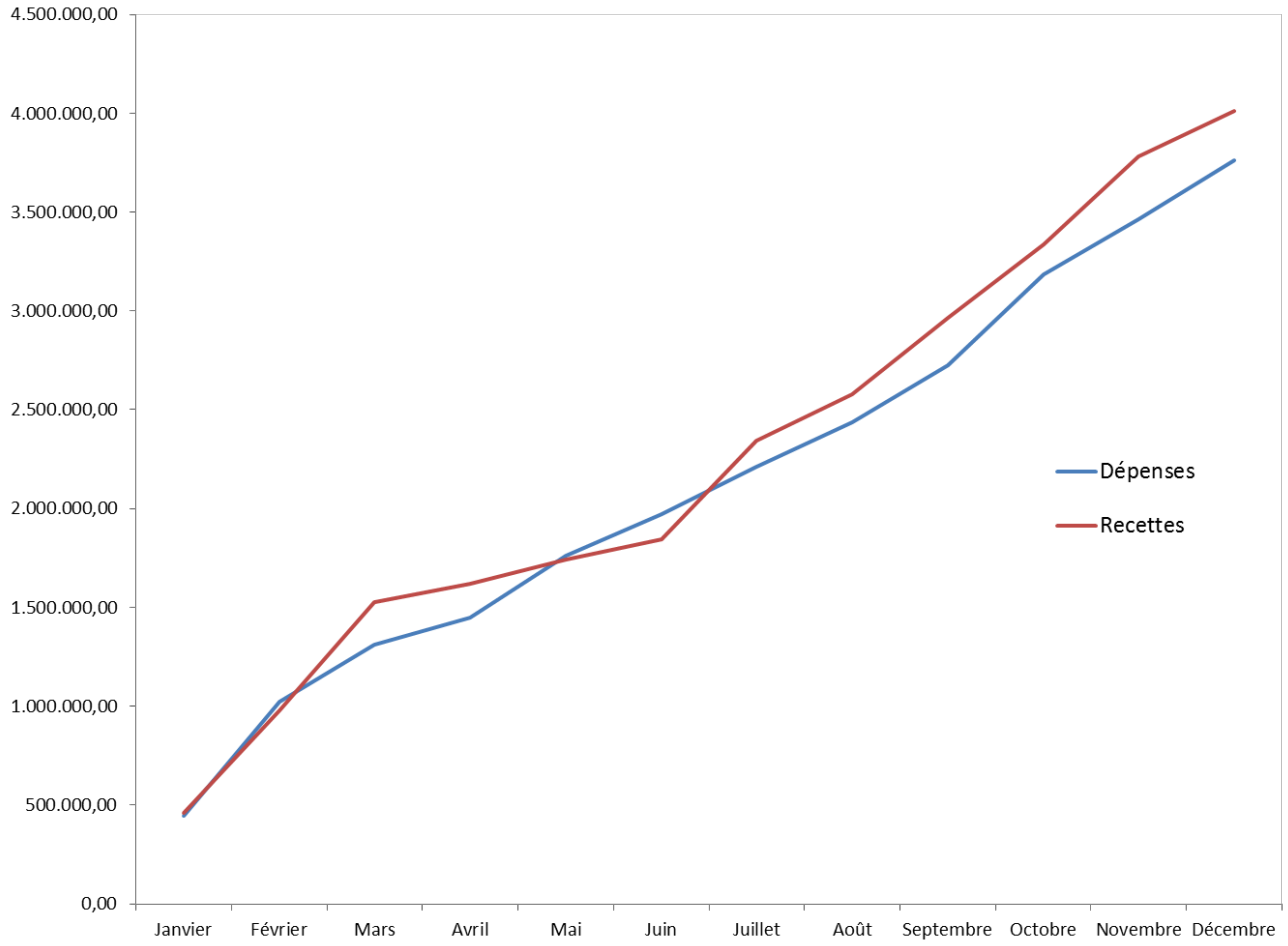
Le détail de ces créances figure à l'annexe 3

	en 2012	en 2011	en 2010
Clients ordinaires	156.710,65	50 389,66	89 761,39
Clients douteux	104 337,97	101 092,14	96 290,81

4.7. Situation de trésorerie

La situation de la trésorerie est satisfaisante puisqu'il n'a pas été fait appel au crédit de caisse au cours de l'année 2011. Le détail de la situation de trésorerie figure en annexe 3

Par ailleurs le graphique ci-dessous témoigne de la bonne situation de la trésorerie puisque la courbe des dépenses se situe en dessous de celle des recettes



4.8. Situation des emprunts

Pour rappel, en 2003, le Conseil d'administration avait marqué son accord sur le recours à plusieurs lignes de crédit :

- un crédit de trésorerie : 500.000 €
- reconstitution d'un fonds propre de réserve permanent se subdivisant en :

  ⇨ réserves minimales légales de 375.000 € via un crédit à moyen terme (5 ans)

  ⇨ refinancement partiel d'investissements déjà réalisés sur fonds propres à concurrence de 375.000 € via un crédit à long terme (10 ans)

- financement d'investissements (acquisitions et/ou travaux) sur une base annuelle de 175.000 €.

Toutes les lignes de crédit avaient été mobilisées, à l'exception des 175.000 €

Le premier emprunt de 375.000 € à 5 ans a été clôturé en juin 2008.

En 2011, le conseil d'administration a marqué accord sur le recours à un nouvel emprunt de 105.000 € remboursable en 5 ans, pour couvrir les frais de réhabilitation du bâtiment de la concession Ateliers Classic Boats, réalisés par cette dernière.

En outre, dans le cadre du financement des travaux de la plate-forme à Auvelais, un emprunt de 797.236 € sur une durée de 20 ans a été souscrit auprès de Dexia via le mécanisme SOWAFINAL mis en place par la Région wallonne. Les remboursements en cours depuis 2011 s'étaleront jusqu'en 2034.

La situation des emprunts au 31/12/2012 est la suivante :

Montant emprunté	durée	échéance
105.000,00 €	5 ans	2015
375.000,00 €	10 ans	2016
797.236,00 €	20 ans	2032

Il convient de noter que l'impact des charges financières relatives au recours à ces emprunts a été chiffré et jugé supportable pour l'équilibre des finances du PAN. La simulation effectuée à cet égard est toujours d'actualité, ainsi que le montre le tableau en annexe 3.

Annexe 1 Localisation des zones portuaires

Zone portuaire de Tamines



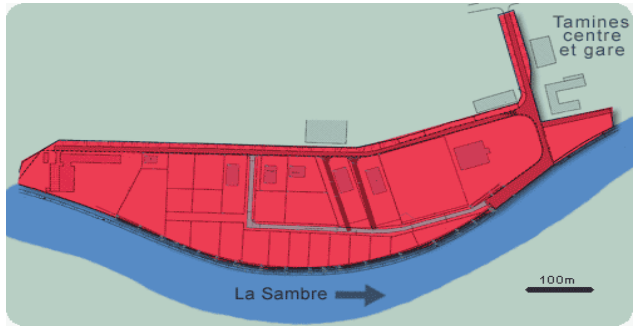
Localisation : Commune de Sambreville, rive gauche de la Sambre

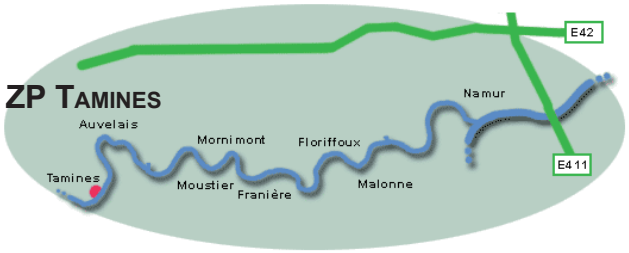
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 988

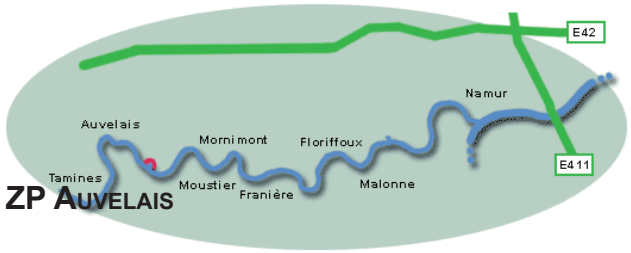
Superficie totale : 136.477 m2

Classée en zone artisanale, de P.M.E. et de services au plan de secteur, la zone portuaire de Tamines a pour objectif d'accueillir des P.M.E. dont l'activité n'est pas liée à la voie d'eau.

A cette fin, la zone portuaire est spécialement équipée de services en eau portable, en force motrice et en égouts. Sa situation à un jet de pierre du centre commercial de Tamines offre un accès aisé et rapide aux gares T.E.C. et S.N.C.B. de cette ville. De plus, cette zone est proche de routes à grand gabarit.

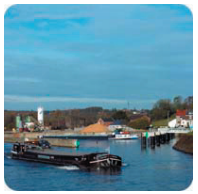






ZP Auvelais

Zone portuaire d'Auvelais



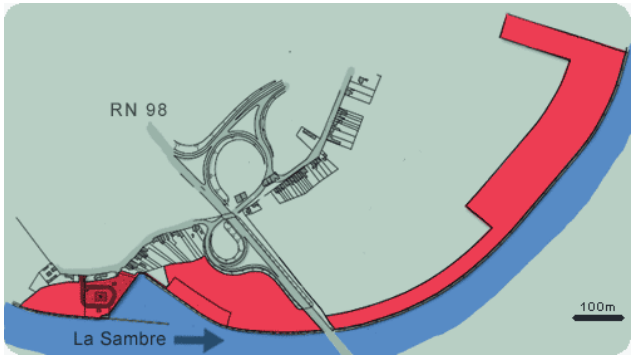
Localisation : Commune de Sambreville, rive gauche de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 98

Superficie totale : 40.495 m2

Classée en zone industrielle et d'habitat au plan de secteur et au carrefour de deux routes à grand gabarit, la zone portuaire d'Auvelais est destinée aux entreprises utilisatrices de la voie d'eau.

Un projet de création d'un nouveau mur de quai et d'une dalle d'échange bi-modale en relation avec la dalle d'échange tri-modale de Châtelet est en cours.



Zone portuaire de Mornimont

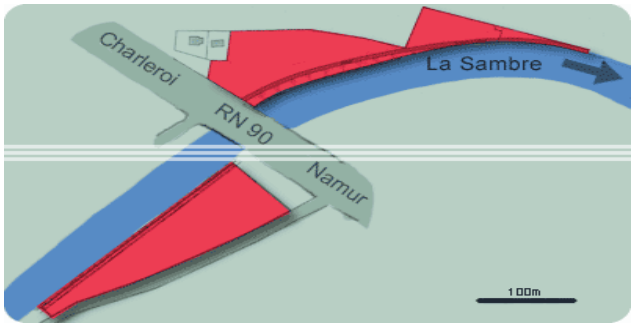


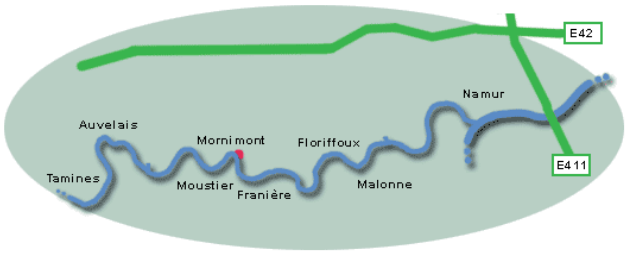
Localisation : Commune de Jemeppe-sur-Sambre, rives gauche et droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie totale : 21.502 m2

Classée en zone artisanale, de P.M.E. et de services au plan de secteur, la zone portuaire de Mornimont est le point de déchargement de matériaux et matières premières.

Le terrain est disponible pour une entreprise occasionnellement utilisatrice de la voie d'eau.

Son accès routier se fait aisément par la nationale 90. Ainsi, le centre-ville de Namur ou d'Auvelais se trouvent à égale distance : une vingtaine de kilomètres.



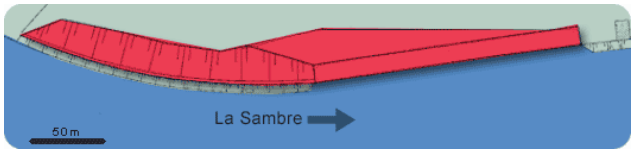


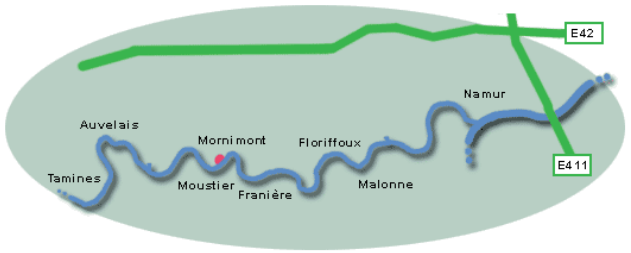
Zone portuaire de Moustier



Localisation : Commune de Jemeppe-sur-Sambre, rive gauche de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 98
Superficie totale : 8.090 m2

Classé en zone industrielle au plan de secteur, le port de Moustier est concédé à une entreprise verrière pour la manutention de sa matière première.



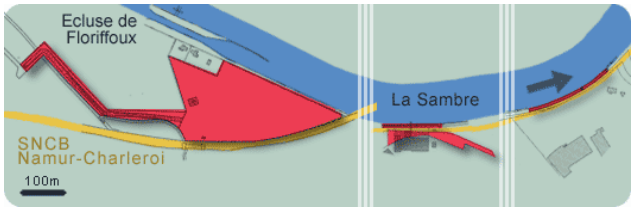


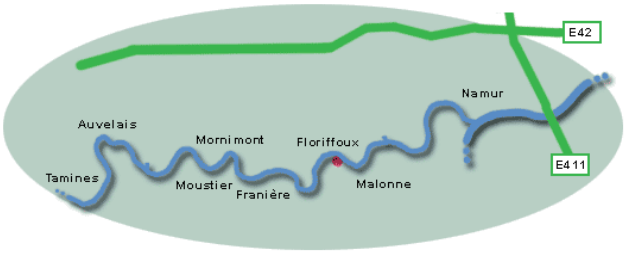
Zone portuaire de Floriffoux



Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 958
Superficie totale : 82.390 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur, a zone portuaire de Floriffoux, facilement accessible à partir de la route nationale 90, est actuellement occupée par une entreprise de génie civil.



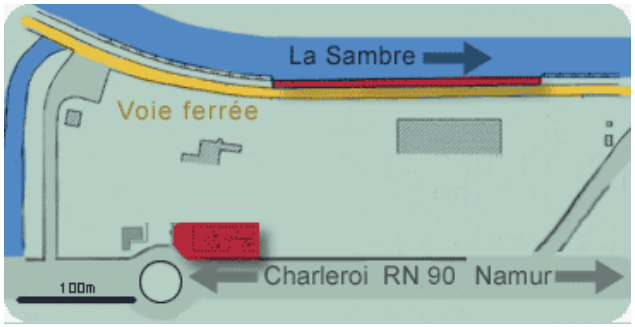


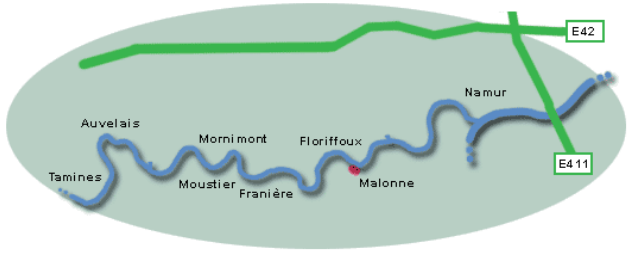
Zone portuaire du zoning de Malonne



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie totale : 2620 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone est destinée aux P.M.E. Son accès routier se fait aisément par la nationale 90.
Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à une petite dizaine de kilomètres.



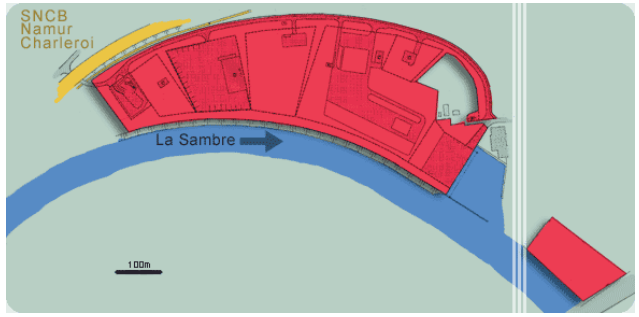


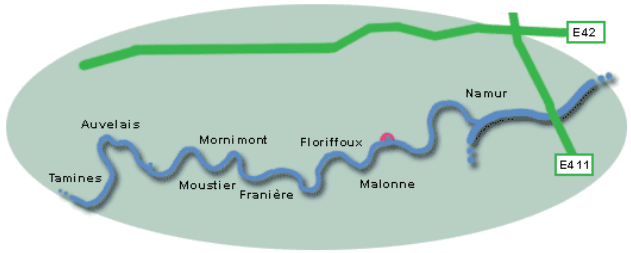
Zone portuaire de Malonne



Localisation : Ville de Namur, rive gauche de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie totale : 2620 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone portuaire se caractérise par une possibilité de raccordement au réseau S.N.C.B. par une voirie aboutissant à la gare de Flawinne.
Elle est spécialement équipée en eau portable, en force motrice et en égouts.
Son accès routier se fait aisément par la nationale 90.
Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à une petite dizaine de kilomètres.



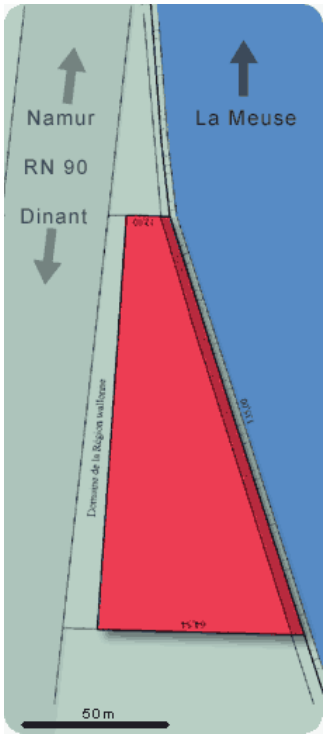


Port d'Anhée



Localisation : Commune d'Anhée, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 92
Superficie totale : 5.166 m2

Le port d'Anhée est facilement accessible à partir de la route nationale 92.
C'est actuellement le point de chargement de produits carriers.



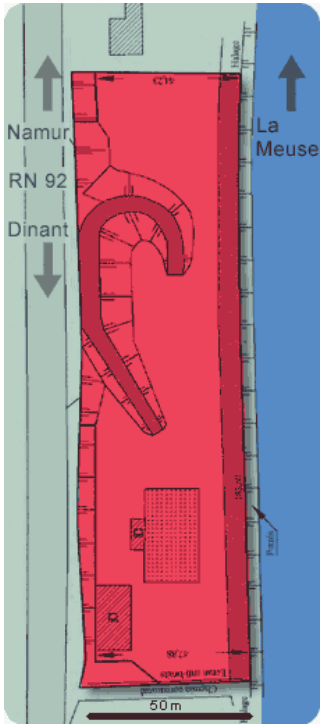


Zone portuaire de Basbaras



Localisation : Commune de Profondeville, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 92
Superficie totale : 8.384 m2

Classée en zone d'équipement communautaire au plan de secteur.
Son accès routier se fait aisément par la route nationale 92. Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à 13 kilomètres.





Zone portuaire d'Enhaive

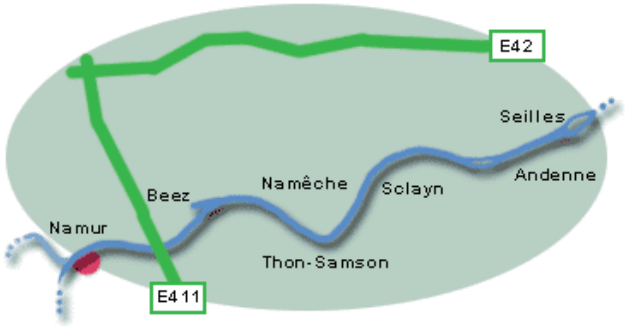


Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 4
Superficie totale : 10.285 m2

Classée en zone d'habitat au plan de secteur, elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.



Située dans un noyau commercial et d'habitat, sa vocation est essentiellement axée sur le développement commercial.

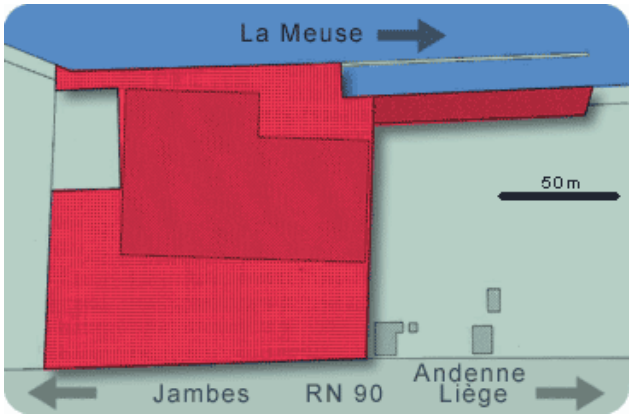


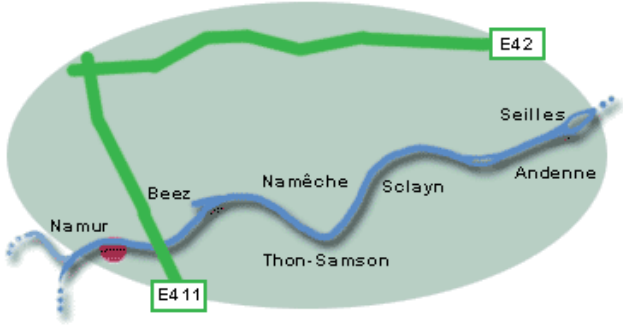
Zone portuaire de Jambes



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 15.806 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.





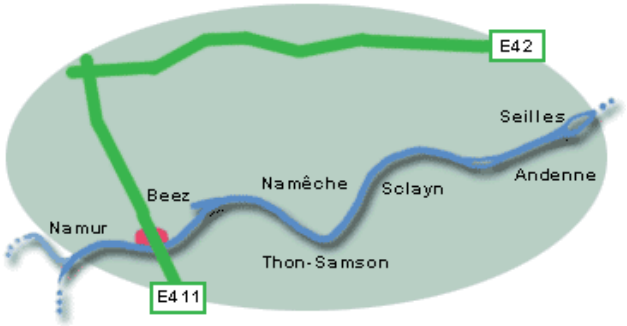
Zone portuaire de Beez



Localisation : Ville de Namur, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 959
Superficie totale : 58.853 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.
Cette zone située sous le viaduc de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg a une vocation uniquement industrielle.



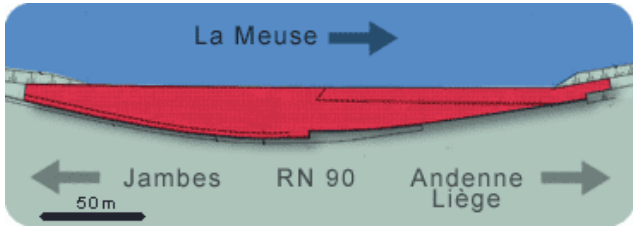


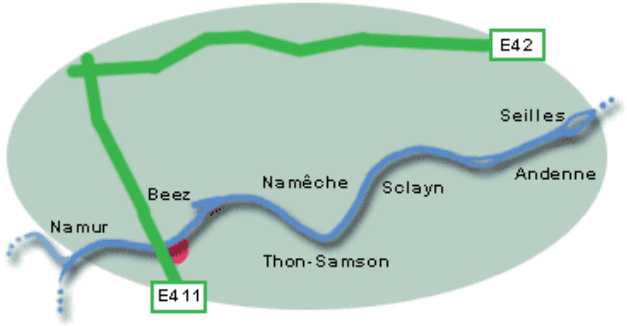
Port de Lives



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 5.411 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à proximité de l'autoroute E411.
Cette zone située sous le viaduc de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg a une vocation uniquement industrielle.



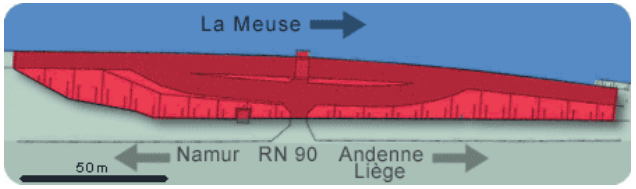


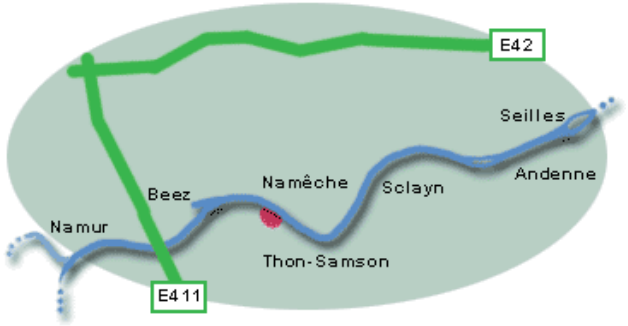
Port de Maizeret



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 4.261 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à proximité de l'autoroute E411.
La situation de ce point de chargement hors zone d'habitat permet une manutention aisée.



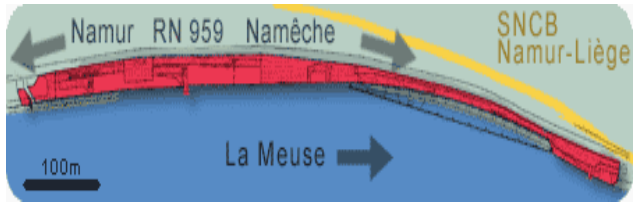


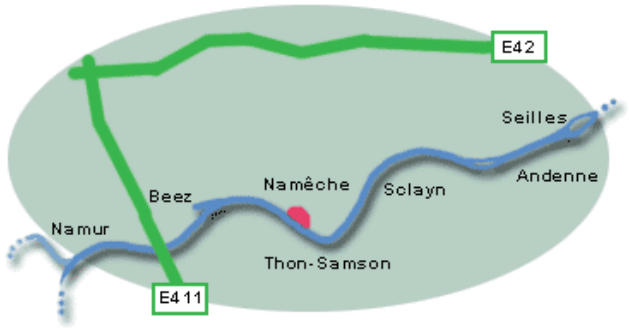
Port de Marche-les-Dames



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 959
Superficie totale : 16.029 m2

Classé en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à proximité de l'autoroute E42.
Plate-forme de transbordement à la voie d'eau, il est une des infrastructures les plus performantes du Port autonome de Namur.



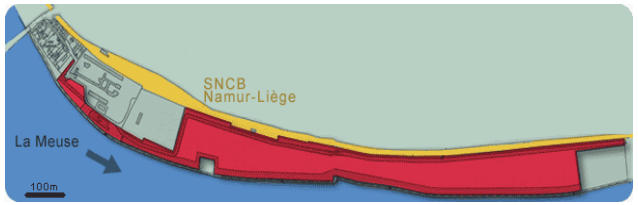


Zone portuaire de Namêche



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par la route communale à partir de la R.N. 942
Superficie totale : 147.794 m2. Une extension est prévue

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Cette vaste plaine alluvionnaire doit encore faire l'objet d'un plan d'aménagement avant de pouvoir être équipée.

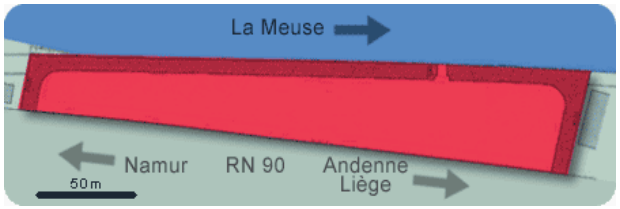


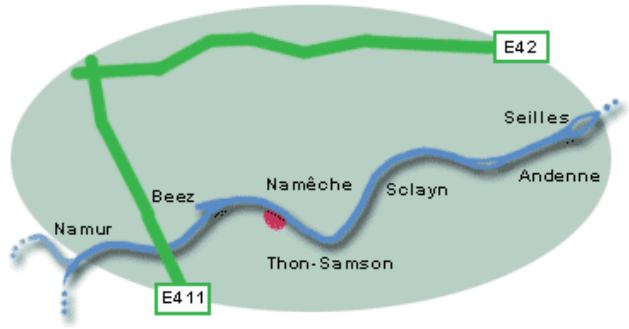
Port de Samson



Localisation Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 10.045 m2

Classé en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Plate-forme de transbordement à la voie d'eau.



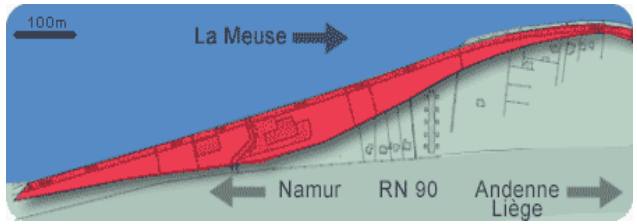


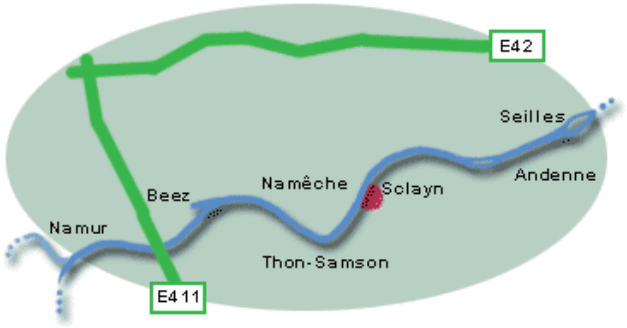
Zone portuaire de Sclayn



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 36.329 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Zone à vocation industrielle sise à proximité d'un noyau d'habitat.



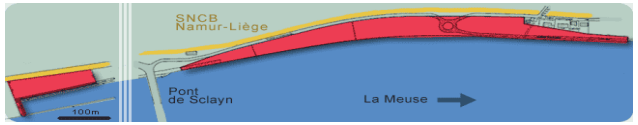


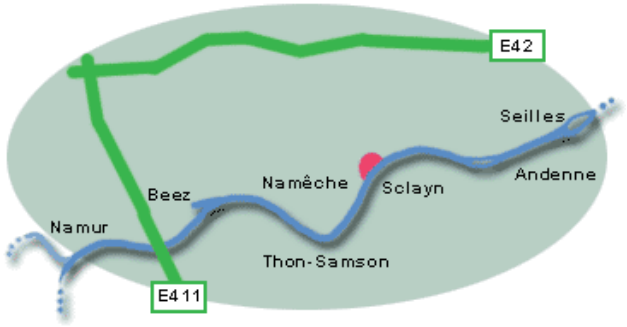
Port de Vezin



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn
Superficie totale : 41.524 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Zone de transbordement à la voie d'eau.



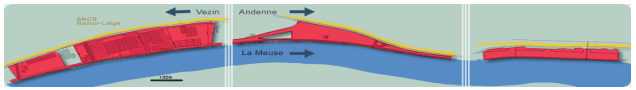


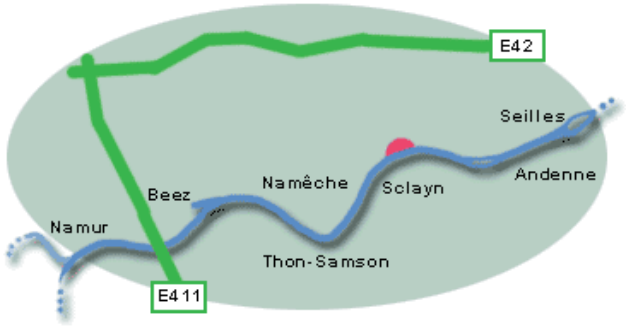
Port public de Sclaigneaux



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Support à la zone portuaire industrielle voisine de Sclaigneaux.



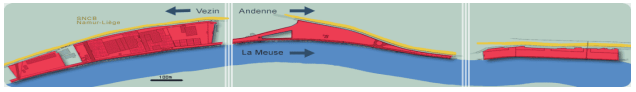


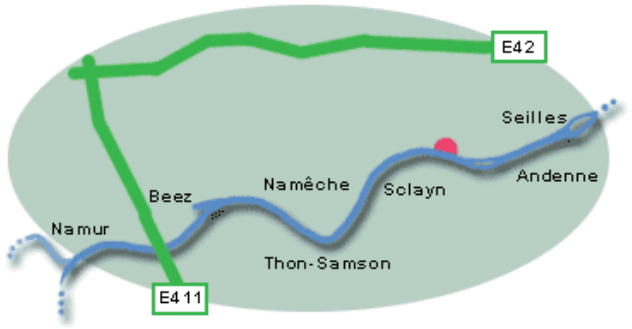
Zone portuaire de Sclaigneaux



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn
Superficie totale : 71.484 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Zone à vocation exclusivement industrielle.
Site S.A.E.D.



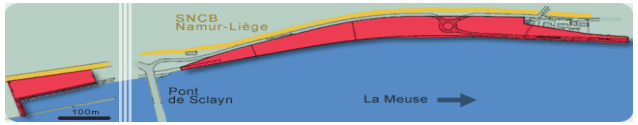


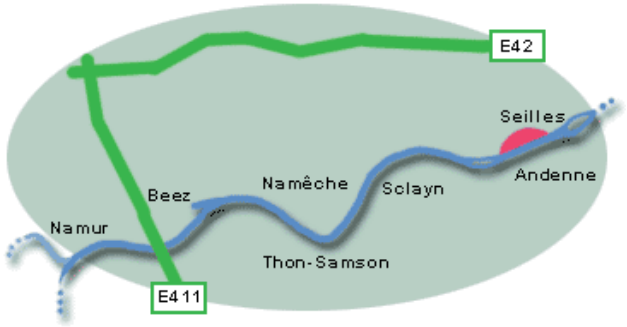
Zone portuaire de Seilles



Localisation : Ville d'Andenne , rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont d'Andenne.
Superficie totale : 474.746 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone portuaire est spécialement équipée en eau portable, en force motrice et en égouts. Une zone à la fois industrielle et portuaire, proche de l'autoroute Liège-Mons, elle est une des zones les plus recherchées du Port autonome de Namur.



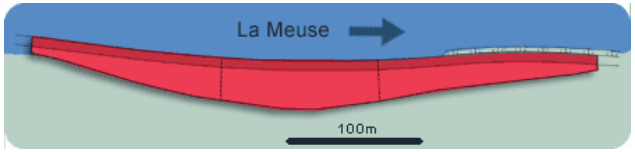


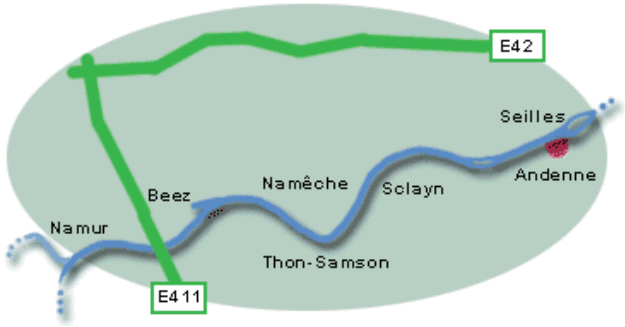
Port d'Andenne



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : par voirie le chemin de halage à partir de la R.N.90
Superficie totale : 20.567 m2

Classé en zone industrielle au plan de secteur.
Ill se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Plate-forme de transbordement à la voie d'eau.





Annexe 2

Occupation des zones portuaires et liste des concessionnaires

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2012

	Concessionnaires	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contrac-tuelle
Zone portuaire de Tamines					
Terrain 25	A.M.S. DÉMÉNAGEMENT	1.945,00	0,00	01/06/2006	01/06/2036
Terrain 13	ADMINIST COMMUNALE DE SAMBREVILLE	5.233,00	0,00	01/10/1994	01/10/2024
Terrain 15	AUTOMAT 2000	675,00	0,00	01/11/1999	01/11/2029
Terrain 17	B.B.G.A. SPRL	3.582,00	0,00	01/06/2004	01/06/2034
Terrain 23	BD MONTAGE SPRL	4.349,00	0,00	01/10/2010	01/10/2040
Terrain 1	BEP-EXPANSION ECONOMIQUE	13.458,00	0,00	01/08/1985	01/08/2015
Terrain 28	BRIGODE FINANCIAL SPRL	2.700,00	0,00	01/01/2008	01/01/2038
Terrain 22	CALABRESE TINO	4.074,00	0,00	01/10/2010	01/10/2040
Terrain 7	CINERGEC	3.000,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030
Terrain 16	DEBILDE BRICOLAGE S.A.	591,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030
Terrain 10	DEBROUX & FILS SPRL	5.625,00	0,00	01/10/1992	01/10/2082
Terrain 21	DEWITTE (MR)	1.653,00	0,00	01/10/2010	01/10/2040
Terrain 14	ELECTROS & CUISINES DEFITEC SPRL	349,00	0,00	01/03/2002	01/03/2092
Terrain 27	I.D.E.G.	16,00	0,00	01/07/2006	01/07/2036
Terrain 4	I.G.E.T.C. SPRL	2.075,00	0,00	01/11/2006	01/11/2036
Terrain 5	I.G.E.T.C. SPRL	3.500,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030
Terrain 12	MESTDAGH S.A.	13.975,00	0,00	01/01/1992	01/01/2082
Terrain 6	MG POSE	2.400,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030
Terrain 3	MG POSE	2.414,00	0,00	01/01/2007	01/01/2037
Terrain 26	MONSIEUR PASCAL CORNILLE	1.637,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036
Terrain 2	NEW LABORATOIRES REUNIS	1.056,00	0,00	01/01/1992	01/01/2022
Terrain 18	NIKOLIC DANIEL	1.625,00	0,00	01/01/2007	01/01/2037
Terrain 19	PNEUS Z SPRL	3.847,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036
Terrain 11	PRONESERVIM S.A.	12.500,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030
Terrain 8	RM IMMOBILIERE	5.625,00	0,00	01/08/2012	01/10/2024
Terrain 20	TOUFANE SPRL	5.380,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036
	Totaux Zone portuaire de Tamines	**103.284,00**	**0,00**		
Zone portuaire d'Auvelais					
Terrain 2	CARMEUSE S.A.	1.152,00	130,00	01/12/2006	01/12/2036
Terrain 3	I.D.E.G.	25,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036
Terrain 1	SOBEMO S.A.	6.427,00	100,00	01/01/1992	01/01/2022
	Totaux Zone portuaire d'Auvelais	**7.604,00**	**230,00**		

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2012

	Concessionnaires	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contrac-tuelle
Zone portuaire d'Auvelais / St Gobain					
Terrain 1	SAINT GOBAIN	770,00	110,00	01/07/2009	01/07/2039
	Totaux Zone portuaire d'Auvelais / St Gobain	**770,00**	**110,00**		
Zone portuaire de Mornimont					
Terrain 1	SANDREA SPRL	1.025,00	90,00	01/12/2007	01/12/2037
	Totaux Zone portuaire de Mornimont	**1.025,00**	**90,00**		
Port de Moustier					
Terrain 1	AGC FLAT GLASS EUROPE SA	1.598,00	170,00	01/07/1997	01/07/2027
	Totaux Port de Moustier	**1.598,00**	**170,00**		
Zone portuaire de Floriffoux					
Terrain 5	BEP-ENVIRONNEMENT	1.123,00	180,00	01/06/2012	01/06/2042
Terrain 1	BPMN	1.200,00	200,00	01/01/2001	01/01/2031
Terrain 2	HUBLET	27.447,00	100,00	01/01/2010	01/01/2040
Terrain 4	HUBLET SPRL	43.243,00	0,00	01/01/2010	01/01/2040
Terrain 3	LES SILOS DE FLOREFFE S.C.R.L.	4.151,00	120,00	01/07/1999	01/07/2089
	Totaux Zone portuaire de Floriffoux	**77.164,00**	**600,00**		
Zone portuaire de Malonne					
Terrain 9	ATELIERS CLASSIC BOATS	442,00	0,00	01/01/2008	01/01/2042
Terrain 7	ATELIERS CLASSIC BOATS	10.599,00	95,00	01/01/2007	01/01/2037
Terrain 1	BEP-ENVIRONNEMENT	4.264,00	0,00	01/01/1999	01/01/2089
Terrain 8	DE GREEF DÉPANNAGE	2.638,00	0,00	01/05/2005	01/05/2035
Terrain 6	DENIMAT SPRL	6.680,00	0,00	01/07/1997	01/07/2087
Terrain 10	HYDROCAR S.A.	16.703,00	0,00	01/07/2008	01/07/2038
Terrain 5	T.E.C.	51.300,00	0,00	01/07/1998	01/07/2088
Terrain 11	T.E.C.	2.298,00	0,00	01/02/2010	01/02/2040
Terrain 4	VEOLIA NV	20.928,00	0,00	01/06/2009	01/04/2030
Terrain 2	WILMET S.A.	10.739,00	0,00	01/07/2009	01/07/2039
Terrain 3	WILMET S.A.	18.486,00	0,00	01/07/1998	01/07/2088

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2012

	Concessionnaires	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contrac-tuelle
	Totaux Zone portuaire de Malonne	**145.077,00**	**95,00**		
Zoning de Malonne					
Terrain 1	GILLAIN MARCEL	1.820,00	0,00	01/01/2003	01/01/2033
	Totaux Zoning de Malonne	**1.820,00**	**0,00**		
Zone portuaire de Heer Agimont					
Terrain 1	DOLOMIES DE MERLEMONT SA	4.592,00	140,00	01/11/2010	01/11/2040
	Totaux Zone portuaire de Heer Agimont	**4.592,00**	**140,00**		
Port d'Anhée					
Terrain 1	CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	5.166,00	135,00	01/07/2001	01/07/2031
	Totaux Port d'Anhée	**5.166,00**	**135,00**		
Zone portuaire de Lustin					
Terrain 1	SAGREX	4.577,00	0,00	01/02/2010	01/02/2040
	Totaux Zone portuaire de Lustin	**4.577,00**	**0,00**		
Zone portuaire de Basbaras					
Terrain 1	BASBARAS DISTRIBUTION	7.950,00	100,00	01/01/1992	01/01/2022
	Totaux Zone portuaire de Basbaras	**7.950,00**	**100,00**		
Zone portuaire d'Enhaive					
Terrain 3	FOREM	3.748,32	0,00	01/07/2007	01/07/2037
Terrain 2	VILLE DE NAMUR	2.440,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030
Terrain 4	WESTIA	2.761,92	0,00	01/01/2009	01/01/2039
	Totaux Zone portuaire d'Enhaive	**8.950,24**	**0,00**		
Zone portuaire de Jambes					
Terrain 2	INDUCOM S.A.	14.898,00	107,00	01/01/1999	01/01/2089
Terrain 1	INTERBETON S.A.	908,00	103,00	01/06/1987	01/06/2017

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2012

Concessionnaires		Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contrac-tuelle
	Totaux Zone portuaire de Jambes	**15.806,00**	**210,00**		
Zone portuaire de Beez					
Terrain 2	DE GRAEVE	18.727,00	100,00	01/01/1992	01/01/2082
Terrain 7	I.D.E.G.	102,00	0,00	01/01/2010	01/01/2040
Terrain 5	I.D.E.G.	764,40	0,00	01/03/2003	01/03/2033
Terrain 4	MEUSE & SAMBRE S.A.	6.617,00	0,00	01/01/1986	01/01/2016
Terrain 3	SAGREX S.A.	14.960,00	244,00	01/05/2009	01/05/2009
Terrain 1	SOGESPI SA	2.191,00	0,00	25/08/2011	25/08/2041
Terrain 6	VILLE DE NAMUR	6.300,00	0,00	01/01/2009	01/01/2039
	Totaux Zone portuaire de Beez	**49.661,40**	**344,00**		
Port de Lives					
Terrain 1	SAGREX S.A.	3.811,00	233,00	01/10/1997	01/10/2027
	Totaux Port de Lives	**3.811,00**	**233,00**		
Port de Maizeret					
Terrain 1	CARRIÈRES DE LEFFE (CAM)	4.246,00	200,00	01/07/1995	01/07/2025
	Totaux Port de Maizeret	**4.246,00**	**200,00**		
Port de Marche-les-Dames					
Terrain 1	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	9.023,20	272,00	01/10/1987	01/10/2017
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	6.796,00	137,00	01/10/1992	01/10/2022
	Totaux Port de Marche-les-Dames	**15.819,20**	**409,00**		
Zone portuaire de Sclayn					
Terrain 1	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	5.812,00	200,00	01/01/1992	01/01/2022
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	2.319,00	59,00	01/07/1992	01/07/2022
Terrain 3	IMMOBILIERE BLATON S.A.	5.177,00	97,00	01/11/2001	01/11/2091
	Totaux Zone portuaire de Sclayn	**13.308,00**	**356,00**		
Zone portuaire de Namêche					

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2012

	Concessionnaires	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contrac-tuelle
Terrain 2	BAV SPRL	422,55	0,00	01/01/2009	01/01/2039
Terrain 1	PANISTAR S.A.	8.781,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030
	Totaux Zone portuaire de Namêche	**9.203,55**	**0,00**		
Port de Samson					
Terrain 1	CARMEUSE (EX CARFIN)	10.045,00	249,00	01/04/1999	01/04/2029
	Totaux Port de Samson	**10.045,00**	**249,00**		
Port de Vezin					
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	7.878,00	200,00	01/01/1992	01/01/2022
Terrain 1	PH BOIS SPRL	4.500,00	150,00	01/04/2008	01/04/2013
	Totaux Port de Vezin	**12.378,00**	**350,00**		
Zone portuaire de Sclaigneaux					
Terrain 1	CARMEUSE	9.440,00	300,00	01/04/1999	01/04/2029
Terrain 5	GERDAY TRAVAUX S.A.	9.334,00	0,00	01/03/2001	01/03/2091
Terrain 3	H.B.B. SA	1.942,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036
Terrain 7	PECHE SPRL	4.825,00	100,00	01/11/2010	01/11/2040
Terrain 2	S.W.D.E.	1.313,00	0,00	01/11/1998	01/11/2088
Terrain 4	TECTEO SECTEUR GAZ	188,00	0,00	01/08/2012	01/08/2012
Terrain 6	VILLE D'ANDENNE	26.124,00	0,00	01/07/2003	01/07/2033
Terrain 8	VILLE D'ANDENNE	6.863,00	0,00	01/07/2003	01/07/2033
	Totaux Zone portuaire de Sclaigneaux	**60.029,00**	**400,00**		
Zone portuaire de Seilles					
Terrain 57	A.I.E.G.	12.468,00	0,00	01/10/2009	01/10/2099
Terrain 38	ATELIERS ROBERT S.A.	22.012,00	0,00	01/01/1999	01/01/2089
Terrain 61	BRANDERS S.A.	2.136,00	58,70	01/01/2011	01/01/2041
Terrain 6	CARMA	3.600,00	0,00	01/01/1992	01/01/2082
Terrain 13	CHAUDRONNERIES & TUYAUTERIES INDUST	4.583,00	0,00	16/04/2002	16/04/2032
Terrain 40	CHERICOUX S.A.	3.500,00	0,00	01/05/1998	01/05/2088
Terrain 24	CHERICOUX S.A.	1.125,00	0,00	01/05/2000	01/05/2090
Terrain 50	CHERICOUX S.A.	1.085,00	0,00	01/11/2007	01/11/2037

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2012

	Concessionnaires	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contrac-tuelle
Terrain 30	COLLIGNON WILLY	3.000,00	0,00	01/01/2010	01/01/2094
Terrain 17	CUISITEC	1.666,00	0,00	01/01/2001	01/01/2091
Terrain 9	D.L.M.& PARTNERS	1.787,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030
Terrain 10	DELTALAK	3.788,00	120,00	01/03/2004	01/03/2034
Terrain 26	DEVOS	3.209,00	0,00	01/01/1993	01/01/2083
Terrain 37	DRIVIT S.A.	4.832,00	0,00	01/03/2008	01/03/2038
Terrain 2	DUMOULIN S.A	820,00	100,00	01/04/1999	01/04/2029
Terrain 15	FONDERIES LECOMTE S.A.	8.530,00	100,00	01/03/2009	01/03/2039
Terrain 16	FOURNIPAC SCRL	5.633,00	0,00	01/06/2007	01/06/2040
Terrain 29	GECIBAT SPRL	2.212,00	0,00	01/06/2011	01/06/2041
Terrain 54	IDPAK SA	3.263,00	0,00	01/07/2009	01/07/2039
Terrain 21	LES ARTISANS DE LA PIERRE	3.023,00	0,00	22/08/2011	22/08/2041
Terrain 20	LOUIS CAROSSERIE	500,00	0,00	01/01/2001	01/01/2031
Terrain 60	METAL PROTECTION	1.458,48	0,00	01/10/2011	01/10/2041
Terrain 11	METAL PROTECTION	2.076,00	0,00	01/03/2007	01/03/2037
Terrain 7	METAL PROTECTION	2.128,00	0,00	01/11/2002	01/11/2032
Terrain 1	METAL PROTECTION	5.790,00	0,00	01/09/2000	01/09/2090
Terrain 18	MEUSE & SAMBRE S.A.	23.348,00	0,00	01/06/2001	01/06/2091
Terrain 22	MEUSE & SAMBRE S.A.	10.612,00	0,00	01/01/2002	01/01/2092
Terrain 41	MONIQUET SERGE	3.989,00	0,00	01/07/2005	01/07/2035
Terrain 36	MOSSOUX S.A.	5.408,00	0,00	01/05/1998	01/05/2088
Terrain 14	MOSSOUX S.A.	1.920,00	0,00	01/09/2010	01/09/2040
Terrain 53	MS3 SPRL	21.617,00	252,00	01/01/2009	01/01/2039
Terrain 52	MS3 SPRL	8.100,00	110,00	01/07/2010	01/07/2061
Terrain 58	N.M.M. SPRL	5.918,00	0,00	01/04/2010	01/04/2040
Terrain 12	NORLAND S.A.	41.539,00	219,00	01/07/2000	01/07/2090
Terrain 27	PERE OLIVE S.A.	58.672,00	0,00	01/03/2006	01/03/2036
Terrain 33	PIROTTE V.	874,00	0,00	01/07/1995	01/07/2085
Terrain 3	S.C.A.M. S.C.	1.640,00	152,00	01/06/1999	01/06/2029
Terrain 34	SERV. PUBLIC FEDERAL JUSTICE	660,00	0,00	01/09/1995	01/09/2085
Terrain 25	T.W.T. S.A.	18.463,11	136,00	01/01/2008	01/01/2038
Terrain 39	TECH SIGN	2.415,00	0,00	01/03/1999	01/03/2089
Terrain 35	TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	4.907,00	0,00	01/08/1997	01/08/2087
Terrain 51	TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	2.856,00	0,00	01/01/2002	01/01/2032
Terrain 28	TECTEO SECTEUR GAZ	330,00	0,00	01/08/2012	01/04/2024
Terrain 5	TRANSPORTS ABRAHAM	28.239,00	290,00	01/03/2005	01/03/2035

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2012

Concessionnaires		Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contrac-tuelle
Totaux Zone portuaire de Seilles		**345.731,59**	**1.537,70**		
Port d'Andenne					
Terrain 1	ANDENNE-MAT S.A.	4.116,00	123,00	01/05/2009	01/05/2039
Totaux Port d'Andenne		**4.116,00**	**123,00**		

Récapitulation

Nombre de concessions accordées : 130

Surface totale concédée (m2) : 913.731,98

Activité des concessionnaires - Situation au 31/12/2012

Concessionnaire	Adresse	Activité
A.I.E.G.	Rue Fernand Marchand 44 5020 FLAWINNE	Bureau, atelier et dépôt de matériaux
A.M.S. Déménagement	Rue des Combattants, 34 5060 FALISOLLE	Atelier de réparation et de vente de meubles
ADMINIST COMMUNALE DE SAMBREVILLE	Rue Pont Ste-Maxence,1 5060 SAMBREVILLE	Zone de parking et activités diverses
AGC Glass Europe SA - Moustier	Rue de la Glacerie 167 5190 MOUSTIER-SUR-SAMBRE	Déchargement de carburant et de sable
ANDENNE-MAT s.a.	Rue Gabriel de Moriamé 21 5020 MALONNE	Matériaux de construction
ARTES TWT S.A.	Rue de Géron 41 5300 SEILLES	Entreprise de génie civil
ATELIERS CLASSIC BOATS	Rue Maurice Brossius, 62 5020 MALONNE	Bureau et conciergerie pour chantier naval
ATELIERS ROBERT S.A.	Rue de Reppe, 20 E 5300 SEILLES	Fabrication de matériel agricole
AUTOMAT 2000 S.A.	Rue de la Station, 51 5060 TAMINES	Station de lavage de voitures
B.B.G.A. sprl	Rue Pré des Haz, 26 5060 TAMINES	Magasin de fournitures de bureau et de fournitures scolair
B.P.M.N.	Av. E. Rousseau, 40 6001 MARCINELLE	Déchargement de sable
BASBARAS DISTRIBUTION S.A.	Chaussée de Marche, 730 5100 NANINNE	Négoce de matériaux d construction
BAV sprl	Rue Denis Georges Bayar 53 5000 NAMUR	Construction et rénovation de bteaux de plaisance
bd Montage sprl	Rue des Glaces Nationales 146 5060 SAMBREVILLE	hall de stockage et vente de panneaux photovoltaïques et
BELGICA PROPERTIES S.A.	Rue de Marche-en Pré, 23 A 5300 SCLAYN	Vente de matériel de génie civil
BEP-ENVIRONNEMENT	Avenue Sergent Vrithoff, 2 5000 NAMUR	Atelier de réparation et de vente de véhicules
BEP-ENVIRONNEMENT	Avenue Sergent Vrithoff, 2 5000 NAMUR	Chargement de déchets ménagers
BEP-EXPANSION ECONOMIQUE	Av. Sergent Vrithoff, 2 5000 NAMUR	Hall-relais pour PME à Tamines
BRANDERS S.A.	Rue de Mont Saint-Pont 167 1440 BRAINE-LE-CHATEAU	Construction et transformation de bateaux
BRIGODE FINANCIAL sprl	Rue Pré des Haz 40 5060 TAMINES	Programmation de logiciels
CALABRESE Tino	Rue d'Auby 27 5060 SAMBREVILLE	Entreprise de construction
CARMA SPRL	Zoning Industriel, rue de Géron 5300 SEILLES	Réparation de matériel de génie civil
CARMEUSE S.A.	Rue du Château, 13a 5300 SEILLES	Chargement de produits de carrière
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Grand'Route, 71 4367 CRISNEE	Chargement de produits de carrière
CARRIERES DE LEFFE S.A.	Avenue Robert Schuman, 71 1401 NIVELLES	Chargement de produits de carrière

Concessionnaire	Adresse	Activité
CHAUDRONNERIES & TUYAUTERIES INDUST	R. de Géron, 40 5300 SEILLES	Atelier de chaudronnerie et de tuyauteries
CHERICOUX S.A.	Tige de Strée, 1 4577 VIERSET-BARSE	
CHERICOUX S.A.	Tige de Strée, 1 4577 VIERSET-BARSE	Construction de pavillon de sécurité
CINERGEC S.A.	Rue Pré des Haz, 48 5060 TAMINES	Matériel électrique et électronique
COLLIGNON Willy	Rue de Géron 30 5300 ANDENNE	Prépartion de voitures de courses
CORNILLE Pascal	Rue Pré des Haz, 28 5060 TAMINES	Montage et entretien de chauffage
CUISITEC	Rue d'Horseilles, 46 5300 ANDENNE	Cuisines équipées
D.L.M. & PARTNERS S.A.	Rue des Roseurs, 18 5300 SEILLES	Fabrication de papiers peints
DE GRAEVE S.A.	Avenue Reine Elisabeth, 16 5000 BEEZ	Entreprise de construction
DE GREEF Dépannage	Rue Camille Dessinius, 3 5020 FLAWINNE	Déchargement de sable
DEBILDE BRICOLAGE S.A.	Rue Pré des Haz, 1 5060 TAMINES	Négoce de matériaux de construction
DEBROUX & Fils sprl	Rue Pré des Haz, 1 5060 SAMBREVILLE	Produits alimentaires
DELTALAK	Rue du Géron, 17 5300 SEILLES	Atelier de sablage et de métallisation
DENIMAT SPRL	Chaussée de Namur, 168 5030 GEMBLOUX	Entreprise de transport routier
DEVOS	Rue de Gemine, 446 5218 PETIT-WARET	Grossiste en produits d'entretien
DEWITTE (Mr)	Rue Pré des Haz 32 5060 TAMINES	Art forain
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Rue du Haigneaux, 1 5024 MARCHE-LES-DAMES	Chargement de produits de carrière
DOLOMIES DE MERLEMONT SA	Rue du Viveroux, 20 5600 PHILIPPEVILLE	Chargement de produits de carrière
DRIVIT s.a.	Rue de Géron, 32 5300 SEILLES	Fabrication de chambres bancaires
DUMOULIN S.A	Parc Industriel, 18 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
Electros & Cuisines DEFITEC sprl	Rue Pré des Haz, 9 5060 TAMINES	Accès à un atelier de réparation
Fonderies LECOMTE s.a.	Rue de Reppe, 3 5300 SEILLES	Produits métallurgiques
FOREM	Boulevard Tirou, 104 6000 CHARLEROI	Activité de services
FOURNIPAC scrl	Rue de Géron 14 5300 SEILLES	Production et founiture d'emballage alimentaire et non ali
GECIBAT sprl	Av. Winston Churchill 137 4020 LIEGE 2	Entreprise de construction
GERDAY TRAVAUX s.a.	Rue Fontaine St-Pierre 1C bte 3 5330 ASSESSE	Entreprise de travaux publics et privés
GILLAIN Marcel	Rue de la Chapelle, 7 5000 NAMUR	Atelier de réparation et de vente de véhicules

Concessionnaire	Adresse	Activité
H.B.B. SA	Rue des Carrières, 19b 4160 ANTHISNES	Entreprise de travaux et négoce de matériaux
HUBLET SPRL	Rue des Artisans, 12 5150 FLORIFFOUX	Centre de tri et de recyclage
HYDROCAR S.A.	Rue M. Brossius, 47 5020 FLAWINNE	Fabrication de produits hydrocarbonés
I.D.E.G.	Avenue Albert 1er, 19 5000 NAMUR	Cabine électrique
I.G.E.T.C. SPRL	Rue des Prairies, 3 5060 TAMINES	Matériel électrique et sanitaire
IDPAK SA	Rue de Géron, 16 5300 SEILLES	Transformation et stockage de produits alimentaires
INDUCOM S.A.	Chaussée de Zellik, 65 1080 BRUXELLES 8	Négoce de matériaux
INTERBETON S.A.	Chssée de la Hulpe, 185 1170 BRUSSEL 17	Déchargement de sable
LES ARTISANS DE LA PIERRE	rue Wanhériffe 48 5300 ANDENNE	Artisanat pierre de taille
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	Parc Industriel, 16 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
LOUIS Carrosserie	Rue des Marais, 126 5300 SEILLES	Atelier de carrosserie
MESTDAGH S.A.	Rue du Colombier, 9 6041 GOSSELIES	Distribution de produits alimentaires
METAL PROTECTION	Rue de Géron, 17 5300 SEILLES	Atelier de sablage et de métallisation
MEUSE & SAMBRE S.A.	Rue de Namur,16 5000 BEEZ	Construction et réparation de bateaux
MG POSE	Rue B. Molet, 129 c 5060 TAMINES	Fabrication de portes et de chassis
MONIQUET Serge	Rue du Levant, 7 5300 SEILLES	exploitant forain
MOSSOUX S.A.	Sur les Vignes, 7 5300 ANDENNE	Entreprise de construction
MS3 sprl	rue de l'Ile des Béguines 7 5300 SEILLES	Exploitation d'une piste de crash test
MS3 sprl	rue de l'Ile des Béguines 7 5300 SEILLES	Glissières de sécurité
N.M.M. sprl	Rue de Géron 23-25 5300 SEILLES	Atelier pour vitrerie, miroiterie, châssis, volets
NEW LABORATOIRES REUNIS	Rue Inzébamonts, 2 5070 AISEMONT	Fabrication de produits cosmétiques
NIKOLIC Daniel	Rue Adémar Biot, 21 6250 ROSELIES	Atelier de construction (chaudronnerie, fabrication de tuya
NORLAND S.A.	Rue de Reppe 20b 5300 SEILLES	Fabrication de substrats horticoles
PANISTAR S.A.	Rue Sous-Meuse, 18 5300 NAMECHE	Boulangerie et pâtisserie industrielle
PECHE sprl	Rue des Communes 8 4218 COUTHUIN	Recyclage de matériaux de construction
PERE OLIVE S.A.	Rue de Géron, 43 5300 SEILLES	Usine de produits alimentaires
PH BOIS sprl	Loneux 15 4601 ARGENTEAU	Transport de bois

Concessionnaire	Adresse	Activité
PIROTTE V.	Rue de Géron, 38 5300 SEILLES	Commerce de légumes
PNEUS Z sprl	Rue Pré des Haz, 22 5060 TAMINES	Vente et montage de pneus
PRONESERVIM s.a.	Route des Isnes, 15 5020 TEMPLOUX	Surfaces commerciales
RM IMMOBILIERE	Rue de l'abattoir 5060 TAMINES	Pose de canalisations et de câbles électriques
S.C.A.M. S.C.	Parc Industriel 16 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
S.W.D.E. - Factures fournisseurs	BP 20042 0099 Scanning	Captage et distribution d'eau potable
SAGREX	Chssée de La Hulpe 185 1170 BRUXELLES 17	Chargement de produits de carrière
SAINT-GOBAIN GLASS BENELUX SA	Rue des Glaces nationales, 169 5060 SAMBREVILLE	Chargement/déchargement de bateaux
SANDREA sprl	Rue Latérale, 7D 6020 DAMPREMY	Chargement et déchargement de bateaux
SERV. PUBLIC FEDERAL JUSTICE	Rue du Géron 2 5300 ANDENNE	Prison d'Andenne
SOBEMO S.A.	Chssée de Dinant, 13 5537 ANHEE	Fabrication de béton préparé
SOGESPI SA	Grand Place 1 5380 HEMPTINNE (FERNELMONT)	Entreprise générale d'électricité
T.E.C.	Avenue de Stassart, 12 5000 NAMUR	Dépôt et atelier pour autobus
T.E.C.	Avenue de Stassart, 12 5000 NAMUR	Dépôt pour autobus
TECH SIGN	Rue du Géron, 15 5300 SEILLES	Impressions publicitaires
TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Rue de Géron, 40 5300 SEILLES	Atelier de constructions métalliques
TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Rue de Géron, 40 5300 SEILLES	Chaudronnerie et chauffage industriel
TECTEO SECTEUR GAZ	BP 10009 1300 WAVRE	Cabine de détente de gaz
TOUFANE sprl	Rue Pré des Haz, 30 5060 TAMINES	Stockage et vente de matériaux
TRANSPORTS ABRAHAM	Rue Docteur Defossé, 26 5300 ANDENNE	Atelier de réparation et de vente de véhicules
VEOLIA ES MRC nv	Moerstraat 26 Haven 550 2030 ANTWERPEN 3	Tri de déchets
VILLE D'ANDENNE	Place du Chapitre, 7 5300 ANDENNE	Ateliers et garage communaux
VILLE DE NAMUR	Esplanade de l'Hôtel de Ville 5000 NAMUR	Hall sportif
VILLE DE NAMUR	Esplanade de l'Hôtel de Ville 5000 NAMUR	Maison des jeunes
WHESTIA	Rue de l'Ecluse, 21 6000 CHARLEROI	
WILMET S.A.	Chemin de la Vieille Sambre, 63 5020 MALONNE	Négoce de métaux ferreux et non ferreux

Annexe 3 Bilan financier

Compte de résultat de l'année comptable 2012

	Année comptable 2012		Année comptable 2011	
1. Produits d'exploitation		**831.207,46**		**752.282,19**
A. Chiffre d'affaires	820.056,47		742.554,74	
B. Production immobilisée	0,00		0,00	
C. Autres produits d'exploitation	11.150,99		9.727,45	
2. Coût des produits d'exploitation		**1.022.915,45**		**952.951,02**
A. Approvisionnements et fournitures		**15.008,40**		**8.097,51**
1. Achats	15.008,40		8.097,51	
2. Variation des stocks	0,00		0,00	
B. Services et biens divers	332.956,19		308.535,71	
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	144.981,66		119.375,29	
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	526.250,34		506.971,40	
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire	2.763,72		7.822,65	
F. Provisions pour risques et charges	0,00		0,00	
G. Autres charges d'exploitation	955,14		2.148,46	
3. Bénéfice d'exploitation (+)		**0,00**		**0,00**
Perte d'exploitation (-)		**-191.707,99**		**-200.668,83**

Compte de résultat de l'année comptable 2012

	Année comptable 2012		Année comptable 2011	
4. Produits financiers		**462.552,13**		**390.974,53**
A. Produits des immobilisations financières	0,00		0,00	
B. Produits des actifs circulants	0,00		0,00	
C. Autres produits financiers	462.552,13		390.974,53	
5. Charges financières		**58.085,95**		**44.504,55**
A. Charges des dettes	0,00		0,00	
B. Réductions de valeur sur actifs autres que ceux visés sous 2. E. (Dotations +, reprises -)	0,00		0,00	
C. Autres charges financières	58.085,95		44.504,55	
6. Bénéfice courant (+)		**212.758,19**		**145.801,15**
Perte courante (-)		**0,00**		**0,00**
7. Produits exceptionnels		**0,00**		**0,00**
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00		0,00	
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00		0,00	
C. Reprises de provisions sur risques et charges et charges exceptionnels	0,00		0,00	
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00		0,00	
E. Autres produits exceptionnels	0,00		0,00	

Compte de résultat de l'année comptable 2012

	Année comptable 2012		Année comptable 2011	
8. Charges exceptionnelles		**0,00**		**0,00**
A. Amortissements et réductions de valeurs exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00		0,00	
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00		0,00	
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,00		0,00	
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00		0,00	
E. Autres charges exceptionnelles	0,00		0,00	
9. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)		**212.758,19**		**145.801,15**
Perte de l'exercice avant impôts (-)		**0,00**		**0,00**
10. Impôts	**0,00**		**0,00**	
A. Impôts sur le résultat	0,00		0,00	
B. Régularisation d'impôts estimés	0,00		0,00	
11. Bénéfice de l'exercice (+)		**212.758,19**		**145.801,15**
Perte de l'exercice (-)		**0,00**		**0,00**

Compte de résultat de l'année comptable 2012

	Année comptable 2012		Année comptable 2011	
Affectation du résultat				
A. Bénéfice à affecter		**921.061,49**		**708.303,30**
Perte à affecter		**0,00**		**0,00**
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	212.758,19		145.801,15	
Perte de l'exercice à affecter	0,00		0,00	
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	708.303,30		562.502,15	
Perte reportée de l'exercice précédent	0,00		0,00	
B. Prélèvements sur capitaux propres		**0,00**		**0,00**
1. Sur le capital et les primes d'émission	0,00		0,00	
2. Sur les réserves	0,00		0,00	
C. Affectation aux capitaux propres		**0,00**		**0,00**
1. Au capital et aux primes d'émission	0,00		0,00	
2. Aux réserves	0,00		0,00	
11. Résultat à reporter		**-921.061,49**		**-708.303,30**
1. Bénéfice à reporter (+)	921.061,49		708.303,30	
2. Perte reporter (-)	0,00		0,00	
E. Intervention de tiers dans la dette	0,00			0,00

Compte de résultat - évolution entre 2008 et 2012

	2012	2011	2010	2009	2008
1. Produits d'exploitation	**831.207,46**	**752.282,19**	**703.257,82**	**716.659,58**	**600.557,04**
A. Chiffre d'affaires	820.056,47	742.554,74	684.780,92	710.654,88	598.763,77
B. Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Autres produits d'exploitation	11.150,99	9.727,45	18.476,90	6.004,70	1.793,27
2. Coût des produits d'exploitation	**1.022.915,45**	**952.951,02**	**852.152,77**	**894.525,61**	**814.988,44**
A. Approvisionnements et fournitures	**15.008,40**	**8.097,51**	**17.413,54**	**478,35**	**12.657,10**
1. Achats	15.008,40	8.097,51	17.413,54	478,35	12.657,10
2. Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Services et biens divers	332.956,19	308.535,71	375.929,14	354.309,77	310.303,22
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	144.981,66	119.375,29	113.280,94	91.672,93	58.787,64
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	526.250,34	506.971,40	468.657,17	441.232,19	434.573,52
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire	2.763,72	7.822,65	19.635,23	-55.113,10	-2.221,27
F. Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	-150.000,00	59.737,27	0,00
G. Autres charges d'exploitation	955,14	2.148,46	7.236,75	2.208,20	888,23
3. Bénéfice d'exploitation (+)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Perte d'exploitation (-)	**-191.707,99**	**-200.668,83**	**-148.894,95**	**-177.866,03**	**-214.431,40**

Compte de résultat - évolution entre 2008 et 2012

	2012	2011	2010	2009	2008
4. Produits financiers	**462.552,13**	**390.974,53**	**350.629,00**	**336.525,58**	**347.413,25**
A. Produits des immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Produits des actifs circulants	0,00	0,00	2.340,66	5.377,04	15.783,07
C. Autres produits financiers	462.552,13	390.974,53	348.288,34	331.148,54	331.630,18
5. Charges financières	**58.085,95**	**44.504,55**	**14.996,49**	**20.196,87**	**18.518,42**
A. Charges des dettes	0,00	0,00	14.031,02	10.899,63	11.993,96
B. Réductions de valeur sur actifs autres que ceux visés sous 2. E. (Dotations +, reprises -)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Autres charges financières	58.085,95	44.504,55	965,47	9.297,24	6.524,46
6. Bénéfice courant (+)	**212.758,19**	**145.801,15**	**186.737,56**	**138.462,68**	**114.463,43**
Perte courante (-)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
7. Produits exceptionnels	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Reprises de provisions sur risques et charges et charges exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Compte de résultat - évolution entre 2008 et 2012

	2012	2011	2010	2009	2008
8. Charges exceptionnelles	**0,00**	**0,00**	**40.696,11**	**7.996,11**	**17.082,17**
A. Amortissements et réductions de valeurs exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00	0,00	5.776,96	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	40.696,11	2.219,15	17.082,17
9. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	**212.758,19**	**145.801,15**	**146.041,45**	**130.466,57**	**97.381,26**
Perte de l'exercice avant impôts (-)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10. Impôts	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
A. Impôts sur le résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Régularisation d'impôts estimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11. Bénéfice de l'exercice (+)	**212.758,19**	**145.801,15**	**146.041,45**	**130.466,57**	**97.381,26**
Perte de l'exercice (-)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Compte de résultat - évolution entre 2008 et 2012

	2012	2011	2010	2009	2008
Affectation du résultat					
A. Bénéfice à affecter	**921.061,49**	**708.303,30**	**562.502,15**	**416.460,70**	**285.994,13**
Perte à affecter	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	212.758,19	145.801,15	146.041,45	130.466,57	97.381,26
Perte de l'exercice à affecter	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	708.303,30	562.502,15	416.460,70	285.994,13	188.612,87
Perte reportée de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Prélèvements sur capitaux propres	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1. Sur le capital et les primes d'émission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Sur les réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Affectation aux capitaux propres	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1. Au capital et aux primes d'émission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Aux réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11. Résultat à reporter	**-921.061,49**	**-708.303,30**	**-562.502,15**	**-416.460,70**	**-285.994,13**
1. Bénéfice à reporter (+)	921.061,49	708.303,30	562.502,15	416.460,70	285.994,13
2. Perte reporter (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Intervention de tiers dans la dette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Travaux et études réalisés en 2012

Libellé	Entrepreneur	Montant (HTVA)	Montant (TVAC)	Montant comptable
		NB: montant comptable = Montant HTVA si TVA co-contractant ; = Montant TVAC dans le cas contraire ;		
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)				
Amée : abattage et plantations	KRINKELS s.a.	2.525,00	2.525,00	2.525,00
Etude du développement des ports de Givet et de Namur	VNF ACR de NANCY	20.538,74	20.538,74	20.538,74
Fidevoye : aménagement de dalles et d'une voirie d'accès pour le quai de chargement	SOCOGETRA S.A.	381.524,49	461.644,63	381.524,49
Marche les Dames : réaménagement des zones de chargement	DE GRAEVE	386.836,10	467.780,96	386.836,10
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : études	GREISCH S.A.	80.051,23	96.651,31	96.651,31
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : Portique de transbordement (Plan Marshall)	FEMONT N.V.	857.610,21	1.037.708,36	857.610,21
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : suivi chantier	GREISCH S.A.	14.004,43	17.156,04	14.004,43
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais (Plan Marshall) : travaux 1ère partie	EDE - KUMPEN - JDN S.M.	619.631,32	749.753,90	619.631,32
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais (Plan Marshall) : travaux 2ème partie	EDE - KUMPEN - JDN S.M.	521.127,72	630.564,54	521.127,72
Total chapitre 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET) :		**2.883.849,24**	**3.484.323,48**	**2.900.449,32**
5. Dépenses autofinancées par le PAN				
Amée : barrières pour protection accès des nouveaux pontons	NIKOLIC	3.668,10	4.438,40	4.438,40
Amée : entretien et débrousaillage	KRINKELS s.a.	660,00	660,00	660,00
Amée : mise en conformité armoire centrale	AGELEC	2.223,22	2.690,10	2.223,22
Amée : raccordement électrique des nouveaux pontons	DE GRAEVE	11.872,62	14.365,87	11.872,62
Amée : réparation de pontons	NIKOLIC	2.537,90	3.070,86	3.070,86
Bâtiment d'Amée : réparation de l'étanchéité de toiture	THERMO TECHNIQUE	9.560,66	11.568,40	9.560,66
Bâtiment d'Amée : travaux de réfection du restaurant	BIZOTTO AXEL	2.450,00	2.964,50	2.964,50
Bâtiment de Heer Agimont : placement de radiateurs, douche et WC	VINCKE sprlu	303,05	366,70	366,70
Bâtiment de Heer Agimont : remise en état du sol + égouttage	B.P.M. sprl	1.795,00	2.171,95	2.171,95
Bâtiment de Heer Agimont : travaux de ferronerie	NIKOLIC	3.739,00	4.524,19	4.524,19
Bâtiment de la plage d'Amée : travaux en recherche de détection de défaut d'étanchéité	GECIBAT sprl	1.886,00	2.282,06	1.975,46
Bâtiment d'Heer Agimont : remplacement de châssis	LEONET & DELOBBE sprl	1.447,00	1.750,87	1.447,00
Capitaineries flottantes : travaux divers	AGELEC	1.338,70	1.619,83	1.338,70
Levés 2012	PYTHAGORE	1.505,00	1.821,05	1.821,05
Lives : relais nautique : modification eau chaude / froide	RONVEAUX	1.771,20	2.143,15	2.143,15
Lives : relais nautique : nouveau coffret électrique	AGELEC	1.715,21	2.075,40	1.715,21
Malonne : réparation de corniches bâtiment Gillain	Docquier	550,00	583,00	583,00

Travaux et études réalisés en 2012

Libellé	Entrepreneur	Montant (HTVA)	Montant (TVAC)	Montant comptable
		NB: montant comptable = Montant HTVA si TVA co-contractant ; = Montant TVAC dans le cas contraire ;		
Moignelée : calcul de cubature sur le site de Bonne Espérance	TOPOMETRIC	300,00	363,00	363,00
Plage d'Amée : travaux d'entretien du site	PRO SILVA	560,00	677,60	677,60
Port d'Amée et Port Hallet : travaux de ferronerie et réparations	NIKOLIC	2.927,40	3.542,15	3.542,15
Relais nautique de Lives : raccordement électricité	IDEG	867,00	1.049,07	867,00
Sclaigneaux : réparation de corniches à un hall	Docquier	4.850,00	5.868,50	4.850,00
Seilles : cubatures des concession MS3 et Robert	TOPOMETRIC	600,00	726,00	726,00
Seilles : enlèvement de déchets rue des Marais	VAN GANSEWINKEL sa	1.544,97	1.869,41	1.869,41
Seilles : Immeuble Géron : remplacement WC, radiateurs	RONVEAUX	2.100,90	2.542,09	2.542,09
Seilles : immeuble rue Géron : remise en état du chauffage	RONVEAUX	220,00	266,20	266,20
Seilles : mise en sécurité du bâtiment des Roseurs	GECIBAT sprl	2.559,00	3.096,39	3.096,39
Seilles : panneaux de signalisation parking	EUROSIGN	485,40	587,33	587,33
Seilles : remise en état chauffage d'imeubles rue Géron	RONVEAUX	162,40	196,50	196,50
Seilles : remplacement porte de garage quai des bateliers	KONE BELGIUM SA	6.305,39	6.726,97	6.726,97
Seilles : réparation de dégâts bâtiment rue Géron 23-25	MENUISERIE BASTIN F.	1.760,00	1.760,00	1.760,00
Seilles : réparation toiture chantier naval	Docquier	325,00	393,25	393,25
Zone portuaire de Beez : clôture de la concession ville de Namur	BIZOTTO AXEL	4.879,00	5.095,85	5.095,85
	Total chapitre 5. Dépenses autofinancées par le PAN :	**79.469,12**	**93.856,64**	**86.436,41**
	Total des travaux et études réalisés en 2012 :	**2.963.318,36**	**3.578.180,12**	**2.986.885,73**

Subventions reçues en 2012

Intitulé	Entrepreneur	Montant	Date de paiement	Année comptable
Subventions reçues sur année 2010				
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)				
C. Travaux				
Seilles : Fourniture et pose d'une clôture dans la concession N.M.M	KRINKELS s.a.	9.617,60	20/04/2012	2010
Total du chapitre - 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET) :		**9.617,60**		
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions MET				
A. Acquisitions				
Heer Agimont acquisition d'un bâtiment		184.000,00	19/11/2012	2010
Total du chapitre - 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions MET :		**184.000,00**		
Total des subventions reçues sur l'année 2010 :		**193.617,60**		
Subventions reçues sur année 2011				
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)				
C. Travaux				
Fidevoye : aménagement de dalles et d'une voirie d'accès pour le quai de chargement	SOCOGETRA S.A.	96.706,85	25/01/2012	2011
Floriffoux : aménagements dans la concession Hublet	HUBLET	2.963,71	24/01/2012	2011
F. Etudes				
Etude du développement des ports de Givet et de Namur	VNF ACR de NANCY	17.082,77	19/11/2012	2011
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : études	GREISCH S.A.	42.923,71	23/01/2012	2011
Sambreville : site St Gobain : essais	UNIVERSITE DE LIEGE	6.342,40	17/02/2012	2011
Total du chapitre - 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET) :		**166.019,44**		
5. Dépenses autofinancées par le PAN				
F. Etudes				

Subventions reçues en 2012

Intitulé	Entrepreneur	Montant	Date de paiement	Année comptable
Ronet : étude de faisabilité d'une plate-forme multimodale	B.E.P.	11.040,00	19/11/2012	2011
Total du chapitre - 5. Dépenses autofinancées par le PAN :		**11.040,00**		
Total des subventions reçues sur l'année 2011 :		**177.059,44**		

Subventions reçues sur année 2012

1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)

B. Equipement

Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : Portique de transbordement (Plan Marshall)	FEMONT N.V.	857.610,21	2/03/2012	2012

C. Travaux

Fidevoye : aménagement de dalles et d'une voirie d'accès pour le quai de chargement	SOCOGETRA S.A.	209.960,74	27/02/2012	2012
Marche les Dames : réaménagement des zones de chargement	DE GRAEVE	309.468,89	9/07/2012	2012
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais (Plan Marshall) : travaux 1ère partie	EDE - KUMPEN - JDN S.M.	644.898,86	11/01/2012	2012
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais (Plan Marshall) : travaux 2ème partie	EDE - KUMPEN - JDN S.M.	521.127,72	18/09/2012	2012

F. Etudes

Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : études	GREISCH S.A.	62.520,40	23/01/2012	2012
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : suivi chantier	GREISCH S.A.	14.004,43	15/10/2012	2012
Total du chapitre - 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET) :		**2.619.591,25**		
Total des subventions reçues sur l'année 2012 :		**2.619.591,25**		
Total général au cours de l'année 2012 :		**2.990.268,29**		

Subventions à recevoir sur l'exercice comptable 2012 et années antérieures

Intitulé	Montant
Année 2012	
Subventions DGO 2 (ex MET)	
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : Portique de transbordement (Plan Marshall) -	157.387,21
Amée : abattage et plantations - KRINKELS s.a.	2.020,00
Fidevoye : aménagement de dalles et d'une voirie d'accès pour le quai de chargement - SOCOGETRA S.	85.600,30
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais (Plan Marshall) : travaux 2ème partie - EDE - K	431.985,19
Total - Subventions DGO 2 (ex MET)	**676.992,70**
Total des subventions à recevoir sur année 2012	**676.992,70**
Années antérieures	
Subventions DGO 2 (ex MET)	
Anhée :Acquisition d'un terrain - -	10.244,94
Sclaigneaux : alimentation en eau de la concession HBB - SWDE	0,00
Sclayn : alimentation en eau de 2 terrains - SWDE	13.294,61
Anhée : plantation du site - KRINKELS s.a.	884,00
Démolitions, évacuation de déchets - HUBLET	2.219,15
Fidevoye : aménagement de dalles et d'une voirie d'accès pour le quai de chargement - SOCOGETRA S.	981,12
Seilles : Planrtation dans les concessions Carma TMI, Père Olive - KRINKELS s.a.	2.818,80
Seilles : plantations autour de 7 concessions - ARBEL	5.765,60
Seilles : plantations rue Géron - concession Cuisitec - KRINKELS s.a.	708,00
Tamines : Aménagement d'une voirie dans la zone portuaire - WANTY/Rousseaux	0,00
Malonne : Réparation de toiture immeuble concession Gillain - Docquier	0,00
Seilles : chantier Brenner - mission de coordination sécurité de chantier - SIXCO	0,00
Total - Subventions DGO 2 (ex MET)	**36.916,22**
Subventions DGO 4 (ex DGATLP)	
Franière : inventaire de l'amiante sur le site de l'ancienne boulonnerie - FIBRECOUNT N.V.	580,50
Franière : Réhabilitation de la boulonnerie - Etudes - ARIADE	1.160,00
Franière : Réhabilitation de la boulonnerie - Levés préliminaires - SMOOS	0,00
Sclaigneaux : Etude de réhabilitation des imeubles Beaugnée, Panistar, Deceuninck - UNIT	4.500,00
Sclaigneaux : mission de coordination dossier réhabilitation Beaugnée, Panistar, Decceuninck - SIXCO	780,00
Sclaigneaux : Réhabilitation des bâtiments - Etudes - DEHALU	0,00
Sclaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux - coordination et sécurité - SIXCO	1.365,00
Sclaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux : études - DEHALU	33.843,08
Total - Subventions DGO 4 (ex DGATLP)	**42.228,58**
Subventions CGT	
Port de Beez : extension du réseau électrique - GENETEC	34,89
Port de Jambes - Raccordement eau, électricité - SEIJSENER	0,00
Relais de Lives: étude d'aménagement d'une passerelle - ARIADE	6.739,50
Relais de Lives : levés - SMOOS	2.166,00
Total - Subventions CGT	**8.940,39**
Total des subventions à recevoir sur années antérieures	**88.085,19**
Total général:	**765.077,89**

Situation des créances des clients ordinaires au 31/12/2012

Clients ordinaires	*Montant*
VILLE D'ANDENNE	30.611,12 €
MS3 sprl	22.038,65 €
NORLAND S.A.	19.575,43 €
UN POINT C'EST TOUT sprl	9.409,59 €
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	7.990,34 €
TECH SIGN	7.695,63 €
FOURNIPAC scrl	4.189,37 €
AGC Glass Europe SA - Moustier	3.892,93 €
BRIGODE FINANCIAL sprl	3.820,93 €
SAGREX	3.748,54 €
CARRIERES DE LEFFE S.A.	3.516,02 €
SOBEMO S.A.	3.300,55 €
PH BOIS sprl	3.256,50 €
HUBLET SPRL	2.860,00 €
ANDENNE-MAT s.a.	2.278,77 €
INTERBETON S.A.	2.195,58 €
BEP-ENVIRONNEMENT	2.024,06 €
B.P.M.N.	1.272,99 €
AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE	1.227,09 €
N.M.M. sprl	1.044,18 €
CARMEUSE S.A.	1.003,32 €
SANDREA sprl	1.000,58 €
CARMA SPRL	994,13 €
S.C.A.M. S.C.	860,31 €
ROMAN Jesus	758,22 €
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	742,47 €
THOMAS & PIRON s.a.	586,26 €
DUMOULIN S.A	552,21 €
CORNILLE Pascal	467,75 €
GENIEMAT SPRL	448,92 €
PAYSAGES et PATRIMOINE asbl	381,92 €
METAL PROTECTION	261,44 €
GRAND CIRQUE FRANCO-CANADIEN	250,00 €
DEBILDE BRICOLAGE S.A.	240,60 €
H.B.B. SA	228,10 €
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	223,70 €
DOLOMIES DE MERLEMONT SA	154,76 €
GECIBAT sprl	91,66 €
VEOLIA ES MRC nv	61,73 €

Clients ordinaires	*Montant*
VAN DER LINDEN Léo	36,43 €
DUBOIS Eddy	35,54 €
VILLE DE NAMUR	34,14 €
ADEXIMPORT sprl	30,25 €
BASBARAS DISTRIBUTION S.A.	30,04 €
DE GREEF Dépannage	24,62 €
ATINA	21,00 €
SERV. PUBLIC FEDERAL JUSTICE	2,30 €
MONIQUET Serge	0,34 €
LOUIS Carrosserie	0,20 €
VAN AUDENAERDE	-25,00 €
AMAND Dominique	-220,96 €
PACIFIC CIRCUS	-250,00 €
SAINT-GOBAIN GLASS BENELUX SA	-511,67 €
LIDL BELGIUM GmbH & Co KG	-2.395,00 €
Total :	**142.068,58 €**

Situation des clients douteux au 31/12/2012

Clients douteux	*Montant*
CLIENT DOUTEUX MOREAU H.	23.944,41 €
CLIENT DOUTEUX D. AMAND	22.440,10 €
Client douteux CARVAJAL D.	12.719,93 €
CLIENT DOUTEUX SPLETINCX	11.086,87 €
CLIENT DOUTEUX FRISON BRASSEUR	9.885,67 €
CLIENT DOUTEUX EASY HOME/MOREAU	8.977,88 €
TRASUD sprl	3.513,54 €
CLIENT DOUTEUX VAN PRAET	3.127,70 €
CLIENT DOUTEUX IS NAILS DISTRIBUTION	2.629,56 €
CLIENT DOUTEUX DANHEUX & MAROYE	2.143,12 €
Nouveau Continent sprl	2.103,15 €
B.P.M. sprl	1.456,40 €
Client douteux LOPES GAMA	530,60 €
CLIENT DOUTEUX FIRST MOTOR SPORT	98,26 €
Total :	**104.657,19 €**

Situation des comptes bancaires en 2012

	Avoirs sur comptes bancaires												
	CBC compte courant	CBC épargne	CBC compte travaux	CBC compte capitainerie	ING compte	Ing compte épargne	Dexia cpte courant	Dexia épargne	BNP	BNP2	BNP3	BNP4	Total avoirs bancaires
Au 01/01/2012	9.078,55	198.091,32	5.088,95	29.630,27	4.610,87	864,55	618,23	61.508,64	996.401,22	993.999,00	27.813,75	80,00	2.327.785,35
Au 31/01/2012	99.699,06	58.479,02	1.326,19	29.630,27	4.627,21	866,27	-3.522,88	61.894,85	998.969,38	1.013.087,00	27.983,64	80,00	2.293.120,01
Au 28/02/2012	268.753,22	58.479,02	0,43	32.563,71	807,15	866,27	29.378,57	61.894,85	731.319,02	989.411,89	51.658,75	77,00	2.225.209,88
Au 31/03/2012	481.235,49	58.479,02	6.237,67	35.497,15	3.897,12	866,27	33.378,57	74.640,11	257.161,48	986.951,89	54.118,75	0,74	1.992.464,26
Au 14/04/2013	440.486,64	58.479,02	2.474,91	38.430,59	3.897,12	866,27	31.173,60	74.777,60	258.430,32	986.951,89	54.118,75	0,74	1.950.087,45
Au 31/05/2012	237.759,24	57.189,02	5.002,15	41.364,03	5.077,06	867,00	31.173,60	80.764,32	258.430,32	986.951,89	14.636,50	-3,47	1.719.211,66
Au 30/06/2012	90.385,29	57.189,02	6.239,39	44.297,47	5.077,06	867,43	31.173,60	88.323,37	232.516,99	986.951,89	14.636,50	6,53	1.557.664,54
Au 31/07/2012	368.326,04	57.189,02	7.476,63	47.230,91	6.257,00	867,43	28.064,01	89.261,79	232.516,99	986.951,89	14.636,50	6,53	1.838.784,74
Au 31/08/2012	374.613,51	57.189,02	3.713,87	50.164,35	6.257,00	867,43	28.064,01	94.597,27	232.516,99	986.951,89	14.636,50	6,53	1.849.578,37
Au 30/09/2012	397.645,26	57.189,02	9.951,11	53.097,79	7.436,94	867,45	77.724,44	110.855,72	29.670,92	986.951,89	14.636,50	2,92	1.746.029,96
Au 31/10/2012	274.667,91	57.189,02	6.188,35	56.031,23	5.526,91	867,45	74.392,59	111.067,61	29.670,92	722.869,15	14.636,50	0,23	1.353.107,87
Au 30/11/2012	244.637,19	57.189,02	2.425,59	58.964,67	5.526,91	867,45	74.391,07	111.067,61	29.670,92	608.086,18	14.636,50	0,23	1.207.463,34
Au 31/12/2012	168.032,54	57.729,26	4.992,40	58.986,62	6.706,85	867,45	74.391,07	111.288,57	29.670,92	406.393,47	14.636,50	0,23	933.695,88

Emprunts : capacité de remboursement - actualisation au 31 décembre 2012

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Capacité annuelle de remboursement (1)	585.883	726.756	726.756	726.756	726.756	726.756	726.756	726.756	726.756	726.756	726.756	726.756	726.756
coût annuel emprunt 375.000 € à 10 ans taux : 4,42 % (2)	45.153	45.153	45.153	45.143	0	0	0	0	0	0	0	0	0
coût annuel emprunt 105.000 € en 5 ans taux : 3,45 % (3)	22.920	22.920	22.920	22.920	9.550	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt Plan Marshall 400.000 € en 20 ans (plate-forme d'Auvelais) : taux 4,2 % (4)	13.254	58.104	58.104	58.103	58.102	58.101	58.100	58.099	58.098	58.097	58.096	58.095	58.094
Solde annuel disponible affecté aux réserves (5)	**504.556**	**600.579**	**600.579**	**600.590**	**659.104**	**668.655**	**668.656**	**668.657**	**668.658**	**668.659**	**668.660**	**668.661**	**668.662**

Capacité annuelle de remboursement (1) : Recettes de concessions et du restaurant - Rémunérations du Président, des Administrateurs et du personnel de gestion - Frais de fonctionnement

Solde annuel disponible (5) : (5) = (1) - (2) - (3) - (4)



Conformément aux prescriptions de l'article 15 du décret du 12 février 2004, ainsi qu'à la note de cabinet du Ministre-Président du 15 juin 2005 concernant le statut de l'administrateur public, les données complémentaires suivantes sont jointes au rapport d'activités 2012

Président du Conseil d'administration

Indemnité mensuelle brute : 2.530,86 €
Montant total brut année 2012 : 30.078.54 €

Directeur

Indemnité mensuelle brute : 1.796,03 €
Montant total brut année 2012 : 21.345.28 €

Membres du Conseil d'administration représentant la Région wallonne

2 Vices-Présidents

Jeton de présence brut : 474,26 € / Vice-Président / séance du CA
Montant total brut année 2012 : 6.146,62 € pour les 2 Vices-Présidents

7 Administrateurs
Jeton de présence brut : 237,13 € / Administrateur / séance du CA
Montant total brut année 2012 : 10.405.58 € pour les 7 Administrateurs

Pour l'ensemble du conseil d'administration

L'ensemble des dépenses pour l'année 2012 peut être synthétisé comme suit :

Président	30 078,54 €
2 Vices-Présidents	6 146,62 €
Directeur	21 345,28 €
Administrateurs publics	10 405,58 €
Autres administrateurs et membre associé	11 340,03 €
2 commissaires du Gouvernement Wallon	2 254,32 €
	81 570,37 €